

POWERED  
BY TRUST

# BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Au 31/12/2018

Le Conseil d'administration du 26 février 2019 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>Compte de résultat consolidé ajusté comparatif et information sectorielle</b> .....	<b>6</b>
<b>Comptes consolidés du Groupe</b> .....	<b>12</b>
<b>Compte de résultat consolidé</b> .....	<b>13</b>
<b>Etat du résultat global consolidé</b> .....	<b>14</b>
<b>Bilan consolidé</b> .....	<b>16</b>
<b>Variation des capitaux propres consolidés</b> .....	<b>17</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie consolidés</b> .....	<b>18</b>
<b>Notes annexes aux comptes consolidés du Groupe</b> .....	<b>19</b>
<i>Note 1 - Principes et méthodes comptables</i> .....	20
<i>Note 2 - Principales sources d'estimations</i> .....	41
<i>Note 3 - Changement de méthode</i> .....	45
<i>Note 4 - Evolution du périmètre</i> .....	54
<i>Note 5 - Information sectorielle</i> .....	57
<i>Note 6 - Chiffre d'affaires</i> .....	59
<i>Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel</i> .....	61
<i>Note 8 - Résultat financier</i> .....	64
<i>Note 9 - Impôt sur le résultat</i> .....	65
<i>Note 10 - Résultat par action</i> .....	67
<i>Note 11 - Ecart d'acquisition</i> .....	68
<i>Note 12 - Immobilisations incorporelles</i> .....	69
<i>Note 13 - Immobilisations corporelles</i> .....	71
<i>Note 14 - Actifs financiers courants et non courants</i> .....	72
<i>Note 15 - Participations comptabilisées par mise en équivalence</i> .....	73
<i>Note 16 - Stocks et en-cours de production</i> .....	75
<i>Note 17 - Coûts des contrats</i> .....	75
<i>Note 18 - Créances clients et autres débiteurs</i> .....	76
<i>Note 19 - Actifs et passifs sur contrats</i> .....	77
<i>Note 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	78
<i>Note 21 - Synthèse des actifs financiers</i> .....	79
<i>Note 22 - Capitaux propres consolidés</i> .....	82
<i>Note 23 - Provisions</i> .....	85
<i>Note 24 - Avantages au personnel</i> .....	86
<i>Note 25 - Dettes soumises à des conditions particulières</i> .....	91
<i>Note 26 - Passifs financiers portant intérêts</i> .....	92
<i>Note 27 - Fournisseurs et autres créditeurs</i> .....	96
<i>Note 28 - Autres passifs financiers courants et non courants</i> .....	97
<i>Note 29 - Synthèse des passifs financiers</i> .....	98
<i>Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés</i> .....	100
<i>Note 31 - Activités cédées</i> .....	107
<i>Note 32 - Participation dans les opérations conjointes</i> .....	107
<i>Note 33 - Parties liées</i> .....	108
<i>Note 34 - Engagements hors bilan et passifs éventuels</i> .....	110
<i>Note 35 - Litiges</i> .....	113
<i>Note 36 - Evénements postérieurs à la date de clôture</i> .....	113
<i>Note 37 - Liste des sociétés consolidées</i> .....	114
<i>Note 38 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes</i> .....	118

## Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 de Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IFRS 9 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. Note 1.f).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
  - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que
  - le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;

Ces retraitements s'appliquent également à compter de 2018 à l'acquisition de Zodiac Aerospace.

- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
  - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
  - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

## TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU COMPTE DE RESULTAT AJUSTE

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat sur l'exercice 2018 est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 31.12.2018	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 31.12.2018
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 025</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 050</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(18 934)	(14)	(2)	56	640	(18 254)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	189	-	-	-	38	227
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 280</b>	<b>11</b>	<b>(2)</b>	<b>56</b>	<b>678</b>	<b>3 023</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(115)	-	-	-	-	(115)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 165</b>	<b>11</b>	<b>(2)</b>	<b>56</b>	<b>678</b>	<b>2 908</b>
Coût de la dette	(67)	-	-	-	-	(67)
Résultat financier lié au change	(351)	33	232	-	-	(86)
Autres produits et charges financiers	(58)	-	-	-	-	(58)
<b>Résultat financier</b>	<b>(476)</b>	<b>33</b>	<b>232</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(211)</b>
Produit (charge) d'impôts	(348)	(14)	(80)	(19)	(177)	(638)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 341</b>	<b>30</b>	<b>150</b>	<b>37</b>	<b>501</b>	<b>2 059</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(58)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>(16)</b>	<b>(78)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 283</b>	<b>28</b>	<b>150</b>	<b>35</b>	<b>485</b>	<b>1 981</b>

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période. Toutefois, l'utilisation du portefeuille de dérivés de change dont disposait Zodiac Aerospace à la date d'acquisition conduit à un reclassement partiel en résultat financier des variations de valeur des couvertures de change pendant une période de transition de six mois.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 232 M€ hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour (2) M€ au 31 décembre 2018.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour (601) M€ hors impôts différés (cf. Note 4 – Evolution du périmètre) et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Sur l'exercice 2017 l'incidence de ces ajustements était la suivante :

	Données consolidées 31.12.2017 *	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 31.12.2017 *
		Revalorisation du chiffre d'affaires	Différés des résultats sur couvertures	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma	Effet des autres regroupements d'entreprises	
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>16 376</b>	<b>(423)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 953</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(14 002)	(40)	7	67	40	(13 928)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	144	-	-	-	23	167
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 518</b>	<b>(463)</b>	<b>7</b>	<b>67</b>	<b>63</b>	<b>2 192</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(90)	-	-	-	-	(90)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 428</b>	<b>(463)</b>	<b>7</b>	<b>67</b>	<b>63</b>	<b>2 102</b>
Coût de la dette	(57)	-	-	-	-	(57)
Résultat financier lié au change	3 071	463	(3 468)	-	-	66
Autres produits et charges financiers	(2)	-	-	-	-	(2)
<b>Résultat financier</b>	<b>3 012</b>	<b>463</b>	<b>(3 468)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
Produit (charge) d'impôts	(1 660)	-	1 216	(39)	(2)	(485)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>3 780</b>	<b>-</b>	<b>(2 245)</b>	<b>28</b>	<b>61</b>	<b>1 624</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	831	-	-	-	-	831
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(61)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(62)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>4 550</b>	<b>-</b>	<b>(2 245)</b>	<b>27</b>	<b>61</b>	<b>2 393</b>

\* Les données consolidées publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Il est rappelé que les états financiers consolidés font l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées dans la Note 5 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la Note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le Document de Référence.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis à l'issue du Conseil d'administration du 27 mars 2019, après réalisation des vérifications spécifiques et revue des événements postérieurs au 26 février 2019.

**Compte de résultat  
consolidé ajusté  
comparatif et information  
sectorielle**

## Compte de résultat ajusté

	31.12.2017 Données ajustées publiées	Impact IFRS 15 *	31.12.2017 Données ajustées	31.12.2018 Données ajustées
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>16 521</b>	<b>(568)</b>	<b>15 953</b>	<b>21 050</b>
Autres produits	278	2	280	321
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>16 799</b>	<b>(566)</b>	<b>16 233</b>	<b>21 371</b>
Production stockée	227	(32)	195	343
Production immobilisée	501	21	522	447
Consommations de l'exercice	(9 716)	239	(9 477)	(12 448)
Frais de personnel	(4 363)	-	(4 363)	(5 671)
Impôts et taxes	(284)	-	(284)	(295)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(966)	66	(900)	(822)
Dépréciations d'actifs	(72)	12	(60)	62
Autres produits et charges opérationnels courants	167	(8)	159	(191)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	177	(10)	167	227
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 470</b>	<b>(278)</b>	<b>2 192</b>	<b>3 023</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(90)	-	(90)	(115)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 380</b>	<b>(278)</b>	<b>2 102</b>	<b>2 908</b>
Coût de la dette nette	(57)	-	(57)	(67)
Résultat financier lié au change	105	(39)	66	(86)
Autres produits et charges financiers	(22)	20	(2)	(58)
<b>Résultat financier</b>	<b>26</b>	<b>(19)</b>	<b>7</b>	<b>(211)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 406</b>	<b>(297)</b>	<b>2 109</b>	<b>2 697</b>
Produit (charge) d'impôts	(542)	57	(485)	(638)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 864</b>	<b>(240)</b>	<b>1 624</b>	<b>2 059</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	823	8	831	-
<b>Résultat de la période</b>	<b>2 687</b>	<b>(232)</b>	<b>2 455</b>	<b>2 059</b>
<b>Attribuable :</b>				
aux propriétaires de la société mère	2 623	(230)	2 393	1 981
activités poursuivies	1 801	(238)	1 563	1 981
activités cédées	822	8	830	-
aux participations ne donnant pas le contrôle	64	(2)	62	78
activités poursuivies	63	(2)	61	78
activités cédées	1	-	1	-
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>				
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	4,39	(0,58)	3,81	4,60
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	4,31	(0,57)	3,74	4,54
<b>Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>				
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	2,01	0,02	2,03	-
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	1,97	0,02	1,99	-

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Les données de l'exercice 2018 incluent 10 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1er mars 2018.



## Information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en Note 5.

Suite à l'acquisition Zodiac Aerospace le 13 février (et consolidé depuis le 1er mars 2018), deux nouveaux secteurs sont présentés : Aerosystems et Aircraft Interiors.

### Au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>10 452</b>	<b>5 395</b>	<b>1 386</b>	<b>1 785</b>	<b>2 014</b>	<b>21 032</b>	<b>18</b>	<b>21 050</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>	<b>21 025</b>
<b>Résultat opérationnel courant (1)</b>	<b>1 929</b>	<b>770</b>	<b>118</b>	<b>266</b>	<b>20</b>	<b>3 103</b>	<b>(80)</b>	<b>3 023</b>	<b>(9)</b>	<b>(734)</b>	<b>2 280</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(31)	(11)	3	(4)	(36)	(79)	(36)	(115)	-	-	(115)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 898</b>	<b>759</b>	<b>121</b>	<b>262</b>	<b>(16)</b>	<b>3 024</b>	<b>(116)</b>	<b>2 908</b>	<b>(9)</b>	<b>(734)</b>	<b>2 165</b>
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 331</b>	<b>343</b>	<b>7</b>	<b>183</b>	<b>(107)</b>	<b>1 757</b>	<b>24</b>	<b>1 781</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 781</b>
<b>BFR brut opérationnel</b>	<b>(2 607)</b>	<b>754</b>	<b>287</b>	<b>546</b>	<b>722</b>	<b>(298)</b>	<b>(164)</b>	<b>(462)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(462)</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>15 926</b>	<b>6 683</b>	<b>2 383</b>	<b>5 351</b>	<b>4 277</b>	<b>34 620</b>	<b>2 092</b>	<b>36 712</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 712</b>
(1) Dont dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(413)	(225)	(71)	(87)	27	(769)	(53)	(822)	2	(356)	(1 176)
Dont dépréciations d'actifs	15	(30)	12	27	38	62	-	62	-	-	62

En 2018, la contribution de Zodiac Aerospace au résultat opérationnel courant est de 290 millions d'euros et au cash-flow libre de 92 millions d'euros après prise en compte des montants relatifs au périmètre acquis qui sont inclus dans le secteur "Holding & Autres".

Au 31 décembre 2017 \*

	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<i>(en millions d'euros)</i>											
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 357</b>	<b>5 260</b>	<b>1 316</b>	-	-	<b>15 933</b>	<b>20</b>	<b>15 953</b>	<b>423</b>	-	<b>16 376</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 516</b>	<b>619</b>	<b>93</b>	-	-	<b>2 228</b>	<b>(36)</b>	<b>2 192</b>	<b>456</b>	<b>(130)</b>	<b>2 518</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(40)	(14)	(14)	-	-	<b>(68)</b>	(22)	<b>(90)</b>	-	-	<b>(90)</b>
<b>Résultat opérationnel (1)</b>	<b>1 476</b>	<b>605</b>	<b>79</b>	-	-	<b>2 160</b>	<b>(58)</b>	<b>2 102</b>	<b>456</b>	<b>(130)</b>	<b>2 428</b>
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 158</b>	<b>328</b>	<b>105</b>	-	-	<b>1 591</b>	<b>(153)</b>	<b>1 438</b>	-	-	<b>1 438</b>
<b>BFR brut opérationnel</b>	<b>(2 397)</b>	<b>546</b>	<b>237</b>	-	-	<b>(1 614)</b>	<b>(176)</b>	<b>(1 790)</b>	-	-	<b>(1 790)</b>
<b>Actifs sectoriels (2)</b>	<b>14 755</b>	<b>6 200</b>	<b>2 222</b>	-	-	<b>23 177</b>	<b>3 107</b>	<b>26 284</b>	-	-	<b>26 284</b>
(1) Dont dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(583)	(220)	(78)	-	-	<b>(881)</b>	(19)	<b>(900)</b>	(7)	(105)	<b>(1 012)</b>
Dont dépréciations d'actifs	(42)	(27)	9	-	-	<b>(60)</b>	-	<b>(60)</b>	-	-	<b>(60)</b>

(2) L'augmentation des actifs sectoriels de Holding & Autres sur l'exercice 2017 a principalement pour origine le reclassement d'un montant de 2 000 millions d'euros de sicav de trésorerie qui font l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace. Ces sicav ne peuvent en effet pas être classées en trésorerie et équivalents de trésorerie pendant la durée de l'offre du fait de leur restriction d'utilisation (cf. Note 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie)

\* Les données consolidées publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Propulsion Aéronautique et Spatiale</b>		
Première monte, produits et prestations associés	3 810	4 371
Services	5 453	5 985
Ventes d'études	55	61
Autres	39	35
sous total	9 357	10 452
<b>Equipements Aéronautiques</b>		
Première monte, produits et prestations associés	3 375	3 467
Services	1 670	1 788
Ventes d'études	77	58
Autres	138	82
sous total	5 260	5 395
<b>Défense</b>		
Vente d'équipements	863	921
Services	330	346
Ventes d'études	122	117
Autres	1	2
sous total	1 316	1 386
<b>Aerosystems</b>		
Vente d'équipements	NA	1 112
Services	NA	627
Autres	NA	46
sous total	NA	1 785
<b>Aircraft Interiors</b>		
Vente d'équipements	NA	1 486
Services	NA	491
Autres	NA	37
sous total	NA	2 014
<b> Holding et Autres</b>		
Ventes d'études et autres	20	18
sous total	20	18
<b>Total</b>	<b>15 953</b>	<b>21 050</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Les données de l'exercice 2018 incluent 10 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1er mars 2018.

## Information par zone géographique

Au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	3 314	5 018	7 729	3 472	1 517	<b>21 050</b>	(25)	<b>21 025</b>
en %	16%	24%	37%	16%	7%			
Actifs non courants par zone d'implantation (1)	16 218	1 717	3 268	327	107			<b>21 637</b>
en %	75%	8%	15%	2%	0%			

(1) Hors actifs financiers, dérivés et impôts différés actifs

Les données de l'exercice 2018 incluent 10 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Au 31 décembre 2017 \*

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	2 744	4 374	5 220	2 463	1 152	<b>15 953</b>	423	<b>16 376</b>
en %	17%	27%	33%	16%	7%			
Actifs non courants par zone d'implantation (1)	10 190	1 565	995	259	63			<b>13 072</b>
en %	78%	12%	8%	2%	0%			

\* Les données consolidées publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Hors actifs financiers, dérivés et impôts différés actifs

En 2018, comme en 2017, le Groupe a réalisé des ventes avec 3 clients significatifs :

- Groupe Airbus : ventes concernant les secteurs opérationnels « Propulsion Aéronautique et Spatiale » (ventes de moteurs en première monte pour avions et hélicoptères), « Equipements Aéronautiques » (ventes de systèmes d'atterrissage et de freinage, ventes de câblages et systèmes d'interconnexions électriques et ventes de nacelles), Défense (ventes de systèmes de navigation, de systèmes de commandes de vol et de systèmes d'enregistrement de données de vol), « Aerosystems » (toutes activités) et « Aircraft Interiors » (intérieurs de cabines et sièges);
- Groupe Boeing : ventes concernant les secteurs opérationnels « Propulsion Aéronautique et Spatiale » (ventes de moteurs en première monte pour avions), « Equipements Aéronautiques » (ventes de systèmes d'atterrissage et de freinage et ventes de câblages et systèmes d'interconnexions électriques), « Aerosystems » (toutes activités) et « Aircraft Interiors » (intérieurs de cabines et sièges) ;
- Groupe General Electric : ventes concernant le secteur « Propulsion Aéronautique et Spatiale » (ventes de pièces de rechange utilisées dans le cadre de prestations de maintenance pour des flottes de compagnies aériennes) et « Aircraft Interiors » (sièges essentiellement).

# **Comptes consolidés du Groupe**

## Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	6	<b>16 376</b>	<b>21 025</b>
Autres produits	7	280	321
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>16 656</b>	<b>21 346</b>
Production stockée		195	3
Production immobilisée		522	447
Consommations de l'exercice	7	(9 449)	(12 440)
Frais de personnel	7	(4 353)	(5 665)
Impôts et taxes		(284)	(295)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7	(1 012)	(1 176)
Dépréciations d'actifs	7	(60)	62
Autres produits et charges opérationnels courants	7	159	(191)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	15	144	189
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>2 518</b>	<b>2 280</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(90)	(115)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 428</b>	<b>2 165</b>
Coût de la dette nette		(57)	(67)
Résultat financier lié au change		3 071	(351)
Autres charges et produits financiers		(2)	(58)
<b>Résultat financier</b>	8	<b>3 012</b>	<b>(476)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>5 440</b>	<b>1 689</b>
Produit (charge) d'impôts	9	(1 660)	(348)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>3 780</b>	<b>1 341</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	31	831	-
<b>Résultat de la période</b>		<b>4 611</b>	<b>1 341</b>
<b>Attribuable :</b>			
aux propriétaires de la société mère		4 550	1 283
activités poursuivies		3 720	1 283
activités cédées		830	-
aux participations ne donnant pas le contrôle		61	58
activités poursuivies		60	58
activités cédées		1	-
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	10		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		9,07	2,98
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		8,91	2,94
<b>Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	10		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		2,02	-
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		1,99	-

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Les données de l'exercice 2018 incluent 10 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1er mars 2018.

## Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Résultat net de la période</b>		<b>4 611</b>	<b>1 341</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments recyclables en résultat net</b>		<b>(495)</b>	<b>213</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	14	(7)	-
Ecart de conversion		(327)	230
Réévaluation des instruments de couverture		138	(47)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		(40)	15
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	15	(33)	15
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées		(220)	-
Impôt sur les éléments recyclables relatifs aux activités cédées		(6)	-
<b>Eléments non recyclables en résultat net</b>		<b>34</b>	<b>35</b>
Ecart actuariel sur engagements retraites et assimilés	24.c	43	46
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		(7)	(7)
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		(2)	(4)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)		-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(461)</b>	<b>248</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>		<b>4 150</b>	<b>1 589</b>
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		4 094	1 524
activités poursuivies		3 498	1 524
activités cédées		596	-
- aux participations ne donnant pas le contrôle		56	65
activités poursuivies		55	65
activités cédées		1	-

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017), mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

Les données de l'exercice 2018 incluent 10 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1er mars 2018.

Au 31 décembre 2018, les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de conversion comprennent :

- Un montant de 2 millions d'euros ((13) millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21 ;
- Un montant de 228 millions d'euros ((314) millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur les sociétés étrangères.

Au 31 décembre 2018, les autres éléments du résultat global relatifs à la réévaluation des instruments de couverture comprennent un montant de (47) millions d'euros (138 millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US

en février 2012 qualifiée de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe (couverture parfaitement efficace en 2018 et 2017).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. Note 15 - Participations comptabilisées par mise en équivalence) :

- un montant de 20 millions d'euros correspondant aux écarts de change de la période sur les co-entreprises étrangères ((49) millions d'euros au 31 décembre 2017),
- un montant de (5) millions d'euros relatif aux couvertures de flux de trésorerie des co-entreprises (16 millions en 2017), et
- un montant de (4) millions d'euros d'écarts actuariels sur engagements de retraite et assimilés des co-entreprises ((2) millions d'euros en 2017).

En 2017, les éléments recyclables relatifs aux activités cédées sont constitués d'un produit, avant impôt, de 220 millions d'euros d'écarts de conversion recyclés en résultat suite à la cession des activités du secteur Sécurité. Ces écarts de conversion découlent essentiellement des entités américaines cédées. L'impôt recyclé en résultat associé à ces écarts de conversion est un produit de 6 millions d'euros.



## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b>		<b>1er janvier 2017</b>	<b>31.12.2017 *</b>	<b>31.12.2018</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<i>*</i>		
Ecart d'acquisition	11	1 864	1 831	5 173
Immobilisations incorporelles	12	5 483	5 596	9 757
Immobilisations corporelles	13	3 169	3 518	4 454
Actifs financiers non courants	14	382	324	416
Participations comptabilisées par mise en équivalence	15	2 193	2 127	2 253
Dérivés actifs non courants	30	28	16	13
Impôts différés actifs	9	1 478	251	391
Autres actifs financiers non courants		-	-	4
<b>Actifs non courants</b>		<b>14 597</b>	<b>13 663</b>	<b>22 461</b>
Actifs financiers courants	14	147	2 113	185
Dérivés actifs courants	30	582	566	740
Stocks et en-cours de production	16	3 754	3 954	5 558
Coûts des contrats	17	258	261	470
Créances clients et autres débiteurs	18	5 279	4 952	6 580
Actifs sur contrat	19	1 109	1 366	1 544
Actifs d'impôts exigibles	9	513	596	752
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	1 926	4 914	2 330
<b>Actifs courants</b>		<b>13 568</b>	<b>18 722</b>	<b>18 159</b>
Actifs des activités cédées	31	3 250	-	-
<b>Total actif</b>		<b>31 415</b>	<b>32 385</b>	<b>40 620</b>
<b>PASSIF</b>		<b>1er janvier 2017</b>	<b>31.12.2017 *</b>	<b>31.12.2018</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<i>*</i>		
Capital émis	22	83	83	87
Réserves	22	3 742	4 686	10 585
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	22	35	28	-
Résultat de l'exercice		1 908	4 550	1 283
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>5 768</b>	<b>9 347</b>	<b>11 955</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>287</b>	<b>301</b>	<b>346</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>6 055</b>	<b>9 648</b>	<b>12 301</b>
Provisions	23	1 357	1 263	1 588
Dettes soumises à des conditions particulières	25	699	569	585
Passifs financiers non courants portant intérêts	26	2 392	3 246	3 384
Dérivés passifs non courants	30	-	-	7
Impôts différés passifs	9	699	674	1 662
Autres passifs financiers non courants	28	5	8	2
<b>Passifs non courants</b>		<b>5 152</b>	<b>5 760</b>	<b>7 228</b>
Provisions	23	708	925	1 189
Passifs financiers courants portant intérêts	26	945	1 390	2 221
Fournisseurs et autres créditeurs	27	3 951	4 409	5 650
Passifs sur contrat	19	8 874	9 090	10 453
Passifs d'impôts exigibles	9	179	214	210
Dérivés passifs courants	30	4 375	805	1 255
Autres passifs financiers courants	28	357	144	113
<b>Passifs courants</b>		<b>19 389</b>	<b>16 977</b>	<b>21 091</b>
Passifs des activités cédées	31	819	-	-
<b>Total passif</b>		<b>31 415</b>	<b>32 385</b>	<b>40 620</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.1 - Impact à l'ouverture au 1er janvier 2017 et Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017). Elles n'intègrent pas de données Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure au 31 décembre 2017.

## Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Réévaluation des instruments de couverture	Ecart de conversion	Autres réserves	Ecart actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions d'euros)</i>													
<b>31.12.2016</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(99)</b>	<b>35</b>	<b>(235)</b>	<b>765</b>	<b>1 014</b>	<b>(479)</b>	<b>1 908</b>	<b>169</b>	<b>6 521</b>	<b>288</b>	<b>6 809</b>
Changement de méthode IFRS15	-	-	-	-	-	-	(753)	-	-	-	(753)	(1)	(754)
<b>01.01.2017</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(99)</b>	<b>35</b>	<b>(235)</b>	<b>765</b>	<b>261</b>	<b>(479)</b>	<b>1 908</b>	<b>169</b>	<b>5 768</b>	<b>287</b>	<b>6 055</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(7)	304	(756)	16	40	4 550	(53)	(a)	56	4 150
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(340)	-	-	-	-	(32)	(372)
Programmes de rachat d'actions	-	-	(402)	-	-	-	208	-	-	-	-	-	(194)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	1 902	6	(1 908)	27	-	(10)	17
<b>31.12.2017 *</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(509)</b>	<b>28</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>2 047</b>	<b>(433)</b>	<b>4 550</b>	<b>143</b>	<b>9 347</b>	<b>301</b>	<b>9 648</b>
Changement de méthode IFRS 9	-	-	-	(28)	-	-	26	-	-	-	-	-	(2)
<b>01.01.2018</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(509)</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>2 073</b>	<b>(433)</b>	<b>4 550</b>	<b>143</b>	<b>9 345</b>	<b>301</b>	<b>9 646</b>
Résultat global de la période	-	-	-	-	(47)	243	(5)	42	1 283	8	(a)	65	1 589
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(695)	-	-	-	-	(26)	(721)
OCEANE 2018-2023	-	-	-	-	-	-	31	-	-	-	-	-	31
Rachat OCEANE 2016-2020	-	-	15	-	-	-	(113)	-	-	-	-	-	(98)
Programmes de rachat d'actions	(2)	(950)	428	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(524)
Acquisition de Zodiac Aerospace (b)	6	2 238	-	-	-	-	162	-	-	-	-	-	2 406
Rachat des participations des minoritaires	-	38	-	-	-	-	(44)	-	-	-	-	6	-
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	4 550	-	(4 550)	(14)	-	-	(14)
<b>31.12.2018</b>	<b>87</b>	<b>4 686</b>	<b>(80)</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>252</b>	<b>5 959</b>	<b>(391)</b>	<b>1 283</b>	<b>137</b>	<b>11 955</b>	<b>346</b>	<b>12 301</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de l'interprétation IFRS 15 -Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.1 - Impact à l'ouverture au 1er janvier 2017 et Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017).

(a) cf. tableau ci-dessous :

	Effet impôt sur les écarts actuariels	Effet impôt sur les écarts de change	Total
(en millions d'euros)			
Résultat global 2017 (propriétaires de la société mère)	(7)	(46)	(53)
Résultat global 2018 (propriétaires de la société mère)	(7)	15	8

(b) dont + 2 244 M€ lié à l'offre publique d'échange (cf. Note 4 - Evolution du périmètre)

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		4 550	1 283
Amortissements, dépréciations et provisions (1)		1 026	1 235
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	15	(100)	(124)
Variation de juste valeur des dérivés de change (2)	30	(3 608)	316
Résultat de cession d'éléments d'actifs		(20)	12
Résultat des activités cédées et résultat de cession avant impôts		(997)	-
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		60	58
Autres (3)		1 150	318
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>2 061</b>	<b>3 098</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production	16	(280)	(393)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation (4)	18,27,30	890	(280)
Variation des coûts des contrats	17	10	2
Variations des actifs et passifs sur contrat	19	86	746
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	18,27	(15)	(102)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>691</b>	<b>(27)</b>
<b>TOTAL I (5)</b>		<b>2 752</b>	<b>3 071</b>
<b>II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Capitalisation des frais de R&D (6)	12	(349)	(327)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles (7)		(225)	(183)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles (8)		(740)	(780)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités (9)		(54)	(4 172)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		3 060	18
Encaissements / décaissements nets sur titres de participations et prêts (10)		(1 974)	1 950
<b>TOTAL II</b>		<b>(282)</b>	<b>(3 494)</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Variation de capital - propriétaires de la société mère		-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle		(4)	(1)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	22.b	(449)	(539)
Remboursement d'emprunts (11)	26	(66)	(1 895)
Nouveaux emprunts	26	1 058	1 480
Variation des avances remboursables	25	(25)	(10)
Variation des financements court terme	26	449	(472)
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22.e	(340)	(695)
Dividendes versés aux minoritaires		(32)	(26)
<b>TOTAL III</b>		<b>591</b>	<b>(2 158)</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités cédées</b>		<b>14</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités cédées</b>		<b>(52)</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités cédées</b>		<b>(198)</b>	<b>-</b>
<b>Incidence des variations de taux de change</b>		<b>(17)</b>	<b>(3)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>I+II+III+IV+V+VI+VII</b>	<b>2 808</b>	<b>(2 584)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		1 926	4 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées		180	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	20	4 914	2 330
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées		-	-
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>2 808</b>	<b>(2 584)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont au 31 décembre 2018 : 1 209 M€ d'amortissements (788 M€ au 31 décembre 2017), (19) M€ de dépréciations (60 M€ au 31 décembre 2017) et 45 M€ de dotations aux provisions (178 M€ de reprises de provisions au 31 décembre 2017)

(2) Dont + 274 M€ au titre des dérivés de change au 31 décembre 2018 ((3 604) M€ au 31 décembre 2017) (cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés)

(3) Dont au 31 décembre 2018 : (80) M€ d'impôts différés sur variation de juste valeur des dérivés de change (1 216 M€ au 31 décembre 2017) et 340 M€ relatif à la revalorisation des stocks (cf. Note 16 - Stocks et en-cours de production)

(4) Dont au 31 décembre 2018 : + 1 M€ de primes nettes sur options de change (cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés) présentées au bilan en dérivés passifs courants (+ 50 M€ de primes nettes au 31 décembre 2017)

(5) Dont (531) M€ d'impôts payés au 31 décembre 2018 ((582) M€ d'impôts au 31 décembre 2017) ; dont intérêts versés (87) M€ au 31 décembre 2018 ((72) M€ au 31 décembre 2017) et intérêts reçus 26 M€ au 31 décembre 2018 (24 M€ au 31 décembre 2017)

(6) Dont (7) M€ d'intérêts capitalisés au 31 décembre 2018 et (11) M€ au 31 décembre 2017

(7) Dont au 31 décembre 2018 : (169) M€ d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((241) M€ au 31 décembre 2017), + 10 M€ de produit de cession (+ 31 M€ de produit de cession au 31 décembre 2017) et (24) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations (+ 13 M€ au 31 décembre 2017)

(8) Dont au 31 décembre 2018 : (797) M€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((786) M€ au 31 décembre 2017); (5) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations (+ 22 M€ au 31 décembre 2017) et + 26 M€ de produits de cession (+24 M€ au 31 décembre 2017) et (4) M€ de variation de créances sur cessions d'immobilisations

(9) Dont acquisition de Zodiac Aerospace pour 4 092 M€ (montant versé dans le cadre de l'offre publique d'achat net de la trésorerie active acquise)

(10) Dont au 31 décembre 2018 : transfert en trésorerie et équivalents de trésorerie des 2 000 M€ de sicav de trésorerie qui avaient fait l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace reclassés en autres actifs financiers (cf. Note 14 - Actifs financiers courants et non courants)

(11) Dont au 31 décembre 2018 : (250) M€ concernant le remboursement de l'emprunt hybride de Zodiac Aerospace (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts)

**Notes annexes aux  
comptes consolidés du  
Groupe**

La société Safran (2, Bd du Général Martial-Valin - 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les états financiers consolidés sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'administration du 26 février 2019 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés annuels 2018. Les comptes consolidés seront définitifs après leur approbation par l'assemblée générale.

## **Note 1 - Principes et méthodes comptables**

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm)) à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est à dire, les IFRS, les International Accounting Standards ("IAS") et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretations Committee ("IFRIC") ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee ("SIC").

### **Evolutions des principes et méthodes comptables**

***Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués de manière obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :***

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » - Clarifications sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions ;
- Amendements d'IAS 40 « Immeubles de placement » - Transferts d'immeubles de placement ;
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2016 (cycle 2014-2016) ;
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises ».

Les impacts de la mise en œuvre des normes IFRS 9 et IFRS 15 sont présentés en Note 3 - Changement de méthode.

Les autres textes applicables de façon obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

***Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :***

Néant.

**Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :**

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » et d'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » - Définition de la matérialité ;
- Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » - Conséquences d'une modification, réduction ou liquidation de régime sur la détermination du coût des services rendus et de l'intérêt net ;
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » - Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises ;
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence ;
- Amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » - Définition d'une activité ;
- Amendements d'IFRS 9 « Instruments financiers » - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2017 (cycle 2015-2017) ;
- IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes en matières d'impôt sur le résultat ».

A l'exception de la norme IFRS 16, de l'amendement à IFRS 9 et de l'interprétation IFRIC 23, ces nouveaux textes n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Concernant la norme IFRS 16 sur les locations, le recensement des contrats de location a été réalisé et ceux-ci seront désormais gérés dans un outil dédié qui déterminera les écritures de retraitement découlant de l'application de la nouvelle norme. Cette norme sera appliquée selon la méthode « rétrospective modifiée » au 1er janvier 2019, c'est-à-dire avec imputation en capitaux propres à cette date de l'effet du changement de norme. De ce fait, les comptes comparatifs 2018 présentés dans les états financiers 2019 ne seront pas retraités.

A date, les simulations réalisées indiquent que la première application de la norme devrait conduire à une augmentation des dettes de location d'environ 0,5 milliard d'euros avec pour contrepartie la constatation de droits d'utilisation à l'actif pour un montant quasi-équivalent. De ce fait, l'impact du changement de norme en capitaux propres devrait être non significatif.

## a) Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les chapitres suivants.

## b) Consolidation

### Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Safran exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif et durable de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale dès lors que leur contribution à certains agrégats consolidés est matérielle ou parce que leur activité est de nature stratégique pour le Groupe. Il s'agit des sociétés pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les activités essentielles dans le but d'en retirer un rendement économique sur lequel il peut influencer. Le pouvoir découle généralement de la détention de droits de vote (y compris les droits de vote potentiels lorsqu'ils ont un caractère substantif) ou de droits contractuels.

Les sociétés contrôlées conjointement par Safran et d'autres groupes, ou partenariats, sont celles dont la direction des activités essentielles (budget, nomination des dirigeants...) nécessite le consentement unanime des partenaires. Il existe deux types de partenariat :

- les opérations conjointes : entités dans lesquelles les partenaires ont, de par la forme juridique de l'entité, les termes des accords contractuels ou les autres faits et circonstances, des droits sur les actifs et des obligations à assumer les passifs du partenariat. Chaque partenaire comptabilise les actifs, les passifs, les charges et les produits relatifs à ses intérêts dans l'opération conjointe sauf s'il est prévu une répartition différente ;
- les co-entreprises : entités dans lesquelles les partenaires ont uniquement des droits sur l'actif net. Chaque partenaire comptabilise sa quote-part dans l'actif net selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles Safran exerce une influence notable, ou entreprises associées, sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient au moins 20% des droits de vote. En revanche, l'influence notable doit être démontrée lorsque le niveau de détention se situe sous ce seuil. Le fait que le Groupe soit représenté au sein de l'organe de direction (Conseil d'administration...) de l'entité détenue est un indicateur de l'existence d'une influence notable.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle, exclusif ou conjoint, ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle, exclusif ou conjoint, ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, comme par exemple suite à une dilution, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la part de résultat et d'actif net non détenue par les propriétaires de la société mère, sont présentées séparément au compte de résultat, dans l'état du résultat global et dans les capitaux propres.

La norme IFRS 10 prévoit que toute modification du taux de détention d'une entité consolidée par intégration globale, sans perte ou gain de contrôle, soit constatée en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la maison mère du Groupe. Il en sera ainsi des acquisitions complémentaires de titres quand bien même la prise de contrôle exclusif serait intervenue lors d'une précédente acquisition de titres ou des cessions de titres sans perte de contrôle exclusif.

La cession des titres entraînant une perte de contrôle exclusif sera quant à elle constatée en résultat et le résultat de cession sera calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. De plus, certains « autres éléments du résultat global » attribués aux actionnaires majoritaires seront transférés en résultat. Toute participation résiduelle conservée sera réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

L'acquisition des titres entraînant l'obtention du contrôle exclusif sera comptabilisée conformément aux dispositions qui régissent les regroupements d'entreprises décrites en Note 1.c.

### Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes qui s'y rattachent.

Lorsqu'une société intégrée globalement effectue une transaction telle qu'une vente ou un apport d'actif à une opération conjointe, une coentreprise ou une entreprise associée, tout gain ou perte est reconnu dans les comptes consolidés uniquement à hauteur du pourcentage d'intérêt hors Groupe dans l'opération conjointe, la coentreprise ou l'entreprise associée.

Dans le sens inverse, lorsqu'une société intégrée globalement effectue une transaction telle qu'un achat d'actif auprès d'une opération conjointe, une coentreprise ou une entreprise associée, la quote-part du gain ou de la perte revenant au Groupe n'est reconnue dans les comptes consolidés qu'à la revente par la société intégrée globalement de cet actif à un tiers hors Groupe.

Ces transactions ne donnent pas lieu à élimination dès lors que l'opération conjointe intervient en tant que simple intermédiaire (agent) ou effectue des prestations équilibrées au profit ou dans le prolongement direct de l'activité de ses différents actionnaires.

### **c) Regroupements d'entreprises**

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée.

### **Méthode de l'acquisition**

A la date de prise de contrôle, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable (y compris ajustements de juste valeur) de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises ;
- les coûts directs liés à l'acquisition (frais de transaction) doivent être comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises, ce qui signifie qu'ils sont constatés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises (clauses de complément de prix...) sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. L'évaluation du



prix d'acquisition, incluant le cas échéant, le montant estimé de la juste valeur des contreparties éventuelles, est finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Au-delà du délai d'affectation, tout changement ultérieur de cette juste valeur est constaté en résultat. Seuls peuvent donner lieu à un ajustement du prix d'acquisition pendant le délai de douze mois les éléments qui auraient dû être pris en compte à la date d'acquisition, mais pour lesquels l'acquéreur ne disposait pas de toutes les informations à cette date.

Toute quote-part antérieurement détenue dans l'activité acquise, avant la prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondante enregistrée en résultat.

### **Ecart d'acquisition**

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est déterminé comme la différence entre :

- d'une part, le prix d'acquisition à la date d'acquisition, augmenté du montant des participations, ne donnant pas le contrôle de la société acquise, évalué soit sur la base de la quote-part de l'actif net acquis (y compris ajustements de juste valeur), soit sur la base de la valeur globale de l'entreprise ; et
- d'autre part, le montant net des actifs et passifs acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsqu'ils sont générés par l'acquisition de sociétés intégrées globalement ou de participations dans des opérations conjointes, les écarts d'acquisition positifs sont portés à l'actif du bilan dans la rubrique « Ecarts d'acquisition » et les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat. En revanche, les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de participations dans des coentreprises ou des entreprises associées sont enregistrés dans la ligne « Participations comptabilisées par mise en équivalence » conformément à IAS 28.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans le délai d'affectation d'un an après la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Seuls les éléments éclairant la situation existant à la date d'acquisition peuvent donner lieu à un ajustement en contrepartie des écarts d'acquisition. Au-delà de ce délai, les ajustements sont enregistrés en résultat.

Les écarts d'acquisition ainsi dégagés sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) telles que définies en Note 1.I. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe des événements ou circonstances indiquant une perte de valeur selon les modalités décrites en Note 1.I. En cas de perte de valeur, la dépréciation est comptabilisée en résultat et n'est pas réversible.

### **d) Activités abandonnées et actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés**

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés, est considéré comme destiné à être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable dans un délai maximum de 12 mois. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession et sont présentés sur des lignes spécifiques du bilan consolidé.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, une activité ou une zone géographique principale et distincte est qualifiée d'activité abandonnée dès lors qu'elle fait soit l'objet d'une cession soit d'un classement en activité destinée à être cédée. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à l'activité destinée à être cédée ou cédée sont présentés sur

des lignes spécifiques des états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées. Les actifs et les passifs composant l'activité destinée à être cédée ou cédée sont présentés sur des lignes spécifiques du bilan consolidé uniquement pour le dernier exercice présenté.

En application des dispositions de la norme IFRS 5, à compter du classement d'une activité en activité destinée à être cédée :

- l'activité est évaluée dans son ensemble au montant le plus faible de sa valeur nette comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente estimés ;
- l'amortissement des actifs non courants compris dans l'activité est arrêté ;
- les actifs non courants compris dans cette activité ne font plus l'objet de test de dépréciation ;
- les positions réciproques au bilan entre les activités poursuivies et l'activité destinée à être cédée continuent d'être éliminées.

#### **e) Conversion des comptes exprimés en devises**

Les comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe sont convertis en euros selon la méthode suivante :

- les éléments d'actif et passif sont convertis sur la base des cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat, ainsi que les flux de trésorerie, sur la base des cours moyens de change de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre le cours de change moyen et le cours de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Lors de la sortie d'une filiale étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de cession. Dans tous les cas de sortie, le montant des écarts de change comptabilisés au compte de résultat est déterminé sur la base d'une consolidation directe de la filiale étrangère dans les comptes du Groupe.

Le Groupe a mis en place une couverture d'investissement net partielle de ses activités à l'étranger dont le fonctionnement est présenté en Note 1.v.

#### **f) Conversion des transactions libellées en devises et dérivés de change**

Les transactions libellées en devises autres que les monnaies de présentation des comptes des sociétés sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date où elles sont réalisées.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de cette conversion sont comptabilisées en résultat financier de la période, à l'exception des différences de conversion relatives à un instrument financier désigné comme couverture d'un investissement net à l'étranger qui, elles, sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global (Note 1.v). Les avances et acomptes versés ou reçus, les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance sont maintenus au bilan à leur cours de comptabilisation initiale.

Les actifs monétaires à long terme détenus par une entité du Groupe sur une filiale étrangère pour lesquels aucun règlement n'est ni planifié ni susceptible d'intervenir dans un avenir prévisible, constituent une part de l'investissement net à l'étranger. Ainsi en application des dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les différences de change portant sur ces éléments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global (OCI) jusqu'à la date de cession de l'investissement où elles sont comptabilisées comme un élément du résultat de

cession. Dans le cas contraire (si l'opération n'est pas qualifiée d'investissement net à l'étranger), les différences de change sont enregistrées dans le compte de résultat.

Le Groupe utilise des dérivés de change pour gérer et couvrir les risques de variation de cours de change pesant sur son chiffre d'affaires net des achats libellés en devises étrangères. La stratégie de couverture de change du Groupe ainsi que les dérivés de change fermes et optionnels utilisés sont détaillés en Note 30 « Gestion des risques de marché et dérivés ».

Conformément à IFRS 9, à la clôture, ces dérivés de change sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Au regard des contraintes liées à l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de regroupement Sagem/Snecma et du fait que la plupart des instruments dérivés utilisés par le Groupe sont inéligibles en tant qu'instrument de couverture au sens d'IFRS 9, le Groupe a décidé de traiter l'ensemble de ses opérations sur dérivés de change comme ne relevant pas de la comptabilité de couverture et donc de comptabiliser en résultat financier la variation de la juste valeur de ses dérivés de change.

### **g) Produits des activités ordinaires**

Les principales natures de contrats avec les clients recensées au sein du Groupe sont :

- ventes de moteurs 1<sup>ère</sup> monte, moteurs de rechange, équipements séries et pièces de rechange
- ventes de contrats de maintenance et de support de base installée
- ventes de prestations de réparation pièces et main d'œuvre (« Time & Material »)
- ventes de contrats à éléments multiples
- ventes d'études.

Pour chacune de ces natures de contrats, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires en application d'IFRS 15 sont présentées ci-dessous.

Dans de rares cas, les effets d'une composante de financement seront également pris en compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors que celle-ci sera significative par rapport au prix de transaction du contrat.

#### **Ventes de moteurs 1<sup>ère</sup> monte, moteurs de rechange, équipements série et pièces de rechange**

Pour la vente de moteurs, d'équipements et de pièces de rechange, l'obligation de prestation est généralement définie au niveau de chaque bien individuel et non au niveau d'un lot de biens.

Des développements peuvent être réalisés en amont d'une production et faire l'objet d'un financement total ou partiel par le client.

Ces ventes de développements concernent essentiellement les équipements aéronautiques, Aerosystems et Aircraft Interiors.

Les développements financés par les clients qui sont indissociables de la production série ne constituent pas une obligation de prestation distincte. De ce fait, le financement de ces développements par les clients sera dans un premier temps comptabilisé au bilan en passifs sur contrat lors de leur encaissement puis intégralement constaté en chiffre d'affaires « série » au rythme de la livraison des biens.

A l'inverse, pour les développements financés qui constituent une obligation de prestation distincte, le financement est comptabilisé en chiffre d'affaires à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert du contrôle est à un moment précis ou à l'avancement des coûts lorsque le transfert de contrôle est en continu.

L'octroi d'une garantie étendue dans le cadre de la vente de moteurs ou d'équipements constitue une obligation de prestation distincte dès lors que cette garantie est un service complémentaire qui n'est pas accordé à tous les clients contrairement à la garantie standard. Dans ce cas, une quote-part du prix de transaction des moteurs ou équipements est allouée à cette garantie et est comptabilisé en passifs sur contrat.

Ce passif sur contrat sera repris et comptabilisé en chiffre d'affaires au rythme où les coûts de garantie seront supportés.

Le chiffre d'affaires comptabilisé pour chaque moteur, équipement ou pièce de rechange est net de toutes les remises accordées quelle que soit leur forme, y compris notamment les garanties à caractère de remise (garanties de performance portant sur le niveau de fiabilité, la consommation de carburant...) et les biens ou services accordés gratuitement qui ne constituent pas des obligations de prestation distinctes.

Lorsque ces biens ou services accordés gratuitement sont transférés au client avant la date de reconnaissance du chiffre d'affaires, ils sont comptabilisés au bilan en actifs sur contrat jusqu'à cette date.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de contrôle de chaque bien qui intervient le plus souvent à la livraison, soit « à un moment précis ».

En cas de risque d'annulation de la transaction ou d'irrécouvrabilité de la créance connu dès l'origine du contrat, le chiffre d'affaires n'est pas reconnu ; celui-ci sera reconnu lorsque le risque sera levé.

Lorsque le contrat se révèle déficitaire, une perte sur engagement de livraisons est comptabilisée (Note 1.r).

Les acomptes reçus des clients sont enregistrés en passifs sur contrat lors de leur encaissement. Ils sont comptabilisés en chiffre d'affaires lors de la livraison des biens auxquels ils se rattachent.

#### Ventes de contrats de maintenance et de support de base installée

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs ou d'équipements. La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol ou d'atterrissages des biens concernés par ces contrats.

Les différentes prestations rendues au sein de chacun de ces contrats constituent une obligation de prestation unique du fait de l'interdépendance existant entre elles dans le cadre de l'exécution de ces contrats.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé si :

- le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable ; et
- les coûts encourus et les coûts pour achever le contrat peuvent être évalués de façon fiable.

Le transfert du contrôle de ces prestations intervenant en continu, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé à l'avancement des coûts.

Tant que le résultat du contrat ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires ne sera reconnu qu'à hauteur des coûts encourus.

Les marges prévisionnelles des contrats sont revues régulièrement. Le cas échéant, les pertes à terminaison sur les contrats en cours sont provisionnées dès qu'elles sont prévisibles (Note 1.r).

Les modifications de contrat conduisent généralement à ne pas ajouter de biens ou services distincts au contrat initial. De ce fait, la réestimation du chiffre d'affaires qui en découle à cette date se traduit par un effet de rattrapage immédiat en résultat (méthode dite du « catch-up »).

Les montants facturés aux clients, et donc encaissés la plupart du temps, qui n'ont pas encore été reconnus en chiffre d'affaires sont comptabilisés en passifs sur contrat (produit constaté d'avance) à la clôture. A contrario, le chiffre d'affaires comptabilisé qui n'a pas encore donné lieu à facturation est enregistré au bilan en actifs sur contrat à la clôture.

### Ventes de prestations de réparation pièces et main d'œuvre (« time & material »)

Ces prestations qui portent sur des moteurs ou des équipements sont en général de courte durée. Elles constituent une obligation de prestation unique.

Le chiffre d'affaires est reconnu une fois la réparation terminée, à un moment précis.

### Ventes de contrats à éléments multiples

Les contrats à éléments multiples sont des contrats qui intègrent la vente d'un développement spécifique, la vente de biens et aussi la vente de prestations de services.

Il convient d'identifier pour chaque contrat les obligations de prestation distinctes et de déterminer, pour chaque obligation, la date de transfert de contrôle.

En général, pour ces contrats :

- Le développement spécifique ou les travaux d'adaptation réalisés pour un contrat et un client donné ne constituent pas une obligation de prestation distincte car ils sont indissociables de la production série. Les coûts associés au développement et à l'installation sont initialement comptabilisés à l'actif en « coûts des contrats », si recouvrables, puis comptabilisés en charge sur la durée de vie du contrat ;
- Le financement reçu du client pour ce développement ou ces travaux d'adaptation est enregistré en chiffre d'affaires lors de la réalisation des différentes obligations de prestation du contrat ;
- Le chiffre d'affaires relatif à la production série et aux prestations de services est reconnu soit à la livraison des biens, soit à l'avancement des coûts en fonction de la nature de l'obligation de prestation.

### Ventes d'études

Ces ventes sont présentes dans tous les secteurs du Groupe. Chaque étude à réaliser constitue en général une obligation de prestation distincte car le contrôle du développement est transféré au client, souvent par le biais du transfert de la propriété intellectuelle.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement des coûts lorsque le transfert du contrôle est en continu ou à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert de contrôle est à un moment précis.

L'application d'IFRS 15 peut conduire à la reconnaissance au bilan d'actifs et passifs sur contrat et de coûts des contrats:

- Un actif sur contrat traduit le droit de Safran d'obtenir une contrepartie en échange d'un bien ou d'une prestation pour lesquels le transfert de contrôle a été réalisé lorsque ce droit dépend d'autre chose que de l'écoulement du temps. On y retrouve essentiellement les montants liés au chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement sans droit immédiat à facturation. Un actif de contrat est déprécié, le cas échéant, selon le modèle simplifié de dépréciation d'IFRS 9 (Note 1.m) ;

- Un passif sur contrat traduit l'obligation pour Safran de transférer à un client un bien ou un service pour lesquels Safran a reçu une contrepartie en trésorerie ou en nature. Les passifs sur contrat incluent les avances et acomptes reçus, les produits constatés d'avance et les concessions à payer ;
- Les coûts des contrats regroupent les coûts d'exécution des contrats qui ne sont pas du ressort d'une autre norme (notamment IAS 16, IAS 38 et IAS 2) et les coûts d'obtention des contrats versés à des tiers (commissions...).

#### **h) Impôts courants et différés**

Les charges d'impôts (produits d'impôts) correspondent au total des impôts courants et des impôts différés figurant dans le compte de résultat.

Les impôts courants correspondent au montant d'impôts déterminé conformément aux règles établies par les autorités fiscales compétentes sur les bénéfices imposables au cours d'un exercice, ainsi qu'aux pénalités reconnues au titre des redressements fiscaux comptabilisés sur l'exercice. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est directement comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés pour chaque entité, pour les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Il est également tenu compte des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. La valeur des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture annuelle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de la période au cours duquel la loi fiscale est promulguée et le changement de taux décidé, sauf si les opérations concernées ont été directement comptabilisées à leur origine en capitaux propres.

Le crédit d'impôt recherche français, ou tout autre dispositif fiscal similaire dans d'autres juridictions, est assimilé à une subvention d'exploitation liée aux dépenses de recherche et développement réalisées au cours de l'exercice. A ce titre, il est comptabilisé en « Autres produits » et non en déduction de la charge d'impôts de l'exercice. La reconnaissance en produit de tout ou partie du crédit impôt recherche reçu sur la période peut être différée sur les périodes ultérieures si ce montant se rattache à des dépenses de développement immobilisées dans les comptes consolidés du Groupe.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est également comptabilisé en « Autres produits » car il est assimilé à une subvention d'exploitation.

## **i) Résultat par action**

Le résultat par action de base est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions ordinaires achetées et détenues en autocontrôle.

Le résultat par action dilué est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période en excluant les actions d'autocontrôle et en retenant les effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, notamment celles qui découlent des obligations convertibles en actions ou d'un programme de rachat d'actions en cours. L'effet dilutif des obligations convertibles en actions découle des actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises. L'effet dilutif d'un programme de rachat d'actions en cours est calculé selon la méthode dite du rachat d'actions inversée qui compare le cours de bourse de clôture avec le cours de bourse moyen de la période concernée.

## **j) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur juste valeur, leur coût d'acquisition historique ou leur coût de production en fonction du mode d'acquisition de ces actifs. Les frais financiers directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation incorporelle sont incorporés dans le coût de cette immobilisation dès lors qu'elle ne sera prête à l'usage auquel elle est destinée, ou à la vente, qu'après une période de temps substantielle (généralement plus de 12 mois). Le montant inscrit au bilan à l'origine est diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

### **Immobilisations acquises lors de regroupements d'entreprises**

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de prise de contrôle et sont amortis linéairement :

- pour les actifs incorporels reconnus lors de la fusion Sagem/Snecma de 2005 et ceux reconnus lors de l'acquisition de la participation de Rolls Royce dans l'activité RTM322 - regroupés sous la dénomination « Programmes aéronautiques » - et déterminés par programme (la juste valeur de chaque programme aéronautique reconnu recouvrant plusieurs natures d'incorporels telles que technologies, carnets de commandes et relations clientèle), sur la durée de vie résiduelle des programmes (qui n'excède pas 20 ans) ;
- pour les actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises intervenus depuis la création du Groupe (technologies, relations clientèle et autres immobilisations incorporelles acquises), et notamment Zodiac Aerospace, sur la durée d'utilité estimée (1 à 23 ans) de chaque immobilisation incorporelle identifiée.

### **Immobilisations acquises séparément**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité comprise entre 1 et 5 ans.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité, correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsque celle-ci est inférieure.

Les contributions versées à des tiers au titre des programmes aéronautiques (participation aux coûts de certification,...) sont considérées comme des immobilisations acquises et sont donc immobilisées sauf dans les cas où le programme ne s'avérerait pas rentable.

### Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois, les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontrée :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Dans les domaines d'activités du Groupe, l'ensemble des critères d'immobilisation des frais de développement est rempli lorsque la décision de lancement du développement est prise par la Direction et que la rentabilité du programme/projet, validée par des sources internes ou externes pertinentes, est démontrée. Le début de la période d'immobilisation des frais de développement ne peut pas être antérieur à ces événements.

La période d'immobilisation des frais de développement s'achève à l'entrée en service du produit qui a été développé.

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production et sont amortis à partir de la première livraison du produit, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui ne dépasse pas 20 ans.

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités énoncées en Note 1.I.

### **k) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais financiers directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation corporelle sont incorporés dans le coût de cette immobilisation dès lors qu'elle ne sera prête à l'usage auquel elle est destinée, ou à la vente, qu'après une période de temps substantielle (généralement plus de 12 mois).

Les dépenses de remplacement et les coûts de révision majeure sont identifiés comme des composants des actifs corporels. Les autres dépenses de réparation et d'entretien sont enregistrées en charges de la période.

Dans le cas des contrats de location-financement, au début de la période de location, l'actif immobilisé et la dette financière sont valorisés au plus bas de la valeur de marché ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Au cours de la période de location, les paiements sont ventilés entre la charge financière et le remboursement de la dette de manière à obtenir, au titre de chaque période, un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.



L'amortissement de la valeur brute des immobilisations corporelles est réparti sur la durée d'utilité attendue des principaux composants associés aux actifs, essentiellement sur le mode linéaire.

Dans le cadre des contrats de location-financement, si la transmission de la propriété à la fin du contrat est certaine, l'actif est amorti sur sa durée d'utilité. Dans le cas contraire, les actifs sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat.

Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions	15 ans - 40 ans
Installations techniques	5 ans - 40 ans
Matériels, outillages et autres	5 ans - 15 ans

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités énoncées en Note 1.I.

### **I) Dépréciation des actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés, en particulier les écarts d'acquisition résultant de regroupements d'entreprises, sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)<sup>1</sup>. Deux types d'UGT sont définis dans le Groupe :

- les UGT correspondant aux programmes, projets, ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : frais de développement, actifs corporels de production ;
- les UGT correspondant à des pôles d'activités tels que suivis par la Direction du Groupe, qui sont dans la plupart des cas assimilables aux principales filiales du Groupe, auxquelles sont rattachés les écarts d'acquisition.

En cas de réorganisation interne ou de cession modifiant la composition d'une ou plusieurs UGT auxquelles les écarts d'acquisition ont été affectés, des réaffectations sont effectuées en utilisant une approche fondée sur la valeur relative, déterminée sur la base de la quote-part que représente l'activité cédée ou transférée dans les flux de trésorerie et dans la valeur terminale de l'UGT d'origine à la date de la cession ou du transfert.

Les tests de dépréciation sont réalisés a minima une fois par an sur les immobilisations à durée indéfinie ou non amortissables telles que les écarts d'acquisition (tests réalisés au cours du premier semestre) ainsi que pour les immobilisations amortissables, dont l'amortissement n'a pas débuté, et dès qu'un indice de perte de valeur apparaît, que ce soit pour un actif amortissable ou non.

A chaque date de clôture, les entités du Groupe apprécient s'il existe des évènements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels évènements ou circonstances comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts, etc...) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (plan à moyen terme, études de rentabilité, part de marché, carnet de commandes, réglementation, litiges, etc.).

---

<sup>1</sup> Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiables dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie fortement indépendants de ceux d'autres actifs ou groupes d'actifs

Si de tels évènements ou circonstances existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée dans le résultat opérationnel.

La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de cession et la valeur d'utilité d'un actif ou d'un groupe d'actifs, estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux d'actualisation de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital spécifique du Groupe (Weighted Average Cost of Capital-WACC). Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts, ce qui aboutit à un résultat identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts.

La détermination des flux de trésorerie futurs est différente selon les actifs à tester :

- (i) actifs affectés à des programmes, projets ou familles de produits : les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux d'actualisation de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique. Cet horizon long terme permet de mieux refléter les caractéristiques des cycles d'exploitation du Groupe (aéronautique et défense), définis par des actifs d'une durée de vie longue et des évolutions produits lentes ;
- (ii) écarts d'acquisition : les flux de trésorerie futurs attendus sont déterminés à partir des plans à moyen terme établis sur les quatre prochaines années et des flux attendus de la 5<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année (voire sur une période plus étendue pour certaines activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme longs) ; ces flux sont actualisés au taux d'actualisation de référence. La valeur d'utilité des actifs est l'addition de la valeur actualisée de ces flux et de la valeur terminale actualisée calculée sur la base d'un flux normatif représentatif de l'activité à long terme et issu de la période de 5 à 10 ans (voire au-delà pour certaines activités), en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini.

Lorsqu'un test sur les actifs d'une UGT fait ressortir une perte de valeur, après vérification de la valeur recouvrable des actifs pris isolément, la perte de valeur est affectée en premier lieu à l'écart d'acquisition puis aux actifs de l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables respectives.

En cas de perte de valeur avérée, toute dépréciation comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est définitive. Pour les autres actifs, les indices de perte de valeur sont analysés à chaque clôture ultérieure et, s'il existe des changements favorables dans les estimations qui avaient conduit précédemment à une dépréciation, une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

#### **m) Titres de participation, prêts et créances**

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie « juste valeur par résultat » du fait que :

- ces actifs, de par leur nature, ne génèrent pas des flux de trésorerie constitués uniquement du paiement d'intérêts et du remboursement du principal à des dates définies ; et
- Safran n'a pas retenu l'option d'un classement de ces actifs dans la catégorie « juste valeur par OCI non recyclables ».

Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les titres non cotés, la juste valeur correspond au coût dès lors que ce dernier constitue une estimation appropriée de la juste valeur. Dans le cas contraire, une méthode d'évaluation appropriée est utilisée.

Les prêts aux sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie « coût amorti ». Ils sont dépréciés selon le modèle général de dépréciation d'IFRS 9 qui consiste, dans un premier temps, à prendre en compte dans leur évaluation la perte attendue dans les 12 prochains mois, puis, en cas de dégradation significative du risque de crédit, à déterminer la dépréciation sur la base de la perte attendue jusqu'à la date de maturité.

Les clients et comptes rattachés et les actifs sur contrat sont dépréciés selon le modèle simplifié de dépréciation d'IFRS 9, compte tenu notamment de leur échéance généralement à court terme. Ce modèle consiste à calculer une dépréciation qui soit égale, à tout moment, à la perte attendue sur la durée de vie de l'actif.

Pour ces actifs, l'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'effectue à deux niveaux, au niveau collectif et au niveau individuel.

Au niveau collectif, la dépréciation pour pertes de crédit attendues est calculée pour l'ensemble des clients à l'exception de ceux ayant une notation égale ou supérieure à A3 ou A- (selon les agences de notation) pour lesquels aucune dépréciation collective n'est constatée. Cette dépréciation collective est déterminée à partir de l'évolution d'un indicateur reflétant la rentabilité des compagnies aériennes, ces dernières constituant la principale exposition au risque de crédit du Groupe parmi les clients n'ayant pas une notation égale ou supérieure à A3 ou A-.

Au niveau individuel, vient s'ajouter une dépréciation pour pertes de crédit attendues complémentaire si la dégradation du risque de crédit d'un client, quel qu'il soit, est avérée (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire...) et est susceptible de conduire à la constatation d'une perte définitive.

#### **n) Stocks et travaux en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient, selon la méthode du coût moyen pondéré, et de leur valeur nette de réalisation.

Ce coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé et diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Lorsque les conditions d'éligibilité sont réunies, les frais financiers encourus durant la phase de production des stocks sont incorporés dans la valeur de ces derniers.

#### **o) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie les disponibilités ainsi que les placements à court terme (inférieurs ou égaux à 3 mois) et les dépôts à terme avec des options de sortie exerçables inférieures à 3 mois sans pénalité, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui présentent un risque négligeable de variation de valeur.

Ces actifs sont, en fonction de leur nature, évalués à la valeur de marché (juste valeur) ou au coût amorti. Ceux évalués au coût amorti sont dépréciés selon le modèle général de dépréciation d'IFRS 9.

Les équivalents de trésorerie sur lesquels pèse une restriction d'utilisation (nantissement...) sont présentés en Autres actifs financiers pendant toute la période durant laquelle la restriction s'applique.

#### **p) Titres d'autocontrôle**

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont portés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition, qu'ils aient été rachetés dans le cadre d'un contrat de liquidité ou d'un programme de rachat d'actions initiés par le Groupe. Les résultats de cession d'actions d'autocontrôle sont imputés directement sur les capitaux propres sans affecter le résultat net de la période.

Dans le cas d'un programme de rachat d'actions en cours à la clôture, l'engagement ferme de rachat d'actions est matérialisé par la comptabilisation d'une dette sur acquisition de titres par contrepartie d'une diminution des réserves consolidées. Cette dette, qui est exclue du calcul de la position financière nette du Groupe, est apurée au rythme des décaissements consécutifs aux rachats d'actions réalisés.

#### **q) Paiements fondés sur des actions**

Le Groupe accorde de manière occasionnelle à ses salariés différents types de paiements fondés sur des actions : attribution d'actions gratuites, rémunération variable long terme et plans d'épargne Groupe avec ou sans effet de levier.

En application de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », ces dispositifs sont évalués à leur juste valeur qui tient compte, le cas échéant, de l'incessibilité des actions octroyées pendant une période donnée. La juste valeur des instruments dénoués en actions est évaluée à la date d'attribution, la juste valeur des instruments dénoués en trésorerie fait l'objet d'une révision jusqu'au règlement. Ces avantages accordés aux salariés constituent des charges de personnel, reconnues de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves consolidées pour les plans dénoués en actions, et en contrepartie d'un passif pour les plans dénoués en trésorerie.

#### **r) Provisions**

Le Groupe enregistre des provisions lorsqu'une obligation actuelle (légale ou implicite) probable, ou éventuelle dans le cadre de regroupements d'entreprises, résultant d'événements passés est constatée, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources estimée de manière fiable.

Pour les taxes prélevées par les autorités publiques, le passif est comptabilisé en date du fait générateur propre à chaque taxe, tel que celui-ci est défini par la réglementation locale applicable.

#### **Provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons**

Une provision pour pertes à terminaison, dans le cas des contrats gérés à l'avancement, ou provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de biens, est comptabilisée dès lors que :

- un contrat ou un ensemble contractuel, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour le Groupe, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- l'obligation du Groupe et les avantages économiques attendus en contrepartie peuvent être estimés de manière fiable ;
- il existe une probabilité forte que le contrat ou que l'ensemble contractuel se révèle déficitaire (contrat ou ensemble contractuel dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus en contrepartie).

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Au cas particulier des contrats de vente de première monte, les avantages économiques attendus s'entendent comme étant les flux de ces contrats associés aux flux hautement probables des activités de rechanges découlant de ces contrats.

Les flux retenus dans cette analyse font l'objet d'une actualisation pour tenir compte de leur étalement dans le temps.

Pour les contrats déficitaires, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des stocks et en-cours (pour la part de production déjà réalisée et directement rattachable au contrat ou à l'ensemble contractuel déficitaire) et comptabilisées en provisions pour le complément.

#### Provisions pour garanties financières relatives aux ventes

Dans le cadre des campagnes de ventes des moteurs civils, le Groupe est amené à accorder des garanties en faveur de ses clients. Celles-ci sont de deux types :

- les garanties financières qui consistent pour Safran à donner sa caution en faveur des établissements prêteurs qui financent son client ;
- les garanties de valeur d'actif qui consistent pour Safran à donner au client la possibilité de retourner l'avion à une date donnée et à un prix convenu.

Ces engagements pris par le Groupe, conjointement avec son partenaire General Electric, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes. Ils correspondent, en général, à sa quote-part moteur dans le financement des avions concernés.

Ces engagements financiers sont accordés dans leur principe dès la signature du contrat de vente, mais ne sont effectivement mis en place qu'à la demande du client.

Ces garanties génèrent des risques dont le montant brut global ne reflète toutefois pas le risque net effectivement supporté par le Groupe. En effet, les obligations du Groupe sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire la valeur des avions obtenus en gage.

Les garanties ainsi mises en place font l'objet d'une provision qui tient compte des événements survenus susceptibles de générer une sortie de ressources future pour le Groupe.

## Provisions pour garanties standards et garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des décaissements futurs jugés probables. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie et des coûts de réparation estimés.

### **s) Engagements de retraite et prestations assimilées**

En conformité avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe accorde à ses salariés des avantages postérieurs à l'emploi (régimes de retraites, indemnités de fin de carrière, régimes de préretraite ...) ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, primes d'ancienneté ...).

Pour les régimes de base et les autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges de la période les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est constatée.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions pour engagements sont calculées selon la méthode des unités de crédit projetées qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de services lui donneront éventuellement droit. Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses démographiques (date de départ à la retraite, taux de rotation du personnel,..) et financières (taux d'actualisation, taux de progression des salaires,...). Les évaluations actuarielles sont réalisées pour chaque arrêté comptable faisant l'objet d'une publication.

Lorsque les régimes sont financés, les actifs de couverture constitués auprès d'organismes assurant le versement des rentes dans les pays concernés, sont évalués à leur juste valeur et l'insuffisance de la juste valeur des actifs de couverture par rapport à la valeur actualisée des obligations est provisionnée.

Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

Conformément à IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global », au sein des capitaux propres, sans reclassement ultérieur en résultat.

Le Groupe présente la charge découlant de ces régimes en distinguant les impacts opérationnels des impacts financiers :

- La charge relative au coût des services rendus de la période est présentée en résultat opérationnel, ainsi que la reconnaissance immédiate du coût des services passés lié à la mise en place d'un nouveau régime ou à la modification ou liquidation d'un régime existant ;
- La charge relative à la désactualisation des passifs (actifs) nets des régimes est présentée en résultat financier.

#### **t) Dettes soumises à des conditions particulières**

Le Groupe reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautiques ou de défense, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Dettes soumises à des conditions particulières ».

A l'origine elles sont évaluées pour la contrepartie de la trésorerie reçue ou, lorsqu'elles sont acquises, pour la valeur des flux futurs probables actualisés aux conditions de marché à la date d'acquisition. Puis, à chaque clôture, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti en tenant compte des prévisions de remboursement les plus récentes.

Régulièrement la valeur actualisée des prévisions de remboursements, reflétant la meilleure estimation de la Direction, est comparée à la valeur nette comptable de l'avance remboursable, définie comme étant la somme des montants encaissés majorée, le cas échéant, des intérêts capitalisés à la date d'arrêté et minorée des remboursements effectués. Si cette analyse conduit, trois années consécutives, à estimer que la valeur actuelle des remboursements probables est durablement différente (inférieure ou supérieure) de la valeur comptable de l'avance remboursable, la fraction de l'avance ainsi estimée et non encore comptabilisée est alors constatée en résultat.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, le Groupe continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

#### **u) Passifs financiers portant intérêts**

Les passifs financiers portant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur du montant reçu, déduction faite des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. En dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (Note 1.v), les passifs financiers portant intérêts sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **v) Dérivés et comptabilité de couverture**

Le Groupe utilise des dérivés pour couvrir ses expositions résultant de ses activités opérationnelles et financières. Ces dérivés sont principalement destinés à couvrir son exposition aux risques de variation des cours de change, mais également aux risques de variation des taux d'intérêt. Les dérivés utilisés peuvent notamment être des dérivés de change fermes ou optionnels ou des swaps de taux (la politique de gestion des risques de marché du Groupe est détaillée dans la Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés).

La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option). Le risque de contrepartie et le risque de crédit propre sont pris en compte dans la valorisation des dérivés.

Pour qu'un instrument de couverture, dérivé ou non, puisse être utilisé dans le cadre de la comptabilité de couverture, il est nécessaire de désigner et documenter une relation de couverture

entre cet instrument et l'élément couvert, et de démontrer, au travers de tests d'efficacité documentés, son efficacité dès l'origine et tout au long de la vie de l'instrument.

En matière de couverture du risque de change, les principes comptables applicables aux dérivés de change sont détaillés en Note 1.f.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place une couverture d'investissement net partielle de ses activités américaines en utilisant une dette financière libellée en dollar US. La partie efficace de la variation de la juste valeur de la dette attribuable au risque de change couvert est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global tandis que la partie inefficace est comptabilisée en résultat net. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat lors de la cession ou à la liquidation de l'investissement couvert. La composante taux d'intérêt de l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat financier.

Certains dérivés servant à la couverture de l'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt sur des actifs ou passifs financiers à taux fixe peuvent être désignés comme instrument de couverture dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur. Dans ce cas, les dettes financières couvertes par des dérivés de taux d'intérêt (swaps de taux principalement) sont réévaluées à la juste valeur au titre du risque couvert. Les variations de juste valeur des dettes couvertes sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques de juste valeur des swaps de taux pour la partie efficace.

#### **w) Cessions de créances**

Le Groupe procède à des cessions de créances commerciales auprès d'institutions financières, généralement dans le cadre de lignes de cession de créances confirmées. Seules les cessions emportant transfert des droits aux flux futurs de trésorerie des créances et transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à la propriété des créances (défaut de paiement, risque de retard de paiement ...), permettent la décomptabilisation de ces actifs du bilan.

#### **x) Structure du bilan consolidé**

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long. En conséquence, les actifs et passifs généralement réalisés ou dénoués dans le cadre du cycle d'exploitation des activités (stocks et en-cours, créances, avances et acomptes reçus des clients, fournisseurs, autres créditeurs et dérivés de change,...), sont présentés sans distinction entre la partie à moins d'un an et la partie à plus d'un an. Les autres actifs et passifs financiers, ainsi que les provisions, sont en revanche considérés comme courants s'ils ont une échéance à moins d'un an à la date de clôture de l'exercice, et comme non courants au-delà.

#### **y) Résultat opérationnel courant**

Le Groupe présente un agrégat intermédiaire, « Résultat opérationnel courant », au sein du résultat opérationnel pour une meilleure lisibilité de la performance opérationnelle.

Ce sous-total inclut notamment la quote-part de résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence car elles exercent toutes une activité qui se situe dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe.



Ce sous-total exclut les éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- les pertes de valeur sur écarts d'acquisition, les pertes de valeur ou, le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, liés aux programmes, projets ou familles de produits, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique des programmes, projets ou famille de produits concernés (ex : diminution significative des volumes prévisionnels, difficultés rencontrées lors de la phase de développement, renégociation d'accords commerciaux, modifications importantes du processus de production,...) ;
- les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités en cas d'acquisition par étapes ou d'apports à des coentreprises ;
- d'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

## **Note 2 - Principales sources d'estimations**

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la Direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propres aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'anticiper les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la Direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

### **a) Estimations liées aux programmes et contrats**

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus, aux hypothèses de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont également soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat. Dans le cas où les informations sont disponibles, notamment pour les principaux programmes et contrats aéronautiques civils, les hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus prises par le Groupe sont analysées au regard des hypothèses diffusées par les principaux donneurs d'ordres.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en Note 1.i. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie telles que définies ci-dessus.

- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la Note 1.j. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.

- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement par les coûts, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution du contrat, évaluée sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison ou conduit préalablement à déprécier les coûts d'exécution des contrats s'il en existe pour ensuite comptabiliser une provision pour pertes à terminaison pour le solde résiduel de la perte.

- **rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires** : les hypothèses de volume de livraisons sont utilisées dans certains contrats pour cadencer la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles influent donc sur le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires.

- **contreparties variables** : le prix de transaction peut être composé à la fois d'un montant fixe et d'une contrepartie variable, cette dernière pouvant dépendre d'hypothèses de volumes qu'il conviendra d'estimer.

- **pertes sur engagements de livraisons** : des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie.

- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plan préparés par les directions opérationnelles en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les

principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

## **b) Provisions**

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

L'estimation des provisions relatives aux engagements contractuels du Groupe sur les délais et les spécifications techniques, au titre de la phase de développement des produits, tient compte de l'état d'avancement des développements du Groupe dans le contexte général de chaque programme, en particulier au regard des changements de spécifications intervenus au cours de la phase de développement. Elle tient compte également des plafonds de responsabilité définis contractuellement.

Les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations et, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés.

## **c) Engagements de retraites et prestations assimilées**

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagement de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

#### **d) Créances clients et autres créances**

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation en complément de la dépréciation pour pertes attendues qui elle, est estimée globalement pour les clients ayant le même niveau de notation.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des Etats ou des entités bénéficiant de la garantie d'un Etat est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

#### **e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

#### **Acquisition de Zodiac Aerospace :**

Les méthodes utilisées pour évaluer les actifs incorporels acquis ont été les suivantes :

- Relations clients : méthode dite « multi-period excess earning » consistant à prendre en compte des flux de trésorerie après déduction d'un rendement attribué aux autres actifs
- Technologies : méthode basée sur une approche royalties
- Marques : méthode basée sur une approche royalties, avec une durée de vie indéfinie.

Les immobilisations corporelles et les logiciels ont été valorisés sur la base du coût de remplacement.

Les valeurs d'exploitation ont été évaluées à leur valeur de marché.

#### **f) Litiges**

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la Note 35 - Litiges.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

## **Note 3 - Changement de méthode**

### **3.a. APPLICATION DE LA NORME IFRS 15**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe applique la norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients ».

L'application d'IFRS 15 introduit de nouveaux postes au bilan : les actifs et passifs sur contrat

- Un actif sur contrat traduit le droit de Safran d'obtenir une contrepartie en échange d'un bien ou d'une prestation pour lesquels le transfert de contrôle a été réalisé lorsque ce droit dépend d'autre chose que de l'écoulement du temps. On y retrouve essentiellement les montants liés au chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement sans droit immédiat à facturation. Ces montants étaient auparavant comptabilisés en « créances clients ».
- Un passif sur contrat traduit l'obligation pour Safran de transférer à un client un bien ou un service pour lesquels Safran a reçu une contrepartie.  
Les passifs sur contrat incluent les avances et acomptes reçus, les produits constatés d'avance et les concessions à payer auparavant classés en « fournisseurs et autres créditeurs ».

Conformément à la norme IAS 8, s'agissant d'un changement de méthode, une information comparative sur l'exercice antérieur liée à l'application dite « rétrospective complète » de la norme IFRS 15 est présentée dans les états financiers de l'exercice 2018.

Les impacts de ce changement de méthode sur les états financiers de l'exercice 2017 sont présentés ci-dessous :

### 3.a.1. Impact à l'ouverture au 1er janvier 2017

Bilan consolidé d'ouverture au 1er janvier 2017 :

<b>ACTIF</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er janvier 2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>1er janvier 2017 retraité</b>
Ecart d'acquisition	1 864	-	1 864
Immobilisations incorporelles	5 178	305	5 483
Immobilisations corporelles	3 169	-	3 169
Actifs financiers non courants	382	-	382
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2 175	18	2 193
Dérivés actifs non courants	28	-	28
Impôts différés actifs	1 351	127	1 478
<b>Actifs non courants</b>	<b>14 147</b>	<b>450</b>	<b>14 597</b>
Actifs financiers courants	147	-	147
Dérivés actifs courants	592	(10)	582
Stocks et en-cours de production	4 247	(493)	3 754
Coûts des contrats	-	258	258
Créances clients et autres débiteurs	6 252	(973)	5 279
Actifs sur contrat	-	1 109	1 109
Actifs d'impôts exigibles	513	-	513
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 926	-	1 926
<b>Actifs courants</b>	<b>13 677</b>	<b>(109)</b>	<b>13 568</b>
Actifs destinés à être cédés	3 234	16	3 250
<b>Total actif</b>	<b>31 058</b>	<b>357</b>	<b>31 415</b>
<b>PASSIF</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er janvier 2017 publié</b>	<b>Impact IFRS 15</b>	<b>1er janvier 2017 retraité</b>
Capital émis	83	-	83
Réserves	4 495	(753)	3 742
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	35	-	35
Résultat de l'exercice	1 908	-	1 908
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>6 521</b>	<b>(753)</b>	<b>5 768</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>288</b>	<b>(1)</b>	<b>287</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 809</b>	<b>(754)</b>	<b>6 055</b>
Provisions	1 706	(349)	1 357
Dettes soumises à des conditions particulières	699	-	699
Passifs financiers non courants portant intérêts	2 392	-	2 392
Dérivés passifs non courants	-	-	-
Impôts différés passifs	987	(288)	699
Autres passifs financiers non courants	5	-	5
<b>Passifs non courants</b>	<b>5 789</b>	<b>(637)</b>	<b>5 152</b>
Provisions	1 558	(850)	708
Passifs financiers courants portant intérêts	945	-	945
Fournisseurs et autres créditeurs	10 242	(6 291)	3 951
Passifs sur contrat	-	8 874	8 874
Passifs d'impôts exigibles	179	-	179
Dérivés passifs courants	4 385	(10)	4 375
Autres passifs financiers courants	357	-	357
<b>Passifs courants</b>	<b>17 666</b>	<b>1 723</b>	<b>19 389</b>
Passifs destinés à être cédés	794	25	819
<b>Total passif</b>	<b>31 058</b>	<b>357</b>	<b>31 415</b>

### 3.a.2. Impact au 31 décembre 2017

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2017 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 publié	Impact IFRS 15	31.12.2017 retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>16 940</b>	<b>(564)</b>	<b>16 376</b>
Autres produits	278	2	280
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>17 218</b>	<b>(562)</b>	<b>16 656</b>
Production stockée	227	(32)	195
Production immobilisée	501	21	522
Consommations de l'exercice	(9 709)	260	(9 449)
Frais de personnel	(4 353)	-	(4 353)
Impôts et taxes	(284)	-	(284)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(1 078)	66	(1 012)
Dépréciations d'actifs	(72)	12	(60)
Autres produits et charges opérationnels courants	167	(8)	159
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	154	(10)	144
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 771</b>	<b>(253)</b>	<b>2 518</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(90)	-	(90)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 681</b>	<b>(253)</b>	<b>2 428</b>
Coût de la dette nette	(57)	-	(57)
Résultat financier lié au change	3 143	(72)	3 071
Autres charges et produits financiers	(22)	20	(2)
<b>Résultat financier</b>	<b>3 064</b>	<b>(52)</b>	<b>3 012</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>5 745</b>	<b>(305)</b>	<b>5 440</b>
Produit (charge) d'impôts	(1 716)	56	(1 660)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>4 029</b>	<b>(249)</b>	<b>3 780</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	823	8	831
<b>Résultat de la période</b>	<b>4 852</b>	<b>(241)</b>	<b>4 611</b>
<b>Attribuable :</b>			
aux propriétaires de la société mère	4 790	(240)	4 550
activités poursuivies	3 968	(248)	3 720
activités cédées	822	8	830
aux participations ne donnant pas le contrôle	62	(1)	61
activités poursuivies	61	(1)	60
activités cédées	1	-	1
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	9,67	(0,60)	9,07
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	9,50	(0,59)	8,91
<b>Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	2,00	0,02	2,02
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	1,97	0,02	1,99



Etat du résultat global au 31.12.2017 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 publié	Impact IFRS 15	31.12.2017 retraité
<b>Résultat net de la période</b>	<b>4 852</b>	<b>(241)</b>	<b>4 611</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments recyclables en résultat net</b>	<b>(517)</b>	<b>22</b>	<b>(495)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	(7)		(7)
Ecart de conversion	(211)	(116)	(327)
Réévaluation des instruments de couverture		138	138
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	(40)		(40)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(33)		(33)
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)	(220)		(220)
Impôts sur les éléments recyclables relatifs aux activités cédées	(6)		(6)
<b>Eléments non recyclables en résultat net</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>34</b>
Ecart actuariel sur engagements retraites et assimilés	43		43
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	(7)		(7)
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(2)		(2)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(483)</b>	<b>22</b>	<b>(461)</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>4 369</b>	<b>(219)</b>	<b>4 150</b>
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère	4 312	(218)	4 094
activités poursuivies	3 716	(218)	3 498
activités cédées	596		596
- aux participations ne donnant pas le contrôle	57	(1)	56
activités poursuivies	56	(1)	55
activités cédées	1	-	1

Bilan consolidé au 31.12.2017 :

<b>ACTIF</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2017 publié</b>	<b>Impacts IFRS 15</b>	<b>31.12.2017 retraité</b>
Ecarts d'acquisition	1 831	-	1 831
Immobilisations incorporelles	5 241	355	5 596
Immobilisations corporelles	3 518	-	3 518
Actifs financiers non courants	324	-	324
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2 119	8	2 127
Dérivés actifs non courants	16	-	16
Impôts différés actifs	142	109	251
<b>Actifs non courants</b>	<b>13 191</b>	<b>472</b>	<b>13 663</b>
Actifs financiers courants	2 113	-	2 113
Dérivés actifs courants	566	-	566
Stocks et en-cours de production	4 496	(542)	3 954
Coûts des contrats		261	261
Créances clients et autres débiteurs	6 371	(1 419)	4 952
Actifs sur contrat		1 366	1 366
Actifs d'impôts exigibles	596	-	596
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 914	-	4 914
<b>Actifs courants</b>	<b>19 056</b>	<b>(334)</b>	<b>18 722</b>
<b>Total actif</b>	<b>32 247</b>	<b>138</b>	<b>32 385</b>

<b>PASSIF</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2017 publié</b>	<b>Impacts IFRS 15</b>	<b>31.12.2017 retraité</b>
Capital émis	83	-	83
Réserves	5 420	(734)	4 686
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	28	-	28
Résultat de l'exercice	4 790	(240)	4 550
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>10 321</b>	<b>(974)</b>	<b>9 347</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>303</b>	<b>(2)</b>	<b>301</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 624</b>	<b>(976)</b>	<b>9 648</b>
Provisions	1 497	(234)	1 263
Dettes soumises à des conditions particulières	569	-	569
Passifs financiers non courants portant intérêts	3 246	-	3 246
Dérivés passifs non courants	-	-	-
Impôts différés passifs	1 022	(348)	674
Autres passifs financiers non courants	8	-	8
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 342</b>	<b>(582)</b>	<b>5 760</b>
Provisions	1 906	(981)	925
Passifs financiers courants portant intérêts	1 390	-	1 390
Fournisseurs et autres créditeurs	10 822	(6 413)	4 409
Passifs sur contrat	-	9 090	9 090
Passifs d'impôts exigibles	214	-	214
Dérivés passifs courants	805	-	805
Autres passifs financiers courants	144	-	144
<b>Passifs courants</b>	<b>15 281</b>	<b>1 696</b>	<b>16 977</b>
<b>Total passif</b>	<b>32 247</b>	<b>138</b>	<b>32 385</b>

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2017 :

(en millions d'euros)	31.12.2017 publié	Impact IFRS 15	31.12.2017 retraité
<b>I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	4 790	(240)	4 550
Amortissements, dépréciations et provisions	1 080	(54)	1 026
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(110)	10	(100)
Variation de juste valeur des dérivés de change	(3 608)	-	(3 608)
Résultat de cession d'éléments d'actifs	(20)	-	(20)
Résultat avant impôts des activités cédées	(990)	(7)	(997)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle	62	(2)	60
Autres	1 206	(56)	1 150
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>2 410</b>	<b>(349)</b>	<b>2 061</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production	(308)	28	(280)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	561	329	890
Variation des coûts des contrats		10	10
Variation des actifs et passifs de contrat		86	86
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	63	(78)	(15)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>316</b>	<b>375</b>	<b>691</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>2 726</b>	<b>26</b>	<b>2 752</b>
<b>II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Capitalisation des frais de R&D	(286)	(63)	(349)
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(262)	37	(225)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(740)	-	(740)
Décassements nets sur acquisitions de titres ou d'activités	(54)	-	(54)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités	3 060	-	3 060
Encaissements / décaissements nets sur titres de participations et prêts	(1 974)	-	(1 974)
<b>TOTAL II</b>	<b>(256)</b>	<b>(26)</b>	<b>(282)</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Variation de capital - propriétaires de la société mère	-	-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle	(4)	-	(4)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	(449)	-	(449)
Remboursement d'emprunts	(66)	-	(66)
Nouveaux emprunts	1 058	-	1 058
Variation des avances remboursables	(25)	-	(25)
Variation des financements court terme	449	-	449
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(340)	-	(340)
Dividendes versés aux minoritaires	(32)	-	(32)
<b>TOTAL III</b>	<b>591</b>	<b>-</b>	<b>591</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités cédées</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>14</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités cédées</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>(52)</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités cédées</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>(198)</b>	<b>-</b>
<b>Incidence des variations de taux de change</b>	<b>TOTAL VII</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation/ (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>I+II+III+IV+V+VI+VII</b>	<b>2 808</b>	<b>-</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 926		1 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées	180		180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 914		4 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées	-		-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 808</b>		<b>2 808</b>

Données sectorielles de l'exercice 2017 :

(en millions d'euros)	Propulsion Aéro- nautique et Spatiale	Equipe- ments Aéro- nautiques	Défense	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupe- ments d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires publié	9 741	5 415	1 345	16 501	20	16 521	419	-	16 940
Impact IFRS 15	(384)	(155)	(29)	(568)	-	(568)	4	-	(564)
<b>Chiffre d'affaires retraité</b>	<b>9 357</b>	<b>5 260</b>	<b>1 316</b>	<b>15 933</b>	<b>20</b>	<b>15 953</b>	<b>423</b>	<b>-</b>	<b>16 376</b>
Résultat opérationnel courant publié	1 729	682	95	2 506	(36)	2 470	431	(130)	2 771
Impact IFRS 15	(212)	(64)	(2)	(278)	-	(278)	25		(253)
<b>Résultat opérationnel courant retraité</b>	<b>1 517</b>	<b>618</b>	<b>93</b>	<b>2 228</b>	<b>(36)</b>	<b>2 192</b>	<b>456</b>	<b>(130)</b>	<b>2 518</b>
BFR brut opérationnel publié	(215)	1 284	317	1 386	(178)	1 208			1 208
Impact IFRS 15	(2 182)	(738)	(80)	(3 000)	2	(2 998)			(2 998)
<b>BFR brut opérationnel retraité</b>	<b>(2 397)</b>	<b>546</b>	<b>237</b>	<b>(1 614)</b>	<b>(176)</b>	<b>(1 790)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 790)</b>
Actifs sectoriels publiés	15 003	5 993	2 151	23 147	3 107	26 254			26 254
Impact IFRS 15	(248)	207	71	30	-	30			30
<b>Actifs sectoriels retraités</b>	<b>14 755</b>	<b>6 200</b>	<b>2 222</b>	<b>23 177</b>	<b>3 107</b>	<b>26 284</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 284</b>

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination publié	3 214	4 366	5 259	2 468	1 214	16 521	419	16 940
Impact IFRS 15	(470)	8	(39)	(5)	(62)	(568)	4	(564)
<b>Chiffre d'affaires par destination retraité</b>	<b>2 744</b>	<b>4 374</b>	<b>5 220</b>	<b>2 463</b>	<b>1 152</b>	<b>15 953</b>	<b>423</b>	<b>16 376</b>
Actifs non courants par zone d'implantation publié	9 885	1 509	993	259	63			12 709
Impact IFRS 15	305	56	2	-	-			363
<b>Actifs non courants par zone d'implantation retraité</b>	<b>10 190</b>	<b>1 565</b>	<b>995</b>	<b>259</b>	<b>63</b>			<b>13 072</b>

### 3.b. APPLICATION DE LA NORME IFRS 9

La norme IFRS 9 est appliquée selon la méthode dite « rétrospective limitée » à compter du 1er janvier 2018. A cette date, les capitaux propres consolidés ont été impactés négativement de (4) millions d'euros avant impôts ((2) millions d'euros après impôts) suite à la première application d'IFRS 9 en matière de dépréciation des actifs financiers.

Les autres dispositions de la norme IFRS 9 n'ont pas eu d'impact sur le montant des capitaux propres consolidés au 1er janvier 2018.

#### 3.b.1. Tableau de passage des catégories IAS 39 aux catégories IFRS 9

##### Actifs financiers

(en millions d'euros)

Catégories IAS 39	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur (via résultat)	Actifs financiers disponibles à la vente (via capitaux propres)	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Total
Valeur au bilan au 31.12.2017	11 200	1 875	226	-	13 301
Reclassement		226	(226)		-
Valeur au bilan au 01.01.2018 *	11 200	2 101	-	-	13 301

  

Catégories IFRS 9	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI recyclables **	Juste valeur par OCI non recyclables **	Total

\* Avant impact de la première application des dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation des actifs financiers

\*\* OCI : Other Comprehensive Income (autres éléments du résultat global)

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées (226 millions d'euros au 31 décembre 2017) qui étaient classés dans la catégorie IAS 39 « disponibles à la vente » sont reclassés dans la catégorie IFRS 9 « juste valeur par résultat ». Ce reclassement est justifié par le fait que :

- ces actifs, de par leur nature, ne génèrent pas des flux de trésorerie constitués uniquement du paiement d'intérêts et du remboursement du principal à des dates définies ;
- Safran n'a pas retenu l'option d'un classement de ces actifs en juste valeur par OCI non recyclables.

Le passage des catégories IAS 39 aux catégories IFRS 9 n'a eu aucun impact sur la valeur au bilan des actifs financiers et donc aucun impact sur le montant des capitaux propres du Groupe.

Le changement de catégorie des titres de participation dans des sociétés non consolidées a conduit à reclasser le montant de la réserve des actifs financiers disponibles à la vente (28 millions d'euros au 31 décembre 2017) en autres réserves au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### 3.b.2. Dépréciation des actifs financiers et des actifs de contrat

L'impact d'IFRS 9 sur la dépréciation des créances clients et autres débiteurs et des actifs sur contrat au 1er janvier 2018 avant impôts est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrat
<b>Valeur au bilan au 31.12.2017 * (avant application d'IFRS 9)</b>	4 952	1 366
Impact IFRS 9 - Dépréciation	(3)	(1)
<b>Valeur au bilan au 01.01.2018 (après application d'IFRS 9)</b>	<b>4 949</b>	<b>1 365</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Les clients et comptes rattachés et les actifs sur contrat sont dépréciés selon le modèle simplifié de dépréciation d'IFRS 9, compte tenu notamment de leur échéance généralement à court terme.

Pour ces actifs, l'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'effectue à deux niveaux, au niveau collectif et au niveau individuel.

Au niveau collectif, la dépréciation pour pertes de crédit attendues est calculée pour l'ensemble des clients à l'exception de ceux ayant une notation égale ou supérieure à A3 ou A- (selon les agences de notation) pour lesquels aucune dépréciation collective n'est constatée. Cette dépréciation collective est déterminée à partir de l'évolution d'un indicateur reflétant la profitabilité des compagnies aériennes, ces dernières constituant la principale exposition au risque de crédit du Groupe parmi les clients n'ayant pas une notation égale ou supérieure à A3 ou A-.

Au niveau individuel, vient s'ajouter une dépréciation pour pertes de crédit attendues complémentaire si la dégradation du risque de crédit d'un client, quel qu'il soit, est avérée (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire...) et est susceptible de conduire à la constatation d'une perte définitive.

La dépréciation des autres actifs financiers n'est pas impactée par IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### 3.b.3. Couverture

Le Groupe n'est pas impacté par les nouvelles dispositions de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

## **Note 4 - Evolution du périmètre**

### **PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2018**

#### **Acquisition de Zodiac Aerospace**

Safran a déposé, le 7 décembre 2017, une Offre Publique sur le capital de Zodiac Aerospace, qui a été déclarée conforme par l'AMF le 21 décembre 2017.

Le règlement-livraison de l'Offre initiale est intervenu le 13 février 2018 et dans ce cadre,

- un montant de 3 620 millions d'euros a été versé aux actionnaires de Zodiac Aerospace en rémunération des 144 816 396 actions présentées ou reportées sur l'OPA Principale,
- 26 651 058 actions de préférence Safran ont été émises au cours de 84,18 euros afin de rémunérer les 88 847 828 actions Zodiac Aerospace effectivement apportées à l'OPE Subsidaire.
- En conséquence, le capital social de Safran a été augmenté d'un montant de 6 millions d'euros, pour le porter d'un montant de 83 millions d'euros à 89 millions d'euros et une prime d'émission de 2 238 millions d'euros a été enregistrée.

L'Offre a été ré-ouverte du 19 février jusqu'au 2 mars 2018, pour permettre aux actionnaires de Zodiac Aerospace qui ne l'avaient pas encore fait, d'apporter leurs titres à l'Offre. Cette Offre Publique n'était ouverte aux Etats Unis d'Amérique qu'aux investisseurs qualifiés. Hors de France, elle n'était pas ouverte dans toute autre juridiction dans laquelle une offre de titres au public aurait nécessité une autorisation.

A l'issue du règlement livraison de la période de réouverture de l'offre publique, Safran a acquis 27 310 744 actions de Zodiac Aerospace (soit 95,58%) pour un montant de 683 millions d'euros.

Les conditions requises étant satisfaites, Safran a sollicité auprès de l'AMF un retrait obligatoire des actions de Zodiac Aerospace et a acquis 6 809 584 actions.

Ce retrait a été réalisé au même prix que celui de l'Offre, soit un prix d'indemnisation de 25 euros par action Zodiac Aerospace, net de tous frais, soit un montant de 171 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, Safran possédait 267 784 552 actions de Zodiac Aerospace et les minoritaires représentaient 4,42% des actions existantes.

La date d'acquisition par Safran de Zodiac Aerospace soit le 13 février 2018 correspond à la date de prise de contrôle de Zodiac par Safran et à la date de première consolidation de Zodiac Aerospace dans les comptes de Safran. Par mesure de simplification, les activités de Zodiac ont été consolidées dans les comptes de Safran à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 à l'exception de quelques opérations significatives réalisées entre ces deux dates sur la structure de financement de Zodiac Aerospace.

Les données du bilan consolidé de Zodiac Aerospace au 1<sup>er</sup> mars 2018 constituent le bilan d'acquisition servant au calcul de l'écart de première consolidation.

#### **Comptabilisation de l'acquisition**

Les actifs identifiables et les passifs de Zodiac Aerospace ont été évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

L'affectation du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace aux actifs et passifs acquis est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur à la date d'acquisition
immobilisations incorporelles	4 308
immobilisations corporelles	696
Stocks	1 419
Autres actifs et passifs courants et non courants	(604)
Dette financière nette	(1 289)
Impôts différés passifs	(924)
<b>Actif net</b>	<b>3 606</b>
<b>Prix d'acquisition des 95,58% de titres (A)</b>	<b>6 727</b>
<b>Quote-part des actifs et passifs acquis (95,58%) (B)</b>	<b>3 447</b>
<b>Ecart d'acquisition (A)-(B)</b>	<b>3 280</b>

L'écart d'acquisition a été affecté par UGT comme suit :

Aerosystems	1 690
Cabin	825
Seats	765

### Fusion de Safran et de Zodiac Aerospace

Le 19 octobre 2018, Safran et Zodiac Aerospace ont signé un traité de fusion relatif au projet de fusion-absorption de Zodiac Aerospace par Safran, cette opération visant à poursuivre la rationalisation de la structure du nouveau groupe.

Ce projet a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Safran tenue le 27 novembre 2018.

La date de réalisation de la fusion est le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Pour rémunérer les actionnaires minoritaires de Zodiac Aerospace, 3 490 192 actions ordinaires Safran d'une valeur nominale de 0,20€ ont été créées. Ainsi une augmentation de capital de 0,7 millions d'euros et une prime de fusion de 38 millions d'euros ont été constatées en contrepartie des autres réserves consolidées.

### Contribution du groupe Zodiac Aerospace aux résultats consolidés du Groupe

La contribution de Zodiac Aerospace aux résultats consolidés du Groupe au titre des 10 mois d'activités suivant l'acquisition est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018
Chiffres d'affaires	3 775
Résultat opérationnel courant (*)	(335)
Résultat opérationnel courant hors impacts liés à l'affectation du prix d'acquisition	266

\* Dont effet des revalorisations des actifs à la juste valeur dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace pour (601) M€.



Si l'acquisition de Zodiac Aerospace avait eu lieu le 1er janvier 2018, les contributions aux résultats consolidés du Groupe au titre des 12 mois d'activités auraient été les suivantes :

- Chiffre d'affaires de 4 506 millions d'euros ;
- Résultat opérationnel courant consolidé de (310) millions d'euros dont un impact lié à l'affectation du prix d'acquisition de (601) millions d'euros soit un résultat opérationnel courant consolidé hors impacts liés à l'affectation du prix d'acquisition de 291 millions d'euros.

## **RAPPEL DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2017**

### **Cession des activités du secteur Sécurité**

Le 7 avril 2017, Safran a finalisé la cession à Smiths Group PLC des activités de détection constituées de Morpho Detection LLC, Morpho Detection International LLC et autres actifs relatifs à l'activité de détection, pour une valeur d'entreprise de 710 millions de dollars. A compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

Le 31 mai 2017, Safran a finalisé la cession de ses activités d'identité et sécurité à Advent International pour une valeur d'entreprise de 2,4 milliards d'euros. A compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

Ces transactions ont généré une plus-value inscrite en « résultat des activités cédées », pour un montant après impôt de 824 millions d'euros au 31 décembre 2017 (832 millions d'euros retraitée de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétroactive de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients).

Ces cessions sont assorties de clauses de garanties de passif (cf. Note 34.b - Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe).

### **Structil**

Le 2 octobre 2017, Safran Ceramics et Mitsubishi Chemical Corporation ont finalisé la cession au groupe Hexcel de l'intégralité des actions et droits de vote attachés au capital de Structil, société détenue respectivement à hauteur de 80,05% et 19,95% et spécialisée dans les matériaux composites de haute-performance à base de fibres de carbone pour le secteur aéronautique et pour des industries de pointe.

Dans les comptes consolidés de Safran, la cession des titres et d'un terrain pour 38 millions d'euros a généré une plus-value nette de frais de 25 millions d'euros présentée en « résultat opérationnel non courant » (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel).

Cette cession est assortie d'une clause de garantie de passif (cf. Note 34.b - Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe).

## **Note 5 - Information sectorielle**

### **Secteurs présentés**

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Depuis la prise de contrôle de Zodiac Aerospace en février 2018, Safran est constitué de 5 secteurs opérationnels agissant dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

### **Secteur Propulsion aéronautique et spatiale**

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

### **Secteur Equipements aéronautiques**

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires. Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les systèmes et les équipements moteurs notamment les nacelles et inverseurs de poussée et les transmissions de puissance mécanique. Le Groupe est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique et les services d'ingénierie associés, ainsi que dans les systèmes de ventilation. Les équipements aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

### **Secteur Défense**

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense.

Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

### **Secteur Aerosystems**

Cette activité, apportée par Zodiac Aerospace, regroupe principalement les activités civiles et militaires liées au marché SFE (*Supplier Furnished Equipment*) dont les clients directs sont essentiellement constructeurs d'avions, d'hélicoptères, d'engins spatiaux. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes d'évacuation, systèmes d'arrêt d'urgence, parachutes de protection et systèmes d'oxygène, des systèmes de gestion de la puissance électrique et actionneurs, des systèmes et technologies élastomères, calculateurs embarqués et systèmes de carburant, des systèmes hydrauliques et régulation, distribution d'eau sanitaire et blocs toilettes ainsi que des systèmes IFEC (*In Flight Entertainment and Connectivity*).

## Secteur Aircraft Interiors

Cette activité, apportée par Zodiac Aerospace, rassemble principalement les activités liées au marché BFE (*Buyer Furnished Equipment*), dont les clients directs sont essentiellement les compagnies aériennes. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise notamment des sièges passagers (toutes classes : première, affaire, économique) et d'équipages ainsi que des intérieurs de cabine complets, coffres à bagages, séparateurs de classe, panneaux d'habillage, solutions de réaménagement de cabines, systèmes de réfrigération, galleys, inserts et trolleys, containers cargo, etc.

## Holding et Autres

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

## **Mesure de la performance des secteurs présentés**

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 8 sont intégrées dans celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 3).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. Note 1 - Principes et méthodes comptables) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. Préambule).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements nets liés aux investissements incorporels et corporels.

Le besoin en fonds de roulement brut opérationnel (BFR) représente le solde brut des créances clients, des stocks et des dettes fournisseurs.

Les actifs sectoriels représentent la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des co-entreprises et de l'ensemble des actifs courants à l'exception de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des actifs d'impôt.

Les actifs non courants sont composés des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des co-entreprises et entreprises associées comptabilisées par mise en équivalence.

Les éléments chiffrés de l'information sectorielle 2017 et 2018 sont présentés aux pages 8 à 11.

## Note 6 - Chiffre d'affaires

Les données au 31 décembre 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

### VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES

au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Holding et Autres	Total
<b>Nature de biens / services</b>							
Première monte/vente d'équipements	4 376	3 460	920	1 100	1 483	-	<b>11 339</b>
Support	5 991	1 785	345	620	490	-	<b>9 231</b>
Etude et développement (RTDI)	61	58	117	-	-	7	<b>243</b>
Autres	35	82	2	45	37	11	<b>212</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>10 463</b>	<b>5 385</b>	<b>1 384</b>	<b>1 765</b>	<b>2 010</b>	<b>18</b>	<b>21 025</b>
<b>Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires</b>							
A un moment précis	9 000	4 951	1 034	1 671	1 907	18	<b>18 581</b>
A l'avancement	1 463	434	350	94	103	-	<b>2 444</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>10 463</b>	<b>5 385</b>	<b>1 384</b>	<b>1 765</b>	<b>2 010</b>	<b>18</b>	<b>21 025</b>

Au 31 décembre 2017 \*

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Holding et Autres	Total
<b>Nature de biens/services</b>							
Première monte/vente d'équipements	3 936	3 443	868	-	-	-	<b>8 247</b>
Support	5 633	1 704	332	-	-	-	<b>7 669</b>
Etude et développement (RTDI)	57	78	123	-	-	8	<b>266</b>
Autres	40	141	1	-	-	12	<b>194</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>9 666</b>	<b>5 366</b>	<b>1 324</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>16 376</b>
<b>Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires</b>							
A un moment précis	8 222	4 973	955	-	-	18	<b>14 168</b>
A l'avancement	1 444	393	369	-	-	2	<b>2 208</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>9 666</b>	<b>5 366</b>	<b>1 324</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>16 376</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Le chiffre d'affaires est ventilé selon 4 natures de vente qui reflètent au mieux les principales activités commercialisées par l'entreprise :

- Les ventes de première monte / ventes d'équipements

Ces ventes reflètent les quantités indiquées dans les contrats ou les programmes avion ainsi que les financements contractuels reçus des clients pour le développement de ces produits.

- Le support qui regroupe la livraison des pièces de rechange et les contrats de maintenance.

Ces ventes sont conditionnées par les réparations et l'entretien des flottes des compagnies aériennes. D'où leur regroupement lié à la nature des services rendus et aux volumes qui sont moins prédictibles car dépendant de l'état des flottes des compagnies aériennes.

- Les ventes d'études et de développement

Ces activités de développement, qui constituent des obligations de prestation distinctes, font l'objet de contrats fermes. Ce sont des activités bien spécifiques réalisées sur des projets/programmes donnés.

- Les activités « Autres »

En ce qui concerne le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires, il est précisé pour chacun des secteurs d'activité :

Le chiffre d'affaire reconnu « à un moment précis » est très prédominant dans le Groupe.

Le chiffre d'affaires reconnu « à l'avancement » concerne majoritairement les activités liées aux contrats de service et de support dans les secteurs Propulsion et Equipements Aéronautiques.

Dans les autres secteurs, il regroupe les activités liées aux contrats qui sont traités comme une obligation de prestation globale.

#### **OBLIGATIONS DE PRESTATIONS RESTANT A FOURNIR**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Moins d'un an</b>	<b>Au-delà</b>	<b>Total</b>
Obligations de prestations restant à fournir au 31.12.2018	12 200	28 362	40 562
Obligations de prestations restant à fournir au 31.12.2017	9 239	22 706	31 945

Ces obligations de prestations sont relatives aux quantités/prestations/services fermes qui restent à livrer et à réaliser sur les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

## Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel

### AUTRES PRODUITS

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Crédit impôt recherche (1)	140	151
Crédit impôt compétitivité et emploi	41	45
Autres subventions d'exploitation	78	96
Autres produits d'exploitation	21	29
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>321</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont 5 M€ liés à des crédits d'impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2017 inclus dans le produit de l'exercice 2018 (8 M€ au titre de l'exercice 2016 dans le produit de l'exercice 2017)

### CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Fournitures, matières premières et autres	(2 828)	(4 915)
Marchandises	(121)	(35)
Variation de stocks	83	50
Coûts des contrats	(10)	(2)
Sous-traitance	(4 389)	(4 582)
Achats non stockés	(444)	(424)
Services extérieurs	(1 740)	(2 532)
<b>Total</b>	<b>(9 449)</b>	<b>(12 440)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Salaires et traitements	(2 666)	(3 551)
Charges sociales	(1 115)	(1 460)
Participation des salariés	(144)	(170)
Intéressement	(161)	(172)
Abondement	(64)	(78)
Forfait social	(77)	(84)
Autres coûts sociaux	(126)	(150)
<b>Total</b>	<b>(4 353)</b>	<b>(5 665)</b>

Les effectifs équivalent temps plein des sociétés consolidées, hors sociétés contrôlées conjointement, sont de 83 769 personnes en moyenne en 2018 (55 238 personnes en moyenne en 2017), l'effectif moyen en 2018 intègre l'effectif de Zodiac Aerospace pour 10 mois.

## DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>		
- immobilisations incorporelles	(368)	(654)
- immobilisations corporelles	(420)	(555)
<b>Total dotations nettes aux amortissements (1)</b>	<b>(788)</b>	<b>(1 209)</b>
<b>Total dotations nettes aux provisions</b>	<b>(224)</b>	<b>33</b>
<b>Dotations nettes aux amortissements et aux provisions</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(1 176)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem/Snecma : (56) M€ au 31 décembre 2018 contre (67) M€ au 31 décembre 2017, lors des acquisitions récentes : (39) M€ au 31 décembre 2018 contre (40) M€ au 31 décembre 2017 et lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace : (261) M€ au 31 décembre 2018

## DEPRECIATIONS D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	31.12.2017 *	31.12.2018	31.12.2017 *	31.12.2018
Immobilisations corporelles et incorporelles	(74)	(19)	4	5
Actifs financiers	(44)	(8)	2	3
Coûts des contrats	-	(1)	12	12
Stocks et en-cours de production	(503)	(605)	493	684
Créances	(44)	(42)	36	40
Actifs de contrat	-	(8)	58	1
<b>Total</b>	<b>(665)</b>	<b>(683)</b>	<b>605</b>	<b>745</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Plus et moins-values de cessions d'actifs	2	(8)
Redevances, brevets et licences	(26)	(12)
Pertes sur créances irrécouvrables	(7)	(13)
Autres produits et charges d'exploitation (1)	190	(158)
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>(191)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) dont 25 M€ en 2018 et 136 M€ en 2017 liés à la révision des probabilités de remboursement des dettes soumises à des conditions particulières (cf. Note 1.t et Note 25 - Dettes soumises à des conditions particulières)

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Plus-value de cession d'activités	23	-
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs incorporels	(23)	(38)
Autres éléments inhabituels	(90)	(77)
<b>Total</b>	<b>(90)</b>	<b>(115)</b>

Au 31 décembre 2018, le Groupe a été amené à examiner la situation des actifs du programme X6 suite à la rupture du contrat à l'amiable avec Airbus Helicopter. Ces analyses ont conduit à la dépréciation de l'intégralité des actifs incorporels spécifiquement constitués au titre du développement de ce moteur pour un montant de 34 millions d'euros. Les autres pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels sont principalement relatives à un programme du secteur Equipements aéronautiques.

De plus, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction, d'intégration et de restructuration pour 77 millions d'euros, liés essentiellement à l'acquisition de Zodiac Aerospace.

Au 31 décembre 2017, la plus-value de cession d'activités de 23 millions d'euros correspond essentiellement à la cession de Structil (cf. Note 4 - Evolution du périmètre).

Par ailleurs, le Groupe a été amené à examiner la situation des actifs du programme Falcon 5X suite à l'annonce le 13 décembre 2017 par Dassault Aviation de sa décision d'engager le processus de résiliation du contrat Silvercrest conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X. Ces analyses ont conduit à la dépréciation d'actifs spécifiquement engagés par le Groupe dans le cadre de ce programme pour un montant de 23 millions d'euros. Pour rappel, la dépréciation de l'intégralité des actifs incorporels spécifiquement constitués au titre du développement du moteur Silvercrest ainsi que d'autres actifs spécifiques a été constatée en 2015 à hauteur de 654 millions d'euros.

De plus, les autres éléments inhabituels correspondent à des coûts de transaction et d'intégration pour 61 millions d'euros – notamment liés à l'offre publique de Safran sur le capital de Zodiac Aerospace (cf. Note 4 - Evolution du périmètre) – ainsi qu'au versement de 29 millions d'euros d'indemnités au titre d'une sentence arbitrale (cf. Note 35 - Litiges).



## Note 8 - Résultat financier

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	31.12.2018
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(81)	(95)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	24	28
<b>Coût de la dette nette</b>	<b>(57)</b>	<b>(67)</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	3 469	(232)
Perte ou gain de change	(454)	(89)
Ecart de change net sur les provisions	56	(30)
<b>Résultat financier lié au change</b>	<b>3 071</b>	<b>(351)</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt	4	-
Plus ou moins-values de cession d'actifs financiers	16	-
Variation de valeur des actifs à la juste valeur par résultat	-	4
Perte de valeur sur actifs disponible à la vente	(2)	-
Dépréciation des prêts et autres créances financières	-	1
Dividendes reçus	3	1
Autres provisions financières	(2)	(1)
Composante financière de la charge IAS19	(12)	(14)
Effet d'actualisation	(16)	(26)
Autres	7	(23)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(2)</b>	<b>(58)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 012</b>	<b>(476)</b>
<b>Dont charges financières</b>	<b>(567)</b>	<b>(510)</b>
<b>Dont produits financiers</b>	<b>3 579</b>	<b>34</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017), mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

Les données au 31 décembre 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

Au 31 décembre 2018, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (232) millions d'euros est constituée des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures. Cette perte est principalement la conséquence de l'évolution du cours de clôture EUR/USD (1,15 fin décembre 2018 contre 1,20 fin décembre 2017).

La perte de change de (89) millions d'euros inclut :

- Une perte de change de (33) millions d'euros correspondant au résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Cette perte de change découle du fait que le cours garanti par les dérivés de change dénoués EUR/USD (1,18 USD pour 1 euro) s'est révélé moins favorable que la parité EUR/USD effectivement constatée sur la période,
- des pertes de changes nettes de (56) millions d'euros découlant principalement de la revalorisation d'éléments monétaires au cours de clôture.

Au 31 décembre 2018, le montant des autres produits et charges financiers comprend une charge de (16) millions d'euros comptabilisée suite au rachat de l'OCEANE 2016 – 2020 (différence entre la quote-part du prix de rachat allouée à la composante dette de l'OCEANE et la valeur nette comptable de cette composante) – cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts.

## Note 9 - Impôt sur le résultat

### CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Produit (charge) d'impôt courant	(515)	(425)
Produit (charge) d'impôt différé (1)	(1 145)	77
<b>Produit (charge) total d'impôt</b>	<b>(1 660)</b>	<b>(348)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont 78 M€ en 2018 de produits d'impôts différés liés à la variation de juste valeur du portefeuille d'instruments dérivés de couverture de change ((1 198) M€ en 2017)

### TAUX EFFECTIF D'IMPOTS

Le taux effectif d'impôts s'analyse de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>		31.12.2017 *	31.12.2018
Résultat avant impôt	(a)	5 440	1 689
Taux courant de l'impôt applicable à la société mère		34,43%	34,43%
<b>Impôt théorique</b>		<b>(1 873)</b>	<b>(582)</b>
Effet des différences permanentes		22	9
Effet des crédits d'impôt recherche et compétitivité-emploi		61	64
Effet des différences entre les taux d'imposition étrangers et français		54	42
Effet des impôts non reconnus		10	-
Effet taxe sur les dividendes versés par Safran		76	-
Effet des changements de taux sur les impôts différés		90	12
Effet des co-entreprises		49	67
Effet autres		(149)	40
<b>Produit / (charge) d'impôt effectivement constaté(e)</b>	<b>(b)</b>	<b>(1 660)</b>	<b>(348)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>(b)/(a) en %</b>	<b>30,51%</b>	<b>20,60%</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

En France, la loi de finances pour 2017 a instauré une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés de 33,33% à 25% (34,34% à 25,83% avec les contributions additionnelles) à l'horizon 2022. Les actifs et passifs d'impôts différés ont été calculés avec ces hypothèses.

Les effets des crédits d'impôt s'élèvent à 80 millions d'euros et viennent minorer le taux effectif d'impôt.

Les écarts entre le taux d'impôt sur les sociétés des entités étrangères et le taux d'impôt applicable à la société mère de 34,43% génèrent un produit d'impôt d'un montant de 42 millions d'euros sur l'exercice améliorant de fait le taux effectif d'impôt.

## IMPOTS DIFFERES ACTIFS ET PASSIFS

### Position au bilan

(en millions d'euros)	Actif	Passif	Net
<b>Impôts différés nets au 31.12.2017 *</b>	<b>251</b>	<b>674</b>	<b>(423)</b>
Impôts différés comptabilisés au compte de résultat (1)	78	1	77
Impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres	18	21	(3)
Reclassements	-	-	-
Ecart de change	1	2	(1)
Variations de périmètre	43	964	(921)
<b>Impôts différés nets au 31.12.2018</b>	<b>391</b>	<b>1 662</b>	<b>(1 271)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont 78 M€ en 2018 de produits d'impôts différés liés à la variation de juste valeur de portefeuille d'instruments dérivés de couverture de change ((1 198) M€ en 2017)

### Bases d'impôts différés

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Bases d'impôts différés</b>		
Immobilisations incorporelles et corporelles	(4 908)	(8 933)
Stocks	791	657
Actifs / Passifs courants	2 565	1 796
Actifs / Passifs financiers	246	400
Provisions	26	1 264
Retraitements fiscaux	(530)	(615)
Déficits et crédits d'impôts	225	785
<b>Total bases d'impôts différés</b>	<b>(1 585)</b>	<b>(4 646)</b>
<b>Total Impôts différés bruts (a)</b>	<b>(452)</b>	<b>(1 223)</b>
<b>Total Impôts différés actifs non reconnus (b)</b>	<b>(29)</b>	<b>48</b>
<b>Total Impôts différés comptabilisés (a)-(b)</b>	<b>(423)</b>	<b>(1 271)</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOT COURANT

Les créances et dettes d'impôt courant se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Actif	Passif	Net
<b>Impôts nets au 31.12.2017 *</b>	<b>596</b>	<b>214</b>	<b>382</b>
Variations de la période	13	(54)	67
Impôts courants comptabilisés directement en capitaux propres	-	(15)	15
Variations de périmètre	128	58	70
Ecart de change	13	8	5
Autres variations	2	(1)	3
<b>Impôts nets au 31.12.2018</b>	<b>752</b>	<b>210</b>	<b>542</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## Note 10 - Résultat par action

	Index	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Numérateur (en M€)</b>			
Résultat net part du Groupe	(a)	4 550	1 283
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(i)	3 720	1 283
Résultat net part du Groupe des activités cédées	(j)	830	-
<b>Dénominateur (en titres)</b>			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	435 767 951
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	7 742 624	1 439 723
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	409 286 961	434 328 228
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	410 241 043	430 911 810
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(e)	7 277 205	5 423 821
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	417 518 248	436 335 631
<b>Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(k)=(i*1million)/(d')	9,07	2,98
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(l)=(i*1million)/(f)	8,91	2,94
<b>Ratio : résultat par action des activités cédées (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(m)=(j*1million)/(d')	2,02	-
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(n)=(j*1million)/(f)	1,99	-

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Au 31 décembre 2018, les actions ordinaires potentiellement dilutives comprennent essentiellement les actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises par le Groupe dans le cadre d'options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2018 – 2023 : cf. Note 22.c - Emission d'obligations convertibles).

Le calcul du résultat par action au 31 décembre 2018 tient compte de :

- L'émission des 26 651 058 Actions de Préférence A réalisée le 13 février 2018 au profit des actionnaires de Zodiac Aerospace ayant apporté leurs titres à l'OPE subsidiaire. Ces actions de préférence donnent droit à dividende dès leur émission ;
- L'augmentation de capital de 3 490 192 actions lors de la fusion-absorption de Zodiac Aerospace au 1er décembre 2018 ;
- La réduction de capital survenue le 17 décembre 2018 par voie d'annulation de 11 402 884 actions auto détenues.

## Note 11 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31.12.2017					31.12.2018
	Net	Variation de périmètre	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables	Effet des variations de change et autres	Net
<i>(en millions d'euros)</i>						
Safran Aircraft Engines	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines	307	-	-	-	-	307
Safran Aero Booster	47	-	-	-	-	47
Autres	1	-	-	-	-	1
<b>Total Propulsion</b>	<b>747</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>747</b>
Safran Nacelles	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	78	-	-	-	(2)	76
Safran Landing Systems	190	-	-	-	-	190
Technofan - systèmes de ventilation	10	-	-	-	-	10
Safran Electrical & Power	464	-	-	-	7	471
<b>Total Equipements Aéronautiques</b>	<b>955</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>960</b>
Safran Electronics & Défense	129	-	-	-	3	132
<b>Total Défense</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>132</b>
Aerosystems	-	1 690	-	-	-	1 690
Cabin	-	825	-	-	54	879
Seats	-	765	-	-	-	765
<b>Total Zodiac</b>	<b>-</b>	<b>3 280</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>3 334</b>
<b>Total</b>	<b>1 831</b>	<b>3 280</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>62</b>	<b>5 173</b>

### Test de dépréciation annuel :

Le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme plus longs ;
- les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme. Ces prévisions et hypothèses sont celles retenues par le Groupe dans le plan à moyen terme pour les quatre prochaines années puis se basent, pour la période au-delà, sur les meilleures estimations réalisées par la Direction des activités de plus long terme ;
- la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalente à la dernière année du plan long terme ;

- le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5% pour l'UGT de la Défense (sans changement par rapport à 2017) et à 2% pour les UGT de la Propulsion et des Equipements (sans changement par rapport à 2017) et pour les UGT d'Aerosystems, de Cabin et de Seats ;
- concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2019 à 2021 s'établit à 1,18 et 1,30 au-delà, hypothèses de cours telles que retenues pour les exercices prévisionnels réalisés au cours du premier semestre, tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change (cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés) ;
- le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7,5 % après impôts (sans changement par rapport à 2017) appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2017.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation du cours du dollar US / euro de +/- 5% ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5% ;
- variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5%.

En 2018, comme en 2017, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

## Note 12 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *			31.12.2018		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 350	(1 450)	900	2 351	(1 550)	801
Frais de développement	4 814	(1 508)	3 306	5 981	(2 000)	3 981
Concessions et accords commerciaux	661	(98)	563	735	(121)	614
Logiciels	547	(467)	80	646	(545)	101
Marques	-	-	-	703	-	703
Relations commerciales	198	(80)	118	1 933	(213)	1 720
Technologies	83	(25)	58	1 375	(157)	1 218
Autres	715	(144)	571	806	(187)	619
<b>Total</b>	<b>9 368</b>	<b>(3 772)</b>	<b>5 596</b>	<b>14 530</b>	<b>(4 773)</b>	<b>9 757</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements/ dépréciations</b>	<b>Net</b>
<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>9 368</b>	<b>(3 772)</b>	<b>5 596</b>
Capitalisation des frais de R&D (1)	327	-	327
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	48	-	48
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	121	-	121
Sorties et cessions	(15)	8	(7)
Dotations aux amortissements	-	(654)	(654)
Dépréciations en résultat	-	(51)	(51)
Reclassement	(1)	1	-
Variations de périmètre	4 596	(288)	4 308
Ecart de change	86	(17)	69
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>14 530</b>	<b>(4 773)</b>	<b>9 757</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont 7 M€ d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 31 décembre 2018 (11 M€ au 31 décembre 2017)

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 1 124 millions d'euros (980 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat en « Autres produits » (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel).

Les dotations aux amortissements de la période incluent un montant de (239) millions d'euros lié à la revalorisation des actifs incorporels dans le cadre de l'acquisition de Zodiac Aerospace, un montant de (56) millions d'euros au titre de la revalorisation des programmes aéronautiques liés à l'opération de fusion Sagem/Snecma et un montant de (39) millions sur les actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2018 ont conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels dans le cadre du programme X6 pour un montant de 34 millions d'euros ainsi que de dépréciations d'actifs incorporels, principalement relatifs à un programme du secteur Equipements aéronautiques, pour un montant de 4 millions d'euros (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel).

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2017 ont conduit à constater une dépréciation des actifs spécifiquement engagés par le Groupe dans le cadre du programme Falcon 5X pour un montant de 23 millions d'euros (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel) ainsi qu'une dépréciation des actifs incorporels relatifs à un programme du secteur Equipements aéronautiques pour un montant de 34 millions d'euros.

## Note 13 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017			31.12.2018		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	204	-	204	247	-	247
Constructions	1 624	(750)	874	2 080	(935)	1 145
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 711	(3 127)	1 584	5 743	(3 647)	2 096
Immobilisations en cours, avances et acomptes	750	(76)	674	784	(68)	716
Agencement et aménagement de terrains	51	(30)	21	60	(33)	27
Constructions sur sol d'autrui	90	(31)	59	85	(36)	49
Matériels informatiques et autres	459	(357)	102	637	(463)	174
<b>Total</b>	<b>7 889</b>	<b>(4 371)</b>	<b>3 518</b>	<b>9 636</b>	<b>(5 182)</b>	<b>4 454</b>

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>7 889</b>	<b>(4 371)</b>	<b>3 518</b>
Immobilisations générées en interne	80	-	80
Acquisitions (1)	723	-	723
Sorties et cessions	(167)	137	(30)
Dotations aux amortissements (2)	-	(555)	(555)
Dépréciations en résultat	-	(10)	(10)
Reclassement	(25)	23	(2)
Variations de périmètre	1 067	(371)	696
Ecart de change	69	(35)	34
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>9 636</b>	<b>(5 182)</b>	<b>4 454</b>

(1) Dont 6 M€ d'immobilisations financées par contrat de location financement

(2) Dont (22) M€ liés à la revalorisation des actifs corporels dans le cadre de l'acquisition Zodiac Aerospace

La part des immobilisations financées par contrats de location-financement, incluse dans les immobilisations corporelles, se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017			31.12.2018		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	16	-	16	16	-	16
Constructions	235	(67)	168	244	(79)	165
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18	(8)	10	18	(9)	9
Agencement et aménagements de terrains	10	(3)	7	11	(3)	8
Construction sur sol d'autrui	18	(2)	16	18	(1)	17
Matériels informatiques et autres	20	(20)	-	20	(20)	-
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>(100)</b>	<b>217</b>	<b>327</b>	<b>(112)</b>	<b>215</b>



## Note 14 - Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017			31.12.2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés	N/A	N/A	226	N/A	N/A	300
Autres actifs financiers	2 298	(87)	2 211	385	(84)	301
<b>Total</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>2 437</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>601</b>

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Groupe a examiné la valeur des autres actifs financiers, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Il n'y a pas eu de perte de valeur significative constatée sur l'exercice 2018.

### AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	108	122
Prêts sociaux	31	33
Dépôts et cautionnements	2 007	12
Autres	65	134
<b>Total</b>	<b>2 211</b>	<b>301</b>
<b>non courant</b>	<b>98</b>	<b>116</b>
<b>courant</b>	<b>2 113</b>	<b>185</b>

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>2 211</b>
Augmentation	93
Diminution	(2 042)
Dépréciation (reprise / dotation)	3
Effet des variations de change	1
Reclassement	(21)
Variation de périmètre	56
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>301</b>

La diminution des autres actifs financiers a principalement pour origine le transfert en trésorerie et équivalents de trésorerie d'un montant de 2 000 millions d'euros de sicav de trésorerie qui avaient fait l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace. Ces sicav ne pouvaient, en effet, pas être classées en trésorerie et équivalents de trésorerie pendant la durée de l'offre du fait de leur restriction d'utilisation (cf. Note 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie).

## Note 15 - Participations comptabilisées par mise en équivalence

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
ArianeGroup	1 557	1 605
Autres co-entreprises	570	648
<b>Total</b>	<b>2 127</b>	<b>2 253</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>2 127</b>
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	83
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	106
Dividendes reçus des co-entreprises	(65)
Variation de périmètre	2
Ecart de change	29
Autres variations	(29)
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>2 253</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis des co-entreprises sont présentés en Note 33 - Parties liées.

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- Airbus Safran Launchers devenu ArianeGroup suite au changement de dénomination sociale intervenu le 1er juillet 2017: lanceurs spatiaux ;
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM 56 et Leap ;
- ULIS : fabrication de détecteurs infrarouges non refroidis ;
- SOFRADIR : fabrication de détecteurs infrarouges refroidis ;
- Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires ;
- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- Roxel SAS : holding ;
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques ;
- SAIFEI : câblage électrique ;
- Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines ;
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Co., Ltd : Maintenance de trains d'atterrissage ;
- EZ Air Interior Ltd : Fabrication d'intérieurs de cabines.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Actifs non courants	1 134	1 303
Actifs courants	5 360	6 626
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	807	507
Passifs non courants	(496)	(688)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(31)	(137)
Passifs courants	(6 448)	(7 513)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(36)	(28)
Intérêts minoritaires	7	14
<b>Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part du Groupe (100%)</b>	<b>(457)</b>	<b>(286)</b>
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50%)	(229)	(143)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	609	572
<b>Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup</b>	<b>381</b>	<b>429</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>1 176</b>	<b>1 176</b>
<b>Valeur comptable de la participation dans ArianeGroup</b>	<b>1 557</b>	<b>1 605</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>199</b>	<b>241</b>
Autres éléments du résultat global	28	(10)
<b>Total du résultat global - Part du Groupe</b>	<b>227</b>	<b>231</b>
Résultat net - Quote-part Safran	99	120
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(44)	(37)
Changement de taux d'impôt différé	21	-
<b>Quote-Part Safran - Résultat net d'ArianeGroup</b>	<b>76</b>	<b>83</b>
Autres éléments du résultat global - Quote-part Safran	14	(9)
<b>Quote-Part Safran - Résultat global d'ArianeGroup</b>	<b>90</b>	<b>74</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Résultat net des activités poursuivies	68	106
Autres éléments du résultat global	(49)	20
<b>Total du résultat global</b>	<b>19</b>	<b>126</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

## Note 16 - Stocks et en-cours de production

Les stocks se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	532	1 221
Produits finis	2 083	2 662
En-cours de production	1 284	1 608
Marchandises	55	67
<b>Total</b>	<b>3 954</b>	<b>5 558</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

L'évolution des stocks et en-cours se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Dépréciation	Net
<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>4 725</b>	<b>(771)</b>	<b>3 954</b>
Variations de la période (1)	53	-	53
Dépréciation nette	-	79	79
Reclassement	-	1	1
Variations de périmètre	1 772	(348)	1 424
Ecart de change	60	(13)	47
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>6 610</b>	<b>(1 052)</b>	<b>5 558</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Dont un montant de (340) M€, correspondant à l'annulation des effets de revalorisation des stocks lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace

## Note 17 - Coûts des contrats

L'évolution des actifs comptabilisés au titre des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution de contrats conclus avec des clients s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *			31.12.2018 **		
	Valeur brute	Amort./dé préc	Valeur nette	Valeur brute	Amort./dé préc	Valeur nette
Coûts d'obtention du contrat	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exécution du contrat	335	(74)	261	532	(62)	470
<b>Coûts des contrats</b>	<b>335</b>	<b>(74)</b>	<b>261</b>	<b>532</b>	<b>(62)</b>	<b>470</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

\*\* Les données au 31 décembre 2018 intègrent la contribution de Zodiac Aerospace soit 203 M€ en valeur brute et 203 M€ en valeur nette

## Note 18 - Créances clients et autres débiteurs

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	Variations de la période	Dépréciation / reprise	Variations de périmètre	Reclassements	Changement de méthode IFRS 9	Effet des variations de change	31.12.2018
	Net							Net
<b>Créances opérationnelles</b>	<b>4 305</b>	<b>779</b>	<b>(5)</b>	<b>745</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	<b>31</b>	<b>5 849</b>
Fournisseurs débiteurs / avances et acomptes versés	415	47	-	9	1	-	-	472
Clients et comptes rattachés	3 885	730	(5)	734	(4)	(3)	31	5 368
Comptes courants d'exploitation	1	1	-	-	-	-	-	2
Créances sociales	4	1	-	2	-	-	-	7
<b>Autres créances</b>	<b>647</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>86</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>731</b>
Charges constatées d'avance	34	10	-	42	2	-	1	89
Créances de TVA	537	(9)	-	28	(1)	-	-	555
Autres créances sur l'Etat	11	14	-	7	-	-	-	32
Autres créances	65	(18)	-	9	-	-	(1)	55
<b>Total</b>	<b>4 952</b>	<b>776</b>	<b>(5)</b>	<b>831</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>	<b>31</b>	<b>6 580</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

L'évolution des clients et comptes rattachés se présente ainsi :

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>4 101</b>	<b>(216)</b>	<b>3 885</b>
Variation à court terme	730	-	730
Dépréciation nette	-	(5)	(5)
Reclassement	(7)	-	(7)
Variations de périmètre	765	(31)	734
Ecart de change	32	(1)	31
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>5 621</b>	<b>(253)</b>	<b>5 368</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

L'échéancier des clients et comptes rattachés est le suivant :

(en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Non échus	Echus à la clôture (en jours)					Total échus
			< 30	31 - 90	90 - 180	181 - 360	> 360	
<b>Au 31.12.2017 *</b>								
Clients et comptes rattachés	<b>3 885</b>	3 440	106	136	60	31	112	445
<b>Au 31.12.2018</b>								
Clients et comptes rattachés	<b>5 368</b>	4 415	539	198	100	33	83	953

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

En 2018, comme en 2017, le Groupe a procédé à des cessions de créances commerciales déconsolidantes en IFRS dans le cadre d'une convention dont les caractéristiques sont présentées dans la Note 26 - Passifs financiers portant intérêts.

## Note 19 - Actifs et passifs sur contrats

Les actifs sur contrats se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Actifs sur contrats bruts	1 370	1 555
Dépréciations	(4)	(11)
<b>Actifs sur contrats nets</b>	<b>1 366</b>	<b>1 544</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS9- Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

Les variations des postes d'actifs sur contrat s'expliquent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>31.12.2017 *</b>		<b>1 366</b>
Changement de méthode IFRS 9		<b>(1)</b>
Reclassement des actifs de contrat en créances clients		<b>(486)</b>
Variation liée à l'avancement du chiffre d'affaires		<b>559</b>
Autres changements		<b>79</b>
Regroupements d'entreprises		<b>31</b>
Dépréciations		<b>(7)</b>
Ecart de change		<b>3</b>
<b>31.12.2018</b>		<b>1 544</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS9- Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

Les passifs sur contrats se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Avances et acomptes reçus	4 561	5 080
Produits constatés d'avances	3 161	3 905
Autres passifs de contrat	1 368	1 468
<b>Total</b>	<b>9 090</b>	<b>10 453</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Les produits constatés d'avances incluent notamment les financements reçus sur les développements et au titre des contrats de service qui n'ont pas encore donné lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

Les variations des postes de passifs sur contrat s'expliquent de la manière suivante

(en millions d'euros)

<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>9 090</b>
Augmentation au titre des montants reçus nette du chiffre d'affaires comptabilisé sur la période	<b>3 388</b>
Chiffre d'affaires comptabilisé sur la période inclus dans l'ouverture	<b>(2 545)</b>
Autres changements	<b>33</b>
Regroupements d'entreprises	<b>465</b>
Ecart de change	<b>22</b>
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>10 453</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

## Note 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31.12.2017	31.12.2018
OPCVM	1 293	5
Placements à court terme	2 077	1 250
Dépôts à vue	1 544	1 075
<b>Total</b>	<b>4 914</b>	<b>2 330</b>

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

(en millions d'euros)

<b>Au 31.12.2017</b>	<b>4 914</b>
Variations de la période	(2 963)
Variations de périmètre	382
Ecart de change	(3)
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>2 330</b>

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie sur l'exercice 2018 comprend notamment le décaissement de (4 474) millions d'euros au titre de l'offre publique d'achat sur le capital de Zodiac Aerospace et le transfert d'un montant de 2 000 millions d'euros de sicav de trésorerie qui faisaient l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace. Du fait de leur restriction d'utilisation, ces sicav étaient classées en autres actifs financiers pendant la durée de l'offre (cf. Note 14 - Actifs financiers courants et non courants).

## Note 21 - Synthèse des actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable des actifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 :

Au 31.12.2017 *	Valeur au bilan				Total
	Au coût amorti	A la juste valeur			
	Coût amorti (a)	Juste valeur par résultat/Actifs financiers disponibles à la vente (b)	Juste valeur par OCI recyclables (c)	Juste valeur par OCI non recyclables (d)	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Titres de participation non consolidés		226			226
Dérivés actifs non courants		16			16
Autres actifs financiers non courants	98				98
<b>Sous total actifs financiers non courants</b>	<b>98</b>	<b>242</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>340</b>
Autres actifs financiers courants	2 113				2 113
Dérivés actifs courants		566			566
Clients et comptes rattachés	3 885				3 885
Comptes courants d'exploitation et autres créances	66				66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 621	1 293			4 914
<b>Sous total actifs financiers courants</b>	<b>9 685</b>	<b>1 859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 544</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>9 783</b>	<b>2 101</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 884</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017) mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (cf. Note 3.b - Application de la norme IFRS 9)

Au 31.12.2018	Valeur au bilan				Total
	Au coût amorti	A la juste valeur			
	Coût amorti (a)	Juste valeur par résultat (b)	Juste valeur par OCI recyclables (c)	Juste valeur par OCI non recyclables (d)	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non courants</b>					
Titres de participation non consolidés		300			300
Dérivés actifs non courants		13			13
Autres actifs financiers non courants	116				116
<b>Sous total actifs financiers non courants</b>	<b>116</b>	<b>313</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>429</b>
Autres actifs financiers courants	185				185
Dérivés actifs courants		740			740
Clients et comptes rattachés	5 380				5 380
Comptes courants d'exploitation et autres créances	45				45
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 325	5			2 330
<b>Sous total actifs financiers courants</b>	<b>7 935</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 680</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>8 051</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 109</b>



## DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS / EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

Parmi les actifs financiers évalués au coût amorti, seuls les clients et comptes rattachés sont dépréciés selon le modèle de dépréciation simplifié d'IFRS 9.

Pour les actifs financiers évalués à la juste valeur, la juste valeur représente leur exposition maximale au risque de crédit.

## RECLASSEMENT DES ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement d'actif financier entre la catégorie « au coût amorti » et la catégorie « à la juste valeur » en 2018 comme en 2017.

## JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

La juste valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur nette comptable.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur.

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,
- Niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement,
- Niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Au 31 décembre 2017, le Groupe détient les actifs financiers suivants comptabilisés à la juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	<b>Total</b>
Titres de participation non consolidés	-	-	226	226
Dérivés actifs	-	582	-	582
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 293	-	-	1 293
<b>Total</b>	<b>1 293</b>	<b>582</b>	<b>226</b>	<b>2 101</b>

Au 31 décembre 2018, le Groupe détient les actifs financiers suivants comptabilisés à la juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	<b>Total</b>
Titres de participation non consolidés	-	-	300	300
Dérivés actifs	-	753	-	753
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	-	-	5
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>753</b>	<b>300</b>	<b>1 058</b>

Sur l'exercice 2018 (comme en 2017), il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 et aucun mouvement vers ou depuis le niveau 3.

## COMPENSATION DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

<b>Au 31.12.2017</b>				Montant soumis à un accord de compensation mais non compensé	<b>Montant net</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	Montant brut (a)	Montant compensé (b)	Montant net au bilan (1) (c)	(d)	<b>(c) - (d)</b>
<b>Dérivés actifs</b>	<b>582</b>	-	<b>582</b>	<b>508</b>	<b>74</b>

(1) cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

<b>Au 31.12.2018</b>				Montant soumis à un accord de compensation mais non compensé	<b>Montant net</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	Montant brut (a)	Montant compensé (b)	Montant net au bilan (1) (c)	(d)	<b>(c) - (d)</b>
<b>Dérivés actifs</b>	<b>753</b>	-	<b>753</b>	<b>725</b>	<b>28</b>

(1) cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les tableaux ci-dessus présentent les actifs financiers concernés par un accord de compensation avec des passifs financiers.

Au 31 décembre 2018, comme au 31 décembre 2017, le Groupe n'opère pas de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers au bilan, les conditions prévues par la norme IAS 32 n'étant pas réunies. En effet, les conventions-cadres, qui régissent la souscription des dérivés de gré à gré avec les contreparties bancaires, prévoient un droit à compenser uniquement en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'une des parties au contrat.

Les montants soumis à un accord de compensation mais non compensés sont constitués d'une partie des dérivés passifs détenus par le Groupe dans la mesure où la compensation ne peut s'opérer qu'au niveau de chaque contrepartie.

## Note 22 - Capitaux propres consolidés

### 22.a. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2018, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 435 767 951 actions de 0,20 euro chacune.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

### 22.b. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La structure du capital a évolué comme suit :

#### 31 décembre 2017

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	320 032 130	76,74%	336 208 280	66,12%
Etat	58 393 131	14,00%	116 786 262	22,97%
Salariés (2)	30 861 700	7,40%	55 471 370	10,91%
Autodétention / Autocontrôle	7 742 624	1,86%	-	-
<b>Total</b>	<b>417 029 585</b>	<b>100,00%</b>	<b>508 465 912</b>	<b>100,00%</b>

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

#### 31 décembre 2018

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	356 388 863	81,78%	371 363 962	71,05%
Etat	47 983 131	11,01%	95 966 262	18,36%
Salariés (2)	29 956 234	6,88%	55 338 194	10,59%
Autodétention / Autocontrôle	1 439 723	0,33%	-	-
<b>Total</b>	<b>435 767 951</b>	<b>100,00%</b>	<b>522 668 418</b>	<b>100,00%</b>

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 1 439 723 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

Au 31 décembre 2018, le nombre total d'actions inclut les 26 651 058 actions de préférence émises le 13 février 2018 afin de rémunérer les 88 847 828 actions Zodiac Aerospace effectivement apportées à l'OPE Subsidaire ainsi que les 3 490 192 actions ordinaires émises lors de la fusion-absorption Zodiac Aerospace au 1er décembre 2018. Il tient également compte de la réduction de capital survenue le 17 décembre 2018 par voie d'annulation de 11 402 884 actions autodétenues.

## Actions d'autodétention

Le nombre d'actions d'autodétention a diminué depuis le 31 décembre 2017 suite à :

- L'achat net de 118 644 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe ;
- L'achat de 5 158 309 actions dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions ;
- La livraison de 6 081 actions dans le cadre d'un plan d'actions de rémunération pluriannuelle ;
- La conversion en actions de 170 889 OCEANE 2016 - 2020 (cf. Note 22.c - Emission d'obligations convertibles) ;
- L'annulation de 11 402 884 actions autodétenues.

L'assemblée générale du 15 juin 2017 avait donné l'autorisation au Conseil d'administration de vendre et d'acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le cours limite d'acquisition avait été fixé à 95 euros par action. L'assemblée générale du 25 mai 2018 a renouvelé cette autorisation en fixant le cours limite d'acquisition à 118 euros par action. Une nouvelle autorisation d'achat d'actions a été donnée par l'assemblée générale du 27 novembre 2018 en prévoyant un prix maximum d'achat de 140 euros par action afin de prendre en compte l'évolution du cours de l'action Safran intervenue depuis la dernière autorisation.

Dans le cadre de ces autorisations et du contrat de liquidité signé en 2012 avec la société Oddo BHF, la société a acheté 2 624 833 actions pour 273 millions d'euros et a vendu 2 506 189 actions pour 260 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, 314 000 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Le 24 mai 2017, Safran a annoncé son intention de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour un montant maximum de 2 300 millions d'euros sur une période de 2 ans, dès la finalisation de son offre publique d'achat sur la société Zodiac Aerospace. L'offre s'étant achevée le 23 mars 2018 avec le retrait obligatoire de la cote des actions de la société Zodiac Aerospace, Safran a signé :

- le 27 mars 2018, une convention d'achat d'actions avec un prestataire de services d'investissement pour une première tranche de rachat de 230 millions d'euros maximum ;
- le 29 juin 2018, avec un nouveau prestataire de services d'investissement, une convention d'achat d'actions pour une seconde tranche de rachat de 400 millions d'euros maximum.

Au 31 décembre 2018, les deux tranches ont été menées à terme et réalisées pour un montant final de 522 millions d'euros, soient 5 158 309 actions acquises. Ces actions ont par ailleurs été annulées dans le cadre de la réduction de capital survenue le 17 décembre 2018.

Lors de sa réunion du 29 juillet 2015, le Conseil d'administration, après avis et recommandations du comité des nominations et des rémunérations, avait décidé d'instituer un dispositif de rémunération variable pluriannuelle prenant la forme d'un plan 2015 d'attribution d'unités de performance visant à reconnaître les performances opérationnelles du Groupe et la valeur actionnariale créée, appréciée sur plusieurs années. Ce plan de rémunération pluriannuelle avait été attribué au Directeur Général et décliné aux autres membres du comité exécutif de Safran. Dans ce cadre, au 31 décembre 2018, 6 081 actions ont été distribuées.

## **22.c. EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES**

### OCEANE 2016 - 2020

Le 8 janvier 2016, Safran a procédé à l'émission de 7 277 205 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal total de 650 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,50% par an y compris frais d'émission.

Le 30 octobre 2018, Safran a exercé l'option de remboursement anticipé qui l'a conduit à racheter 7 093 116 OCEANE (soit 97,47% des OCEANE initialement émises) correspondant à un montant nominal de 634 millions d'euros (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts), les OCEANE restantes ayant été très majoritairement converties en actions Safran, à raison d'une action pour une obligation. Une infime partie a fait l'objet d'un remboursement au pair.

Il ne subsiste plus d'OCEANE 2016-2020 en circulation au 31 décembre 2018.

### OCEANE 2018 - 2023

Le 21 juin 2018, Safran a procédé à l'émission de 4 996 431 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal total de 700 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédant la date de remboursement normal ou anticipé, à raison d'une action pour une obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur, si le cours de l'action dépasse 130% du nominal et au gré des porteurs en cas de changement de contrôle.

A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 21 juin 2023.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant à inscrire en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 653 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,40% par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 44 millions d'euros à la date d'émission, soit 31 millions d'euros après effet d'impôt différé (cf. Variation des capitaux propres consolidés).

## **22.d. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Au titre de 2017, un dividende de 1,60 euro par action a été distribué et versé en 2018, soit un montant de 695 millions d'euros.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale devant se tenir le 23 mai 2019 et devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018, de distribuer un dividende de 1,82 euro par action au titre de cet exercice, soit 793 millions d'euros.

## Note 23 - Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

	31.12.2017 *	Reprises					Autres	31.12.2018
		Dotations	Utilisations	Reclassements	Sans objet	Variations de périmètre		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Garanties de fonctionnement	637	617	(166)	-	(190)	130	9	1 037
Garanties financières	5	1	(2)	-	(1)	-	-	3
Engagements de retraites et assimilés	813	75	(96)	-	(2)	133	(47)	876
Contrats commerciaux et créances à long terme	392	167	(296)	-	(79)	76	6	266
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	72	49	(56)	-	(10)	145	1	201
Litiges	39	13	(18)	-	(6)	24	(1)	51
Autres	230	133	(67)	-	(21)	70	(2)	343
<b>Total</b>	<b>2 188</b>	<b>1 055</b>	<b>(701)</b>	<b>-</b>	<b>(309)</b>	<b>578</b>	<b>(34)</b>	<b>2 777</b>
<b>non courant</b>	<b>1 263</b>							<b>1 588</b>
<b>courant</b>	<b>925</b>							<b>1 189</b>

\*Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Le 6 Septembre 2018, Safran et Dassault Aviation sont parvenus à un accord concernant l'indemnité à verser à Dassault Aviation au titre de l'arrêt du moteur Silvercrest pour le Falcon 5X.

Le montant de la provision comptabilisée à ce titre dans les comptes du groupe au 31 décembre 2017 a été intégralement repris en contrepartie d'une charge à payer.

Les impacts au compte de résultat des variations de l'ensemble des provisions se décomposent comme suit :

	31.12.2018
<i>(en millions d'euros)</i>	
Dotations nettes comptabilisées en résultat opérationnel	-
Dotations nettes comptabilisées en résultat financier	(45)
<b>Total</b>	<b>(45)</b>

## **Note 24 - Avantages au personnel**

Le Groupe supporte différents engagements au titre de régimes de retraite à prestations définies, d'indemnités de départ à la retraite et d'autres engagements, principalement en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Le traitement comptable de ces différents engagements est décrit en Note 1.s.

### **24.a. PRESENTATION DES AVANTAGES DU PERSONNEL**

#### a) France

##### - Régime de retraite à prestations définies

Pour mémoire, le Groupe a procédé à la fermeture au 31 décembre 2017 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies et au gel des droits conditionnels au 31 décembre 2016.

La population éligible de ce groupe fermé est composée de cadres supérieurs du Groupe, justifiant de cinq années d'ancienneté au 31 décembre 2017.

La fermeture de ce régime s'est inscrit dans une évolution du dispositif de retraite supplémentaire des cadres supérieurs au sein du Groupe, avec la mise en place d'un régime à cotisations définies art. 83 additionnel (régime collectif et obligatoire) et d'un régime à cotisations définies art. 82 (régime collectif et facultatif) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

##### - Indemnités de départ à la retraite

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

##### - Autres avantages long terme

En France, cela comprend notamment les engagements au titre des médailles du travail et de gratifications d'ancienneté.

#### b) Royaume-Uni

##### - Régimes de retraite à prestations définies

Il existe trois fonds de pension dans les sociétés Safran Landing Systems UK Ltd / Safran Landing Systems Services UK Ltd, Safran Nacelles Ltd et Safran UK. Ce sont des fonds de pension dits "contracted out", c'est-à-dire substitutifs de la retraite complémentaire obligatoire. Leur gestion est confiée à des "trustees". Les régimes de retraite ne permettent plus d'acquérir de droits supplémentaires.

#### c) Reste du monde

Conformément aux lois locales d'avantages sociaux, le Groupe offre à ses salariés des dispositifs de retraite ou de gratifications d'ancienneté. Au titre des activités poursuivies, les principales zones géographiques concernées sont :

- Amériques : fonds de pension aux Etats-Unis (régimes gelés) et au Canada, indemnités de fin de carrière au Mexique ;
- Europe : fonds de pension en Suisse, fonds de pension et indemnités de fin de carrière en Belgique, fonds de pension et gratifications d'ancienneté en Allemagne, indemnités de fin de carrière et gratifications d'ancienneté en Pologne.

## 24.b. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	31.12.2017	31.12.2018	France	Grande Bretagne	Reste du monde
Engagement brut	1 467	1 554	699	545	310
Actifs de couverture	665	691	14	503	174
<b>Provision comptable</b>	<b>813</b>	<b>876</b>	685	55	136
- Régime de retraite à prestations définies	201	180	16	55	109
- Indemnités de départ à la retraite	568	644	622	-	22
- Médailles et autres engagements	44	52	47	-	5
<b>Actifs nets comptabilisés</b>	<b>(11)</b>	<b>(13)</b>	-	(13)	-

(en millions d'euros)	31.12.2017	31.12.2018	Régime de retraites à prestations définies	Indemnités de départ à la retraite	Médailles et autres avantages long terme
Engagement brut	1 467	1 554	858	644	52
Actifs de couverture	665	691	691	-	-
<b>Provision comptable</b>	<b>813</b>	<b>876</b>	180	644	52
<b>Actifs nets comptabilisés</b>	<b>(11)</b>	<b>(13)</b>	(13)	-	-

L'engagement brut augmente sous les effets croisés suivants :

- Augmentation liée à l'intégration du groupe Zodiac Aerospace, dont l'engagement au 31 décembre 2018 s'élève à 152 millions d'euros ;
- Diminution de l'engagement de 44 millions d'euros suite à la mise à jour des hypothèses financières (taux d'actualisation et taux d'inflation) utilisées dans les évaluations actuarielles des engagements aux Royaume-Uni.

Par ailleurs, la valeur des actifs augmente suite à l'intégration du groupe Zodiac Aerospace dont l'actif des régimes représente 22 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La charge des régimes en 2017 et 2018 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017	31.12.2018
Coût des services rendus	(55)	(57)
Ecart actuariels comptabilisés (sur autres avantages long terme)	(1)	2
Mise en place, modification et liquidation de régimes	3	(4)
Frais administratifs	(1)	-
<b>Total composante opérationnelle de la charge</b>	<b>(54)</b>	<b>(59)</b>
Charge / produits d'intérêt sur l'engagement net	(12)	(14)
<b>Total composante financière de la charge</b>	<b>(12)</b>	<b>(14)</b>
<b>Total</b>	<b>(66)</b>	<b>(73)</b>

Le Groupe prévoit de verser, en 2019, des cotisations à hauteur de 33 millions d'euros pour ses régimes de retraite à prestations définies.



Principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements bruts :

		Zone Euro	Grande Bretagne
<b>Taux d'actualisation</b>	31.12.2017	1,40%	2,60%
	<b>31.12.2018</b>	<b>1,50%</b>	<b>2,90%</b>
<b>Taux d'inflation</b>	31.12.2017	1,75%	3,20%
	<b>31.12.2018</b>	<b>1,75%</b>	<b>3,25%</b>
<b>Taux de revalorisation des rentes</b>	31.12.2017	1,00%	3,20%
	<b>31.12.2018</b>	<b>1,00%</b>	<b>3,25%</b>
<b>Taux d'augmentation des salaires</b>	31.12.2017	1,12%-5,00%	N/A
	<b>31.12.2018</b>	<b>1,12%-5,00%</b>	<b>N/A</b>
<b>Age de départ à la retraite</b>	31.12.2017	Cadres : 64/65 ans Non cadres : 62/65 ans	65 ans
	<b>31.12.2018</b>	<b>Cadres : 64/65 ans Non cadres : 62/65 ans</b>	<b>65 ans</b>

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice iBoxx pour les deux principales zones géographiques (Zone Euro et Royaume-Uni).

### **Analyse de la sensibilité :**

Une variation de plus ou moins 0,5% des principales hypothèses aurait les effets suivants sur la valeur de l'engagement brut au 31 décembre 2018 :

*(en millions d'euros)*

<b>Sensibilité en point de base</b>	<b>-0,50%</b>	<b>0,50%</b>
Taux d'actualisation	117	(109)
Taux d'inflation	(52)	53
Taux d'augmentation des salaires	(49)	51

*Pour chaque hypothèse, l'impact étant calculé toutes choses égales par ailleurs*

La variation de la valeur de l'engagement brut aurait eu un impact sur les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## 24.c. VARIATION DES ENGAGEMENTS BRUTS ET DES ACTIFS DE COUVERTURE

Variation des engagements bruts :

	31.12.2017	31.12.2018	Régime de retraites à prestations définies	Indemnités de départ à la retraite	Médailles et autres engagements
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeurs des engagements bruts en début de période</b>	<b>1 513</b>	<b>1 467</b>	<b>855</b>	<b>568</b>	<b>44</b>
<b>A. Charge des régimes</b>					
Coût des services rendus	55	57	13	39	5
Ecarts actuariels comptabilisés (sur autres avantages long terme)	1	(2)	-	-	(2)
Mise en place, modification et liquidation de régimes	(3)	4	4	-	-
Charge d'intérêts sur les engagements	28	30	21	8	1
<b>Total charge au compte de résultat</b>	<b>81</b>	<b>89</b>	<b>38</b>	<b>47</b>	<b>4</b>
<b>B. Ecarts actuariels générés dans l'année sur les régimes postérieurs à l'emploi</b>					
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	(23)	(3)	1	(4)	-
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	11	(63)	(52)	(11)	-
Ecarts d'expérience	(9)	6	(7)	13	-
<b>Total réévaluation en Autres éléments du résultat global</b>	<b>(21)</b>	<b>(60)</b>	<b>(58)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>
<b>C. Autres éléments</b>					
Cotisations de l'employé	1	2	2	-	-
Prestations payées	(74)	(96)	(46)	(46)	(4)
Effet des variations de périmètre	(1)	154	69	77	8
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Ecart de change	(32)	(2)	(2)	-	-
<b>Total autres éléments</b>	<b>(106)</b>	<b>58</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>4</b>
<b>Valeur des engagements bruts en fin de période</b>	<b>1 467</b>	<b>1 554</b>	<b>858</b>	<b>644</b>	<b>52</b>
<b>Duration moyenne pondérée des régimes</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>9</b>

Variation de la juste valeur des actifs de couverture :

	31.12.2017	31.12.2018	Régime de retraites à prestations définies	Indemnités de départ à la retraite	Médailles et autres engagements
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Juste valeur des actifs de couverture en début de période</b>	<b>646</b>	<b>665</b>	<b>665</b>	-	-
<b>A. Produit des régimes</b>					
Produit d'intérêt sur les actifs de couverture	16	16	16	-	-
Frais administratifs	(1)	-	-	-	-
<b>Total produit au compte de résultat</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	-	-
<b>B. Ecart actuariels générés dans l'année sur les régimes postérieurs à l'emploi</b>					
Rendement des actifs du régime (hors partie en produit d'intérêt)	21	(12)	(12)	-	-
<b>Total réévaluation en Autres éléments du résultat global</b>	<b>21</b>	<b>(12)</b>	<b>(12)</b>	-	-
<b>C. Autres éléments</b>					
Cotisations de l'employé	1	2	2	-	-
Cotisations de l'employeur	45	43	43	-	-
Prestations payées	(38)	(43)	(43)	-	-
Effet des variations de périmètre	-	23	23	-	-
Autres mouvements	(1)	-	-	-	-
Ecart de change	(24)	(3)	(3)	-	-
<b>Total autres éléments</b>	<b>(17)</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	-	-
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période</b>	<b>665</b>	<b>691</b>	<b>691</b>	-	-

## 24.d. ALLOCATION D'ACTIFS

	Grande Bretagne % d'allocation au		Autre Europe % d'allocation au	
	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018
<b>Actions</b>	33,88%	14,47%	19,22%	27,65%
<b>Obligations et titres de dettes</b>	28,98%	41,88%	60,78%	58,65%
<b>Immobilier</b>	7,10%	7,56%	7,80%	7,50%
<b>OPCVM et autres fonds diversifiés</b>	27,98%	35,13%	0,00%	0,65%
<b>Liquidités</b>	2,06%	0,96%	2,69%	2,15%
<b>Autres</b>	0,00%	0,00%	9,51%	3,40%

Il n'y a pas d'actifs sans cotation sur marché actifs (hors immobilier).

Au Royaume-Uni, notamment, l'objectif à long terme du Groupe est de limiter son exposition aux régimes à prestations définies et d'essayer à terme dans des conditions de marchés favorables, d'externaliser ces engagements auprès de compagnies d'assurances. En attendant la concrétisation de cet objectif, le Groupe s'attache à assurer dans la durée le niveau de financement de ses engagements de retraite.

Le Groupe accompagne les fonds de pension au Royaume-Uni dans une politique d'investissement combinant pour partie la sécurisation financière des engagements de moyen terme au travers d'investissements non risqués (fonds monétaires, emprunts d'Etats, fonds obligataires), et pour une autre partie, au travers d'investissements réputés plus risqués (fonds actions, fonds immobilier) dont la rentabilité attendue à long terme assure l'équilibre financier des régimes.

#### **24.e. COTISATION AU TITRE DES REGIMES A COTISATION DEFINIES**

La charge de l'année 2018 au titre des régimes à cotisations définies des activités poursuivies a été de 296 millions d'euros (224 millions d'euros en 2017), intégrant la charge pour Zodiac Aerospace depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Ces cotisations sont relatives aux régimes de retraite légaux et aux régimes de retraite supplémentaire à cotisations définies.

### **Note 25 - Dettes soumises à des conditions particulières**

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

*(en millions d'euros)*

<b>Au 31.12.2017</b>	<b>569</b>
Nouvelles avances reçues	26
Remboursement d'avances	(36)
<b>Sous total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>(10)</b>
Charges d'intérêts et actualisation	28
Ecart de change	(1)
Variation de périmètre	24
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables (1)	(25)
<b>Sous total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>26</b>
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>585</b>

(1) cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel)

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

## Note 26 - Passifs financiers portant intérêts

Décomposition des passifs financiers portant intérêts :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Emprunts obligataires	1 209	1 517
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)	622	657
Billets non garantis de premier rang en USD	1 006	906
Dettes de crédit-bail	140	121
Emprunts à long terme	269	183
<b>Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie &gt; 1 an dette financière à l'origine)</b>	<b>3 246</b>	<b>3 384</b>
Emprunt obligataire	-	499
Billets non garantis de premier rang en USD	-	135
Dettes de crédit-bail	26	27
Emprunts à long terme	258	322
Intérêts courus non échus	15	19
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine</b>	<b>299</b>	<b>1 002</b>
Billets de trésorerie	850	973
Concours bancaires court terme et assimilés	241	246
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine</b>	<b>1 091</b>	<b>1 219</b>
<b>Total des passifs financiers courants portant intérêts (&lt; 1 an)</b>	<b>1 390</b>	<b>2 221</b>
<b>Total des passifs financiers portant intérêts (1)</b>	<b>4 636</b>	<b>5 605</b>

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 5 698 millions d'euros (4 710 millions d'euros au 31 décembre 2017)

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>4 636</b>
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de crédit-bail)	1 480
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine (1)	(1 895)
Variations des financements court terme	(472)
<b>Sous total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>(887)</b>
Augmentation des dettes de crédit-bail	6
Intérêts courus	(4)
Variations de périmètre	1 420
Reclassement de l'emprunt hybride Zodiac	250
Ecart de change	58
Rachat OCEANE 2016-2020 (2)	175
Composante optionnelle de l'OCEANE 2018-2023 (3)	(44)
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt (4)	(12)
Reclassements et autres	7
<b>Sous total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>1 856</b>
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>5 605</b>

(1) Dont (250) millions d'euros de remboursement d'emprunt hybride Zodiac et (803) millions d'euros de rachat OCEANE 2016-2020

(2) Ce montant correspond à la perte constatée sur l'exercice suite au rachat de l'OCEANE 2016-2020 (16 millions d'euros en résultat financier au titre de la composante dette de l'OCEANE, 175 millions d'euros en capitaux propres au titre de la composante capitaux propres et (16) millions d'euros au titre de la conversion de l'OCEANE en actions Safran)

(3) cf. Note 22.c - Emission d'obligations convertibles

(4) cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Échéances en :		
N + 1	1 390	2 221
N + 2 à N + 5	2 552	2 688
Au-delà de 5 ans	694	696
<b>Total</b>	<b>4 636</b>	<b>5 605</b>

La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2017		31.12.2018	
	devises	euros	devises	euros
EUR	3 450	3 450	4 502	4 502
USD	1 384	1 154	1 249	1 091
CAD	-	-	1	1
Autres	NA	31	NA	11
<b>Total</b>		<b>4 636</b>		<b>5 605</b>

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

- Une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		non courant				courant			
	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017		31.12.2018		31.12.2017		31.12.2018	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	2 912	3 320	1 892	3,17%	2 131	2,75%	1 020	0,10%	1 189	0,30%
Taux variable	1 724	2 285	1 354	0,33%	1 254	0,32%	370	0,56%	1 031	0,20%
<b>Total</b>	<b>4 636</b>	<b>5 605</b>	<b>3 246</b>	<b>1,99%</b>	<b>3 385</b>	<b>1,85%</b>	<b>1 390</b>	<b>0,22%</b>	<b>2 220</b>	<b>0,25%</b>

- Une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		non courant				courant			
	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017		31.12.2018		31.12.2017		31.12.2018	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	1 823	2 202	805	1,97%	1 014	1,29%	1 018	0,10%	1 189	0,30%
Taux variable	2 813	3 403	2 441	1,62%	2 371	2,09%	372	0,56%	1 031	0,20%
<b>Total</b>	<b>4 636</b>	<b>5 605</b>	<b>3 246</b>	<b>1,71%</b>	<b>3 385</b>	<b>1,85%</b>	<b>1 390</b>	<b>0,22%</b>	<b>2 220</b>	<b>0,25%</b>

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	4 914	2 330
Passifs financiers portant intérêts (B)	4 636	5 605
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	16	6
<b>Total (A) - (B) + (C)</b>	<b>294</b>	<b>(3 269)</b>

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été conservée en dollars américains et n'a donc pas fait l'objet d'un swap de change. La variation de la contrevaletur euros de cette émission a eu un impact négatif de 47 millions d'euros dans la position financière nette du Groupe au 31 décembre 2018 avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés car cette émission est qualifiée de couverture d'investissement net (cf. Etat du résultat global consolidé).

Le gearing du Groupe ressort à :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Position Financière Nette	294	(3 269)
Capitaux Propres	9 648	12 301
<b>Gearing</b>	<b>NA</b>	<b>26,58%</b>

\*Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

### PRINCIPAUX EMPRUNTS A LONG TERME A L'ORIGINE

- Emission le 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US dont :
  - Tranche A : 155 millions de dollars US à 7 ans (échéance février 2019) coupon taux fixe de 3,70%
  - Tranche B : 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022) coupon taux fixe de 4,28%
  - Tranche C : 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) coupon taux fixe de 4,43%

Les tranches B et C respectivement à 10 et 12 ans ont fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en dollars US (swap à taux variable sur le Libor US 6 mois). La tranche A a été maintenue à taux fixe.

Cette émission initialement à taux fixe ressort en 2018 à 4,61% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

- Emission le 11 avril 2014 d'obligations à taux fixe de 2,875% d'un montant de 200 millions d'euros à 10 ans (échéance avril 2024). Les obligations ont été émises à 99,529% du nominal. Cette émission a été swapée à taux variable et ressort, en 2018, à 1,22% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emission le 28 juin 2017 d'obligations à taux variable d'un montant total de 1 milliard d'euros en deux tranches :
  - Tranche 1 : 500 millions d'euros à 2 ans (échéance juin 2019) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,30 % (coupon flooré à 0%). La tranche a été émise à 100,059% du nominal.
  - Tranche 2 : 500 millions d'euros à 4 ans (échéance juin 2021) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,57 % (coupon flooré à 0%). La tranche a été émise à 100% du nominal.
 Ces emprunts obligataires ont été maintenus à taux variable.

- Emission le 13 juillet 2018 d'obligations à taux variable Euribor 3 mois + 0,33% (coupon flooré à 0%) d'un montant de 500 millions d'euros à 2 ans (échéance juillet 2020). Les obligations ont été émises à 100% du nominal.

- Emission d'Obligations à Options de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 21 juin 2018 d'un nominal de 700 millions d'euros. Les OCEANE ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 100% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut de 0,00%. A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les OCEANE seront remboursées au pair le 21 juin 2023. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette des OCEANE ressort à 1,40%, y compris frais d'émission (cf. Note 22.c - Emission d'obligations convertibles).
- Euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine, mis en place par ex Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 et venant à échéance le 10 mars 2023, d'un encours de 180 millions d'euros au 31 décembre 2018 à taux révisable de 3,302%. Ce financement, d'un montant de 230 millions d'euros à l'origine, comportait également une tranche à taux variable de 50 millions d'euros remboursée par anticipation de façon volontaire le 20 mars 2018.
- Emprunts Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 75 millions d'euros (112,5 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,73% et ayant un amortissement linéaire annuel à compter du 17 décembre 2013 avec échéance finale au 17 décembre 2020.
- Financement Épargne Salariale dans le cadre du PEG de 362,8 millions d'euros (351,2 millions d'euros au 31 décembre 2017). L'échéance maximum est de 5 ans et la part à moins d'un an représente 227,7 millions d'euros. Le taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN 5 ans est de 0,722 % pour 2018 (contre 0,70% en 2017).
- Schuldschein mis en place par ex Zodiac Aerospace le 25 juillet 2013 pour une durée de 7 ans (échéance juillet 2020) :
  - Tranche à taux fixe 3,605% : le 25 juillet 2018, 95 millions d'euros ont été remboursés par anticipation par l'ex Zodiac Aerospace et remplacés concomitamment par une dette, sous forme de Negotiable European Medium Term Notes, contractée par Safran auprès des mêmes prêteurs pour le même montant, aux mêmes conditions financières et avec la même maturité résiduelle. A la suite de cette substitution de support, il ne reste donc qu'un encours de 4 millions d'euros pour cette tranche à taux fixe.
  - Tranche à taux variable Euribor 6 mois + 2,20% d'un montant de 53,5 millions d'euros à taux variable Euribor 6 mois + 2,20% : cette tranche a été remboursée par anticipation le 25 juillet 2018 par l'ex-Zodiac Aerospace.
- Crédit-bail immobilier Safran Helicopter Engines de 18,3 millions d'euros (24 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux fixe 4,7% dont 6 millions d'euros à moins d'un an. Echéance finale novembre 2021.
- Crédit-bail immobilier Université Safran de 35 millions d'euros (39 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable dont 4 millions d'euros à moins d'un an. Echéance finale octobre 2026.
- Crédit-bail immobilier Centre R&T Safran de 36,7 millions d'euros (36 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable dont 5 millions d'euros à moins d'un an. Echéance finale février 2026.

Les autres emprunts à moyen ou long terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

- Safran avait émis des Obligations à Options de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 8 janvier 2016 pour un nominal de 650 millions d'euros et venant à échéance le 31 décembre 2020. Ces OCEANE ne portaient pas intérêt et avaient été émises à un prix d'émission de 104% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut de (0,78%). Safran a procédé le 30 octobre 2018 au rachat de 97,47% de ces OCEANE à la suite d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé réalisée le même jour. Le règlement du rachat a eu lieu le 7 novembre 2018. Les OCEANE rachetées, ainsi que les droits de conversion



qui y étaient attachés, ont été annulés conformément aux modalités des OCEANE. Ainsi que les porteurs des OCEANE en avaient été avertis, Safran a procédé le 31 décembre 2018, conformément aux modalités des OCEANE, au remboursement anticipé en numéraire au pair de la totalité des OCEANE non rachetées ou non encore converties à cette date.

#### PRINCIPAUX EMPRUNTS A COURT TERME

- Billets de trésorerie : 973 millions d'euros (850 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.
- Comptes courants financiers des filiales et des co-entreprises : 198 millions d'euros (93 millions d'euros au 31 décembre 2017). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont essentiellement constituées de découverts bancaires.

#### CESSION DE CREANCES SANS RECOURS

La position financière nette au 31 décembre 2018, comme au 31 décembre 2017, n'inclut pas les lignes de cession de créances clients sans recours, dont la principale est la ligne de CFM Inc. Cette ligne confirmée de 2 450 millions de dollars US - devant être ramenée à 1 350 millions de dollars US mi-janvier 2019 puis à 1 150 millions de dollars US mi-mars 2019 - a été renouvelée en décembre 2018 à échéance de décembre 2019 par un pool de 7 banques coordonné par Crédit Agricole CIB (2 350 millions de dollars US au 31 décembre 2017), et a été utilisée au 31 décembre 2018 à hauteur de 2 147 millions de dollars US (soit 1 074 millions de dollars US à 50 %) contre 1 862 millions de dollars US (soit 931 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2017.

### **Note 27 - Fournisseurs et autres créditeurs**

	31.12.2017*	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassements	31.12.2018
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Dettes opérationnelles</b>	<b>3 908</b>	<b>405</b>	<b>731</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>5 099</b>
Clients créditeurs	464	204	35	1	19	723
Dettes fournisseurs	2 229	175	485	24	7	2 920
Compte courant d'exploitation	3	(1)	-	-	(1)	1
Dettes sociales	1 212	27	211	6	(1)	1 455
<b>Autres dettes</b>	<b>501</b>	<b>(28)</b>	<b>78</b>	<b>4</b>	<b>(4)</b>	<b>551</b>
Concours de l'Etat - redevances à payer	18	6	-	-	-	24
Etat-autres impôts à payer	224	(50)	23	1	-	198
Produits différés	110	(5)	-	-	-	105
Autres	149	21	55	3	(4)	224
<b>Total</b>	<b>4 409</b>	<b>377</b>	<b>809</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>5 650</b>

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Les échéances de ces éléments sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Total</b>	<b>&lt; 12 mois</b>	<b>&gt; 12 mois</b>
Dettes opérationnelles	5 099	5 059	40
Autres dettes	551	519	32
<b>Total</b>	<b>5 650</b>	<b>5 578</b>	<b>72</b>

## **Note 28 - Autres passifs financiers courants et non courants**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2017</b>	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	<b>31.12.2018</b>
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	147	(29)	-	-	(1)	<b>117</b>
Dettes sur acquisition de titres	5	(356)	349	-	-	<b>(2)</b>
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>(385)</b>	<b>349</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>115</b>
<b>non courant</b>	<b>8</b>					<b>2</b>
<b>courant</b>	<b>144</b>					<b>113</b>

Les mouvements sur la période du poste dettes sur acquisitions de titres traduisent :

- d'une part, l'engagement d'achat initialement souscrit auprès des actionnaires minoritaires de Zodiac Aerospace à hauteur de 339 millions d'euros dans le cadre de l'offre publique sur les actions de cette entité, et
- d'autre part, la disparition de cet engagement d'achat suite à la fusion réalisée entre Safran SA et Zodiac Aerospace SA au 1er décembre 2018.

Ces dettes ne sont pas incluses dans la position financière nette du Groupe au 31 décembre 2018.

## Note 29 - Synthèse des passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 :

au 31.12.2017	Valeur au bilan		
	Passifs financiers au coût amorti (1)	Passifs financiers à la juste valeur	Total
<i>(en millions d'euros)</i>			
Dettes soumises à des conditions particulières	569		569
Passifs financiers non courants portant intérêts	3 246		3 246
Passifs financiers courants portant intérêts	1 390		1 390
Dettes fournisseurs	2 229		2 229
Dettes sur acquisition de titres	5	-	5
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	147		147
Comptes courants d'exploitation	3		3
Dérivés passifs non courants		-	-
Dérivés passifs courants		805	805
<b>Total passifs financiers</b>	<b>7 589</b>	<b>805</b>	<b>8 394</b>

(1) Y compris passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. L'ajustement de juste valeur des passifs financiers portant intérêts qui sont couverts en juste valeur est de 18 M€ au 31 décembre 2017.

au 31.12.2018	Valeur au bilan		
	Passifs financiers au coût amorti (1)	Passifs financiers à la juste valeur	Total
<i>(en millions d'euros)</i>			
Dettes soumises à des conditions particulières	585		585
Passifs financiers non courants portant intérêts	3 384		3 384
Passifs financiers courants portant intérêts	2 221		2 221
Dettes fournisseurs	2 920		2 920
Dettes sur acquisition de titres	(2)	-	(2)
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	117		117
Comptes courants d'exploitation	1		1
Dérivés passifs non courants		7	7
Dérivés passifs courants		1 255	1 255
<b>Total passifs financiers</b>	<b>9 226</b>	<b>1 262</b>	<b>10 488</b>

(1) Y compris passifs financiers faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. L'ajustement de juste valeur des passifs financiers portant intérêts qui sont couverts en juste valeur est de 6 M€ au 31 décembre 2018.

La juste valeur des passifs financiers est déterminée en considérant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque passif et en les actualisant aux conditions de marché en date de clôture, à l'exception des dettes soumises à des conditions particulières pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable compte tenu de l'incertitude portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

En 2018 comme en 2017, la juste valeur des passifs financiers est proche de la valeur nette comptable sauf pour les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017		2018	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Dettes soumises à des conditions particulières	569	N/A	585	N/A
Passifs financiers portant intérêts (1)	4 636	4 710	5 605	5 698

(1) La juste valeur relève du niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur (cf. Note 21 - Synthèse des actifs financiers).

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur décrite dans la Note 21 - Synthèse des actifs financiers pour déterminer le niveau de classement des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 décembre 2017, le Groupe détient les passifs financiers suivants comptabilisés à la juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	<b>Total</b>
Dérivés passifs	-	805	-	805
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>805</b>	<b>-</b>	<b>805</b>

Au 31 décembre 2018, le Groupe détient les passifs financiers suivants comptabilisés à la juste valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	<b>Total</b>
Dérivés passifs	-	1 262	-	1 262
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1 262</b>	<b>-</b>	<b>1 262</b>

Sur l'exercice 2018, comme en 2017, il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 et aucun mouvement vers ou depuis le niveau 3.

## COMPENSATION DES PASSIFS FINANCIERS ET DES ACTIFS FINANCIERS

<b>Au 31.12.2017</b>	Montant brut	Montant compensé	Montant net au bilan (1)	Montant soumis à un accord de compensation mais non compensé	<b>Montant net</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	(a)	(b)	(c)	(d)	<b>(c) - (d)</b>
<b>Dérivés passifs</b>	<b>805</b>	<b>-</b>	<b>805</b>	<b>508</b>	<b>297</b>

(1) cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

<b>Au 31.12.2018</b>	Montant brut	Montant compensé	Montant net au bilan (1)	Montant soumis à un accord de compensation mais non compensé	<b>Montant net</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	(a)	(b)	(c)	(d)	<b>(c) - (d)</b>
<b>Dérivés passifs</b>	<b>1 262</b>	<b>-</b>	<b>1 262</b>	<b>725</b>	<b>537</b>

(1) cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les tableaux ci-dessus présentent les passifs financiers concernés par un accord de compensation avec des actifs financiers.

Au 31 décembre 2018 comme au 31 décembre 2017, le Groupe n'opère pas de compensation de passifs financiers et d'actifs financiers au bilan, les conditions prévues par la norme IAS 32 n'étant pas réunies. En effet, les conventions-cadres, qui régissent la souscription des dérivés de gré à gré avec les contreparties bancaires, prévoient un droit à compenser uniquement en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'une des parties au contrat.

Les montants soumis à un accord de compensation mais non compensés sont constitués d'une partie des dérivés actifs détenus par le Groupe dans la mesure où la compensation ne peut s'opérer qu'au niveau de chaque contrepartie.

## Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017		31.12.2018	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
<b>Gestion du risque de taux d'intérêt</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>(8)</b>
Swaps payeurs taux variable	16	-	13	(8)
<b>Gestion du risque de change</b>	<b>566</b>	<b>(805)</b>	<b>740</b>	<b>(1 254)</b>
Swaps de change	-	-	-	-
Achats et ventes à terme de devises	135	(349)	87	(361)
Options de change	431	(455)	653	(893)
<b>Total</b>	<b>582</b>	<b>(805)</b>	<b>753</b>	<b>(1 262)</b>

### GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La majorité du chiffre d'affaires des activités du secteur aéronautique civil est libellée en dollar US, la monnaie de référence de l'industrie. L'excédent net annuel des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 8,9 milliards de dollars US en 2018.

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire volatil.

### POLITIQUE DE COUVERTURE

La politique de gestion du risque de change définie par la société Safran pour l'essentiel de ses filiales repose sur trois principes :

- protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar US ;
- optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause.
- donner de la visibilité sur le taux de change appliqué dans les comptes des sociétés du groupe.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection. La parité minimum correspond à un cours du dollar US permettant à Safran de tenir ses objectifs de résultat opérationnel. C'est ainsi que des couvertures ont été engagées sur un horizon de trois à quatre ans.

### METHODE DE GESTION

La politique de couverture s'appuie sur la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers visant à garantir une parité plancher de référence.

Dans le cadre des actions de constitution du portefeuille d'instruments de couverture, les principaux produits utilisés sont les ventes à terme, les accumulateurs et la combinaison d'instruments optionnels avec ou sans barrières.

Des actions d'optimisation sont également mises en œuvre en vue d'améliorer la parité plancher. Ces actions sont toujours conduites dans un souci de préservation de la performance économique du Groupe. Elles s'appuient sur des produits permettant éventuellement de bénéficier d'une amélioration partielle des parités sous-jacentes, sans remettre pour autant en cause la parité plancher d'origine.

Les produits sous-tendant cette stratégie sont essentiellement des achats à terme, des accumulateurs et la combinaison d'instruments optionnels avec ou sans barrières.

## DERIVES DE CHANGE

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

<i>(en millions de devises)</i>	31.12.2017				31.12.2018			
	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans
<b>Contrat forward</b>	<b>(215)</b>				<b>(273)</b>			
Position vendeuse de USD	(164)	10 253	10 203	50	(338)	3 911	3 911	-
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(165)</i>	<i>10 097</i>	<i>10 097</i>	-	<i>(333)</i>	<i>3 861</i>	<i>3 861</i>	-
Position acheteuse de USD	(16)	(1 069)	(869)	(200)	47	(1 201)	(301)	(900)
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(14)</i>	<i>(851)</i>	<i>(651)</i>	<i>(200)</i>	<i>42</i>	<i>(1 151)</i>	<i>(251)</i>	<i>(900)</i>
Position vendeuse de USD contre GBP	-	-	-	-	-	-	-	-
Position vendeuse de EUR contre GBP	-	-	-	-	-	(17)	(17)	-
Position vendeuse de EUR contre CAD	7	16	3	13	3	47	(2)	49
Position acheteuse de ZAR contre EUR	-	-	-	-	-	-	-	-
Position acheteuse de THB contre USD	-	-	-	-	-	-	-	-
Position acheteuse de CZK contre USD	-	-	-	-	-	-	-	-
Position acheteuse de MXN contre EUR	-	-	-	-	31	(12 176)	(1 872)	(10 304)
Position acheteuse de PLN contre EUR	-	(40)	(40)	-	-	-	-	-
Position acheteuse de MXN contre USD	(42)	(4 000)	(2 650)	(1 350)	(16)	(1 150)	(1 150)	-
<b>Options de change</b>	<b>(24)</b>				<b>(241)</b>			
Achat Put USD	309	13 795	12 795	1 000	482	22 454	17 454	5 000
Achat Call USD	23	(4 160)	(2 800)	(1 360)	95	(1 700)	(1 700)	-
Vente Call USD	(239)	29 859	25 867	3 992	(870)	47 084	37 384	9 700
Vente Put USD	(175)	(6 520)	(3 800)	(2 720)	(14)	(4 238)	(4 238)	-
Achat Put EUR	7	300	300	-	18	420	420	-
Vente Call EUR	(4)	600	600	-	(4)	840	840	-
Accumulateurs Vendeurs de USD (2)	10	774	-	774	58	1 014	126	888
Accumulateurs Acheteurs de USD (2)	44	(2 580)	(2 580)	-	-	-	-	-
Accumulateurs Acheteurs de GBP (2)	1	(541)	(541)	-	(1)	(400)	(400)	-
Accumulateurs Acheteurs de CAD (2)	-	-	-	-	(5)	(400)	(400)	-
<b>Total</b>	<b>(239)</b>				<b>(514)</b>			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments

Au bilan, l'évolution de juste valeur de (275) millions d'euros entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 se décompose entre (274) millions d'euros de variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 31 décembre 2018 et (1) millions d'euros de primes nettes.

Au compte de résultat, le Groupe a retenu l'option de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux dérivés ci-dessus et doit en conséquence comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

Pour mémoire, Zodiac Aerospace appliquait la comptabilité de couverture qui a été abandonnée à la date d'acquisition.

## EXPOSITION ET SENSIBILITE AU RISQUE DE CHANGE

L'exposition des instruments financiers figurant au bilan du Groupe au risque de change EUR/USD se résume comme suit :

<i>(en millions d'USD)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Total actifs hors dérivés	2 078	2 982
Total passifs hors dérivés	(2 621)	(3 059)
Dérivés de couverture de positions bilantielles (1)	(819)	(1 114)
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés de couverture de positions bilantielles</b>	<b>(1 362)</b>	<b>(1 191)</b>

(1) Présentés en montant notionnel

Les actifs et passifs hors dérivés sont essentiellement constitués des créances et des dettes d'exploitation libellées en USD dans les bilans des sociétés du Groupe ayant l'euro pour monnaie fonctionnelle et de l'émission par Safran de billets non garantis sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US.

A cette exposition nette s'ajoutent les dérivés de change EUR/USD de couverture du chiffre d'affaires net des achats futurs qui ont une juste valeur de (590) millions de dollar US pour une juste valeur globale des dérivés de change EUR/USD de (617) millions de dollar US au 31 décembre 2018 (respectivement (272) millions de dollar US et (258) millions de dollar US au 31 décembre 2017).

La sensibilité des instruments financiers à une variation de +/- 5 % du cours de change EUR/ USD est la suivante :

<i>Impact sur les positions du bilan (en millions d'euros)</i>	31.12.2017		31.12.2018	
	USD		USD	
Cours de clôture	1,20		1,15	
Hypothèses de variation du cours euro/dollar	-5%	+5%	-5%	+5%
Cours euro/dollar utilisé pour l'étude de sensibilité	1,14	1,26	1,09	1,20
Impact avec contrepartie en résultat (avant impôt)	(501)	(51)	(1 653)	633
Impact avec contrepartie en capitaux propres (avant impôt)	(54)	49	(56)	50

## GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de juste valeur lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché de ces actifs et passifs ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des instruments financiers propres au marché des taux (swap de taux d'intérêt, options...).

## EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET EURO

L'émission obligataire pour 200 millions d'euros effectuée au premier semestre 2014 a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe, à échéance avril 2024. Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

(en millions d'euros)	31.12.2017					31.12.2018				
	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Swaps de taux</b>										
Payeur variable	12	200	-	-	200	13	200	-	-	200
<b>Total</b>	<b>12</b>					<b>13</b>				

Pour l'émission obligataire de 200 millions d'euros, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert enregistrées en résultat financier sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2017	31.12.2018
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(5)	-
Variation de juste valeur de l'élément couvert	5	-
<b>Impact en résultat financier des couvertures de juste valeur de taux d'intérêt Euro</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Exposition au risque de taux d'intérêt euro avant et après prise en compte des dérivés :

31.12.2017	Courant		Non courant		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
(en millions d'euros)						
Passifs financiers portant intérêts	871	349	883	1 347	<b>1 754</b>	<b>1 696</b>
Autres actifs financiers	-	2 109	-	70	-	<b>2 179</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	4 556	-	-	<b>24</b>	<b>4 556</b>
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>847</b>	<b>(6 316)</b>	<b>883</b>	<b>1 277</b>	<b>1 730</b>	<b>(5 039)</b>
Dérivés (1)	-	-	(200)	200	<b>(200)</b>	<b>200</b>
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés</b>	<b>847</b>	<b>(6 316)</b>	<b>683</b>	<b>1 477</b>	<b>1 530</b>	<b>(4 839)</b>

(1) Présentés en montant notionnel

31.12.2018	Courant		Non courant		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
(en millions d'euros)						
Passifs financiers portant intérêts	1 029	1 003	1 222	1 248	<b>2 251</b>	<b>2 251</b>
Autres actifs financiers	173	7	48	31	<b>221</b>	<b>38</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125	1 657	-	-	<b>125</b>	<b>1 657</b>
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>731</b>	<b>(661)</b>	<b>1 174</b>	<b>1 217</b>	<b>1 905</b>	<b>556</b>
Dérivés (1)	-	-	(200)	200	<b>(200)</b>	<b>200</b>
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés</b>	<b>731</b>	<b>(661)</b>	<b>974</b>	<b>1 417</b>	<b>1 705</b>	<b>756</b>

(1) Présentés en montant notionnel



## EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET USD

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars US a été partiellement variabilisée. Ainsi, dès l'origine, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US. La tranche à 7 ans de 155 millions de dollars US a été maintenue à taux fixe. Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

Dans le cadre d'une ligne de cession de créances sans recours, des swaps de taux d'intérêt payeur fixe/receveur variable d'un montant nominal de 2 175 millions de dollars US ont été mis en place pour une durée maximale de 12 mois pour le compte d'un partenariat détenu à 50% par le Groupe. Cette transaction fait également apparaître, après élimination intra-groupe, un swap payeur variable/receveur fixe d'un montant nominal de 1 088 millions de dollars US. Ces swaps ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture. L'objectif de ces opérations est de figer le coût du financement pris en charge par le client.

Par ailleurs, deux swaps de taux d'intérêt payeur fixe/receveur variable pour un montant nominal total de 160 millions de dollars US ont été mis en place pour une durée maximale de 11 mois dans le cadre de deux lignes de cessions de créances sans recours qui bénéficient à deux filiales du Groupe. Ces swaps ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

	31.12.2017					31.12.2018				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>										
<b>Swaps de taux dollars US</b>										
Payeur variable	4	1 525	480	540	505	(6)	2 133	1 088	540	505
Payeur fixe	-	960	960	-	-	(2)	2 335	2 335	-	-
<b>Total</b>	<b>4</b>					<b>(8)</b>				

Dans le cadre de la couverture de l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché américain, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert enregistrées en résultat financier sont les suivantes :

	31.12.2017	31.12.2018
<i>(en millions d'euros)</i>		
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(7)	(11)
Variation de juste valeur de l'élément couvert	7	11
<b>Impact en résultat financier des couvertures de juste valeur de taux d'intérêt USD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Exposition au risque de taux d'intérêt USD avant et après prise en compte des dérivés :

31.12.2017	Courant		Non courant		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<i>(en millions d'USD)</i>						
Passifs financiers portant intérêts	154	21	1 209	-	1 363	21
Autres actifs financiers	2	1	7	-	9	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87	189	-	-	87	189
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>65</b>	<b>(169)</b>	<b>1 202</b>	<b>-</b>	<b>1 267</b>	<b>(169)</b>
Dérivés (1)	480	(480)	(1 045)	1 045	(565)	565
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés</b>	<b>545</b>	<b>(649)</b>	<b>157</b>	<b>1 045</b>	<b>702</b>	<b>396</b>

(1) présentés en montant notionnel

31.12.2018	Courant		Non courant		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<i>(en millions d'USD)</i>						
Passifs financiers portant intérêts	180	28	1 041	-	1 221	28
Autres actifs financiers	-	1	44	-	44	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79	362	-	-	79	362
<b>Exposition nette avant prise en compte des dérivés</b>	<b>101</b>	<b>(335)</b>	<b>997</b>	<b>-</b>	<b>1 098</b>	<b>(335)</b>
Dérivés (1)	1 247	(1 247)	(1 045)	1 045	202	(202)
<b>Exposition nette après prise en compte des dérivés</b>	<b>1 348</b>	<b>(1 582)</b>	<b>(48)</b>	<b>1 045</b>	<b>1 300</b>	<b>(537)</b>

(1) présentés en montant notionnel

## SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

La sensibilité globale des expositions nettes au risque de taux d'intérêt euro et au risque de taux d'intérêt USD, après prise en compte des dérivés, est présentée ci-dessous :

<i>Impact de la variation des taux d'intérêt (en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Hypothèses de variation des taux d'intérêt	+1%	+1%
Impact en résultat (avant impôt)	45	(3)
Impact en capitaux propres (avant impôt)	-	-

## **GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE**

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le Groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

- les placements financiers temporaires ;
- les instruments dérivés ;
- les comptes clients ;
- les garanties financières accordées aux clients.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait du nombre important de clients composant le portefeuille et de leur diversité géographique.

Dans le cadre de ses activités civiles et militaires, le Groupe est éventuellement exposé à des retards de paiement de ses clients, en particulier ses clients États, ce qui pourrait peser sur sa capacité à atteindre ses objectifs de cash flow libre.

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés est donné en Note 18 - Créances clients et autres débiteurs.

## GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

L'existence d'une ligne de liquidité confirmée et non utilisée au 31 décembre 2018 rend le Groupe peu sensible au risque de liquidité. Cette ligne d'un montant de 2 520 millions d'euros a été mise en place en décembre 2015 d'échéance décembre 2020 avec deux options d'extension successives d'une année chacune. Les deux options ayant été exercées, l'échéance actuelle est en décembre 2022. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant financier.

Le financement B.E.I. mis en place en 2010 (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts) est soumis à des covenants financiers.

Il s'agit des deux ratios-limites suivants :

- Dette nette/EBITDA < 2,5 ;
- Dette nette/fonds propres < 1.

Le covenant financier « Dette nette/EBITDA < 2,5 » s'applique également à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts).

L'euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine mis en place par Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts) est soumis à un covenant financier :

- Dette nette/EBITDA < 3,5

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » utilisés dans les covenants mentionnés ci-dessus sont les suivantes :

- Dette nette : dettes financières portant intérêts (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités ;
- EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées) ;
- Fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires.

## Note 31 - Activités cédées

Il n'y a pas eu d'activité cédée en 2018. En 2017, l'ensemble des activités composant le secteur Sécurité a été cédé.

Les garanties de passif données dans le cadre de ces cessions sont présentées en Note 34.b - Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe.

En conformité avec la norme IFRS 5, le « résultat net des activités cédées » présenté au compte de résultat consolidé de l'exercice 2017 inclut la contribution des activités cédées jusqu'à la date de finalisation de chacune des cessions (c'est-à-dire 3 mois de contribution pour les activités de détection, 5 mois de contribution pour les activités d'identité et de sécurité), le résultat de cession net des frais de cession et l'effet d'impôt associé :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Chiffre d'affaires	748	-
Résultat opérationnel courant	39	-
<b>Résultat net</b>	(1)	-
Résultat de cession de la Détection et de la Sécurité (après impôt)	832	-
<b>Résultat net des activités cédées</b>	831	-
attribuable :		
Aux propriétaires de la société mère	830	-
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1	-

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

Les autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées qui ont été recyclés en résultat à la date de cession sont mentionnés dans l'état du résultat global consolidé.

## Note 32 - Participation dans les opérations conjointes

Le Groupe détient des participations dans les opérations conjointes suivantes dont la contribution est comptabilisée à chaque ligne des états financiers :

- CFM International Inc. et CFM International SA : coordination des programmes moteur CFM56 et Leap avec General Electric et leur commercialisation ;
- Famat : fabrication de carters de grandes dimensions en sous-traitance de Safran Aircraft Engines et de General Electric ;
- Matis : fabrication de câblages aéronautiques ;
- CFan : production des aubes de soufflante larges cordes pour moteurs de forte puissance ;
- Propulsion Technologies International : réparation et maintenance de moteurs.

La part du Groupe dans les différents agrégats financiers de ces opérations conjointes, qui est incluse dans les états financiers consolidés, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Actifs courants	114	109
Actifs non courants	167	171
Passifs courants	180	165
Passifs non courants	25	22
Produits opérationnels	72	102
Charges opérationnelles	(44)	(70)
Résultat financier	(8)	(13)
Charge d'impôts (1)	(43)	(1)
Résultat net	(24)	18
Autres éléments du résultat global	(11)	3
Résultat global	(35)	21
Flux liés aux activités opérationnelles (2)	20	17
Flux liés aux activités d'investissement	(13)	(10)
Flux liés aux activités de financement (2)	(6)	(1)

(1) dont une charge de 35 M€ en 2017 liée à la taxe de rapatriement des profits accumulés à l'étranger chez CFM Inc. (cf. Note 9 - Impôt sur le résultat).

(2) cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts - programmes de cession de créances commerciales chez CFM Inc.

### Note 33 - Parties liées

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (Etat français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'Etat français détient également une action dans la société Safran Ceramics qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actif de cette société.

Les données 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	3 176	4 246
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(61)	(82)

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	1 352	2 153
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	2 447	3 082

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Engagements donnés aux parties liées autres que les co-entreprises (1)	2 158	2 073

(1) cf. Note 34.a - Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Ventes aux co-entreprises	441	269
Achats auprès des co-entreprises (1)	(106)	(82)

\* Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

(1) Principalement avec Shannon Engine Support Limited

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017 *	31.12.2018
Créances sur les co-entreprises	160	173
Dettes envers les co-entreprises	20	4

\* Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (cf. Note 3.a.2 - Impact au 31 décembre 2017)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Engagements donnés aux co-entreprises (2)	131	152

(2) cf. Note 15 - Participations comptabilisées par mise en équivalence

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants comprennent les membres du Conseil d'administration et les membres de la direction générale ainsi que toute autre personne ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant l'évolution et la stratégie de Safran et ayant un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement Safran.

Les dirigeants comprennent les 17 membres du Conseil d'administration, dont le président du Conseil et le Directeur Général, ainsi que des directeurs considérés comme ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant l'évolution et la stratégie de Safran et ayant un accès régulier à des informations privilégiées concernant Safran (5 directeurs répondant à ces critères du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 octobre 2018 et 4 directeurs du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2018).

Les rémunérations et avantages de toute nature, alloués aux membres du Conseil d'administration et membres de la direction générale sont fournis en base brute et comprennent les charges de rémunération fixe de l'exercice ainsi que la provision de la part variable qui sera versée l'année suivante.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Avantages à court terme (1)	10,4	11,1
Avantages postérieurs à l'emploi	0,8	1,2
Autres avantages long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat	-	-
Avantages en capital	2,0	3,5

(1) Rémunérations, charges sociales patronales, jetons de présence et indemnités le cas échéant.

Le montant global des engagements au bilan au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages long terme des dirigeants s'élève à 12,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 et à 12 millions d'euros au 31 décembre 2017.

## Note 34 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

### 34.a. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUEL LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

#### (i) Engagements donnés et passifs éventuels

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	95	55
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	363	346
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	3 590	5 364
Contrats de location simple	317	641
Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	29	30
Autres engagements	369	421
<b>Total</b>	<b>4 763</b>	<b>6 857</b>

#### Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la Note 33 - Parties liées.

L'augmentation constatée en 2018 s'explique par la signature de nouveaux partenariats, notamment avec un avionneur dans le domaine des APU.

#### Contrats de location simple

Les engagements au titre des contrats de location simple s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018	Paiements dus par période		
	Total	Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Contrats de location simple	317	641	111	332	198
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>641</b>	<b>111</b>	<b>332</b>	<b>198</b>

#### Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Les garanties financières mentionnées dans ce tableau concernent les financements aéronautiques en place à la date de clôture accordées en support des ventes de moteurs civils, sous forme de financement avion ou garantie de valeur d'actif.

L'exposition brute au titre de ces engagements de financement s'élève, en devise de transaction, à 35 millions de dollars US au 31 décembre 2018 (35 millions de dollars US au 31 décembre 2017), soit 30 millions d'euros (29 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage, l'exposition nette ressort à 12 millions de dollars US au 31 décembre 2018 (20 millions de dollars US au 31 décembre 2017) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes (cf. Note 23 - Provisions).

Les promesses de financement accordées dans leur principe aux clients, aux côtés des avionneurs, dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs civils, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces promesses ne font pas partie de l'exposition brute car i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons, et ii) historiquement peu d'engagements ont été exercés du fait de conditions non incitatives et du caractère subsidiaire de ces financements derrière le marché des banques, assureurs-crédit et investisseurs.

### Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour non atteinte des spécifications techniques ou retard dans la phase de développement, pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties et engagements contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. Note 2.b - Provisions et Note 23 - Provisions). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée au-delà des plafonds de responsabilité contractuellement prévus, le cas échéant.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la Note 35 - Litiges, pour les plus significatives.

### (ii) Engagements reçus

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	18	13
Garanties de bonne fin	21	17
Avals, cautions reçus	3	21
Autres engagements reçus	96	157
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>208</b>



### 34.b. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU PERIMETRE DU GROUPE

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

#### (i) Garanties de passif données

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Garanties de passifs données (1)	333	331

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

#### (ii) Garanties de passif reçues

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	31.12.2018
Garanties de passifs reçues	-	-

#### Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité (cf. Note 4 - Evolution du périmètre)

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités identité et sécurité intervenue le 31 mai 2017 une garantie de passif valorisée à 180 millions d'euros au 31 décembre 2018 ainsi qu'une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 45 millions d'euros au 31 décembre 2018 destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

Safran a accordé contractuellement à Smiths Group PLC lors de la cession des activités de détection intervenue le 7 avril 2017 une garantie de passif de 73 millions de dollars, soit 64 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Safran Ceramics a accordé contractuellement au groupe Hexcel lors de la cession de Structil intervenue le 2 octobre 2017 une garantie de passif valorisée à 37 millions d'euros au 31 décembre 2018.

### 34.c. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU FINANCEMENT DU GROUPE

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée de la ligne de cession de créances déconsolidante (cf. Note 26 - Passifs financiers portant intérêts) ; et
- à la ligne de crédits syndiquée confirmée et non utilisée (cf. Note 30 - Gestion des risques de marché et dérivés).

## **Note 35 - Litiges**

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités. Les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- Safran a fait l'objet d'une sanction de la Commission Européenne le 2 avril 2014 relative à des activités de Silec Cable, ex-filiale de Sagem SA, cédée fin 2005 à General Cable. General Cable, également sanctionné, a formulé une réclamation à l'encontre de Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits. Safran s'est acquitté de l'amende de 8,5 millions d'euros en 2014. S'appuyant sur la décision de la Commission, des actions judiciaires visant à indemniser les préjudices subis ont déjà été entamées par un certain nombre d'acheteurs de câble auprès des fournisseurs condamnés par la Commission Européenne. La responsabilité solidaire de Safran a été engagée avec d'autres fournisseurs dans le cadre d'une de ces actions contentieuses et pourrait être recherchée dans le cadre d'autres actions contentieuses en Europe. La procédure engagée suit son cours; le demandeur a notifié aux co-défendeurs en fin d'année son intention d'élargir son action devant la Cour.  
A ce jour, il n'est pas possible d'évaluer le risque financier éventuel.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

## **Note 36 - Evénements postérieurs à la date de clôture**

Mi-février, Airbus a annoncé l'arrêt de la production de l'A380. Les dernières livraisons sont prévues en 2021.

Les tests effectués en prenant en considération l'ensemble des actifs et passifs enregistrés au bilan au 31 décembre 2018 conduisent à un impact non significatif sur le résultat 2018.

## Note 37 - Liste des sociétés consolidées

Safran SA	Pays	Exercice 2017		Exercice 2018	
		Méthode d'intégration	% d'intérêt	Méthode d'intégration	% d'intérêt
<b>Safran SA</b>	<b>France</b>	<b>Société consolidante</b>			
<b>Propulsion aéronautique et spatiale</b>					
Safran Aircraft Engines	France	IG	100,00	IG	100,00
Cfan	Etats Unis	OC	50,00	OC	50,00
CFM International SA	France	OC	50,00	OC	50,00
CFM International, Inc.	Etats-Unis	OC	50,00	OC	50,00
CFM Materials LP	Etats-Unis	EQ	50,00	EQ	50,00
Famat	France	OC	50,00	OC	50,00
Fan Blade Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aero Composite	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aerospace Composites, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Shannon Engine Support Limited	Irlande	EQ	50,00	EQ	50,00
Safran Aircraft Engines Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engines Poland	Pologne	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engine Services Americas	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engine Services Morocco	Maroc	IG	51,00	IG	51,00
Safran MDS, S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Snecma Participations	France	IG	100,00	IG	100,00
Snecma Participations, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engine Services Brussels	Belgique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engines Suzhou Co, Ltd	Chine	IG	100,00	IG	100,00
Safran Aircraft Engines Guiyang	Chine	IG	90,00	IG	90,00
Propulsion Technologies International, LLC	Etats-Unis	OC	50,00	OC	50,00
Safran Aero Boosters	Belgique	IG	67,19	IG	67,19
Safran Test Cells, Inc.	Etats-Unis	IG	67,19	IG	67,19
Safran Aero Boosters Programs, LLC	Etats-Unis	IG	67,19	IG	67,19
Safran Aero Boosters, Inc.	Etats-Unis	IG	67,19	IG	67,19
Safran Helicopter Engines	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Power Units	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Power Units San Diego, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Australia Pty Ltd	Australie	IG	100,00	IG	100,00
Safran Moteurs d'Hélicoptères Canada Inc.	Canada	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Brasil Industria e Comercio do Brasil Ltda	Brésil	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Germany GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Tianjin Co. Ltd	Chine	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines UK Limited	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines USA, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Helicopter Engines South Africa	Afrique du Sud	IG	100,00	IG	100,00
Roxel France	France	EQ	50,00	EQ	50,00
Roxel Limited	Royaume-Uni	EQ	50,00	EQ	50,00
Roxel	France	EQ	50,00	EQ	50,00
ArianeGroup Holding	France	EQ	50,00	EQ	50,00

IG : intégration globale / OC : opération conjointe / EQ : mise en équivalence

	Pays	Exercice 2017		Exercice 2018	
		Méthode d'intégration	% d'intérêt	Méthode d'intégration	% d'intérêt
<b>Equipements aéronautiques</b>					
Safran Nacelles	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Nacelles Limited	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Nacelles Morocco	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Safran System Aerostructures	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems	France	IG	100,00	IG	100,00
Aero Precision Repair & Overhaul Company, Inc.	Etats-Unis	EQ	50,00	EQ	50,00
Safran Landing Systems Services Dinard	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Kentucky, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Wheel & Brake Services, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Canada Inc.	Canada	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems México S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Services Américas S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Services Singapore Pte. Ltd.	Singapour	IG	60,00	IG	60,00
Safran Landing Systems Services Miami, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Services UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Services Querétaro S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Holdings Singapore Pte. Ltd.	Singapour	IG	100,00	IG	100,00
Xi'an Cea Safran Landing Systems Co., Ltd (1)	Chine	-	-	EQ	50,00
Safran Filtration Systems	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Landing Systems Suzhou Co., Ltd.	Chine	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power	France	IG	100,00	IG	100,00
Aerosource Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power Chihuahua SA de CV	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Engineering Services GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	100,00
Labinal Investments, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power USA, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power Morocco S.A	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power Mexico SA de CV	Mexique	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power India Private Limited (1)	Inde	-	-	IG	100,00
Matis Aerospace	Maroc	OC	50,00	OC	50,00
Safran Engineering Services	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Engineering Services India Pvt Ltd	Inde	IG	100,00	IG	100,00
Safran Engineering Services Maroc	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Safran Engineering Services UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electrical & Power UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran Power USA, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Ventilation Systems	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Ventilation Systems USA, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Shanghai SAIFEI Aviation EWIS Manufacturing Co., Ltd	Chine	EQ	49,00	EQ	49,00
Safran Transmission Systems	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Transmission Systems Poland S.p. Z.o.o.	Pologne	IG	100,00	IG	100,00
Safran Martin-Baker France	France	EQ	50,00	EQ	50,00

IG : intégration globale / OC : opération conjointe / EQ : mise en équivalence

(1) Consolidée en 2018

	Pays	Exercice 2017		Exercice 2018	
		Méthode d'intégration	% d'intérêt	Méthode d'intégration	% d'intérêt
<b>Défense</b>					
Safran Electronics & Defense	France	IG	100,00	IG	100,00
Optics 1, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electronics & Defense Services Asia Pte Ltd	Singapour	IG	60,00	IG	60,00
Safran Electronics & Defense Canada Inc.	Canada	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electronics & Defense Avionics USA, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Safran Electronics & Defense Germany GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	100,00
Sofradir	France	EQ	50,00	EQ	50,00
ULIS	France	EQ	50,00	EQ	50,00
Safran Vectronix AG	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
Sagem USA, Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Fadec International, LLC	Etats-Unis	EQ	50,00	EQ	50,00
Safran Reosc	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Colibrys SA	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
<b>Aerosystems *</b>					
IDD Aerospace Corp.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Hydraulics	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Fluid Equipment	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Equipments Tunisie	Tunisie	-	-	IG	100,00
Zodiac Aero Electric	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Data Systems Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Data Systems GmbH	Allemagne	-	-	IG	100,00
Zodiac Data Systems	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Maroc	Maroc	-	-	IG	100,00
Mag Aerospace Industries , LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
JBR Technologies, LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Data Systems Investment	France	-	-	IG	100,00
Pacific Precision Products Mfg.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Pioneer Aerospace Corporation	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Avox Systems Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
MTA Plateforme d'Essais SAS	France	-	-	IG	100,00
Icore International, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Interconnect UK Limited	Royaume-Uni	-	-	IG	100,00
Innovative Power Solutions LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
TriaGnoSys GmbH	Allemagne	-	-	IG	100,00
Systems And Software Enterprises, LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Cantwell Cullen & Company, Inc.	Canada	-	-	IG	100,00
Air Cruisers Company, LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Enviro Systems, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Evac GmbH	Allemagne	-	-	IG	100,00
Safran Aerosystems	France	-	-	IG	100,00
Engineered Arresting Systems Corporation	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerotechnics	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Aero Duct Systems	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Actuation Systems	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Services Americas LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Services Asia	Singapour	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Services UK Limited	Royaume-Uni	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Services Europe	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Services Middle East - DWC - LLC	Emirats Arabes Unis	-	-	IG	100,00
IN-Services Asia Limited	Hong Kong	-	-	IG	100,00

IG : intégration globale / OC : opération conjointe / EQ : mise en équivalence

\* Acquis le 13 février 2018 (consolidé depuis le 1er mars 2018)

	Pays	Exercice 2017		Exercice 2018	
		Méthode d'intégration	% d'intérêt	Méthode d'intégration	% d'intérêt
<b>Aircraft Interiors *</b>					
Zodiac Aerospace Germany Investment GmbH	Allemagne	-	-	IG	100,00
The Richards Corporation	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Sell GmbH	Allemagne	-	-	IG	100,00
Driessen Aerospace Group N.V.	Pays Bas	-	-	IG	100,00
Northwest Aerospace Technologies, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Greenpoint Technologies, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Fal Support France SARL	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Galleys Europe SRO	Republique Tchèque	-	-	IG	100,00
EZ Air Interior Limited	Irlande	-	-	EQ	50,00
Zodiac Cabin & Structure Support LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Composite Monuments Tunisie	Tunisie	-	-	IG	100,00
Safran Cabin, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Aerodesign de Mexico SA	Mexique	-	-	IG	100,00
Zodiac Cabin Interiors Europe	France	-	-	IG	100,00
C&D Aerospace Canada Co	Canada	-	-	IG	100,00
C&D Brasil Limitada	Bresil	-	-	IG	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems USA, Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Aircatering Equipment (Thailand) Ltd	Thaïlande	-	-	IG	100,00
Zodiac Aircatering Equipment Europe BV	Pays Bas	-	-	IG	100,00
Zodiac Aircargo Equipment Ltd	Thaïlande	-	-	IG	100,00
Zodiac Aircargo Equipment Europe BV	Pays Bas	-	-	IG	100,00
Heath Tecna Inc.	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Safran Seats GB Investment Limited	Royaume-Uni	-	-	IG	100,00
Zodiac Seats California LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Equipo de Mexico	Mexique	-	-	IG	100,00
Safran Seats USA LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Seats Tunisie	Tunisie	-	-	IG	100,00
Safran Seats Santa Maria LLC	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Safran Seats GB Limited	Royaume-Uni	-	-	IG	100,00
Safran Seats	France	-	-	IG	100,00
<b>Holdings et divers</b>					
Etablissements Vallaroché	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran Ceramics	France	IG	100,00	IG	100,00
Safran UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	100,00
Safran USA Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00
Société de réassurance Vallaroché SA	Luxembourg	IG	100,00	IG	100,00
Zodiac US Corporation *	Etats-Unis	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace * (1)	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Aerospace Information Systems *	France	-	-	IG	100,00
Zodiac Engineering *	France	-	-	IG	100,00
Galli Participations*	France	-	-	IG	100,00

IG : intégration globale / OC : opération conjointe / EQ : mise en équivalence

\* Acquis le 13 février 2018 (consolidé depuis le 1er mars 2018)

(1) Fusionnée dans Safran au 1<sup>er</sup> décembre 2018

## Note 38 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes

En application du règlement n°2016-09 de l'ANC du 2 décembre 2016, le tableau suivant présente le montant des honoraires des commissaires aux comptes du Groupe figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, en distinguant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents, le cas échéant, aux autres services. Les honoraires mentionnés pour les filiales concernent celles qui sont consolidées en intégration globale.

(en millions d'euros)	Ernst & Young				Mazars				TOTAL			
	Montant HT		en %		Montant HT		en %		Montant HT		en %	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>A) Honoraires afférents à la certification des comptes</b>												
A.1) Safran (émetteur)	0,83	2,22	17%	29%	0,79	0,89	17%	18%	1,62	3,11	17%	25%
A.2) Filiales	2,92	5,26	61%	67%	2,77	3,39	60%	70%	5,69	8,65	60%	68%
Sous-total	3,75	7,48	78%	96%	3,56	4,28	77%	88%	7,31	11,76	77%	93%
<b>B) Honoraires afférents aux autres services</b>												
B.1) Safran (émetteur)	0,86	0,10	18%	1%	0,94	0,31	20%	7%	1,80	0,41	19%	3%
B.2) Filiales	0,21	0,22	4%	3%	0,13	0,25	3%	5%	0,34	0,47	4%	4%
Sous-total	1,07	0,32	22%	4%	1,07	0,56	23%	12%	2,14	0,88	23%	7%
<b>TOTAL</b>	<b>4,82</b>	<b>7,80</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>4,63</b>	<b>4,84</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>9,45</b>	<b>12,64</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Honoraires afférents à la certification des comptes

Il s'agit de l'ensemble des travaux non détachables de la certification, c'est-à-dire tous les travaux nécessaires à l'émission des rapports de certification sur les comptes et des rapports ou attestations devant être mis à disposition de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes.

Les prestations sont effectuées par les contrôleurs légaux et autres personnes chargés de l'audit, membres du réseau, certifiant les comptes individuels et consolidés de la société mère et des filiales intégrées globalement en France et à l'étranger.

### Honoraires afférents aux autres services

Les services visés concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes (rédaction d'attestations particulières, travaux effectués dans le cadre d'opérations sur le marché) ou tout autre mission particulière, en général, à caractère non récurrent et conventionnel.



## **SAFRAN**

2, boulevard du Général Martial-Valin  
75724 Paris Cedex 15 - France  
Tél. : +33 (0)1 40 60 80 80  
[www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)

